

...BERTÉ ET LE PATRIOTE

...o 35 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 7 DECEMBRE 1962 PRIX: 10c





Cette photo a été prise lors de la réunion plénière annuelle de l'Amicale du Collège Mathieu de Gravelbourg. Cette réunion permit l'étude approfondie des exigences de l'éducation d'un "Collégien du 20e siècle", la formation officielle d'un comité féminin de l'Amicale et la fondation possible d'un Bureau des Gouverneurs ou de consulteurs laïcs prêts à assister les autorités du Collège tant au point de vue financier qu'académique. Une telle réunion ne peut avoir que d'heureuses conséquences. Le rapport complet parait à la page onze.

Sacre de Son Exç. Mgr R. De Roo à St-Boniface, le 14 décembre

Son Exc. Mgr Rémi De Roo, évêque-élu de Victoria, C.-B., recevra la plénitude du sacerdoce en la basilique de St-Boniface, le vendredi 14 décembre. La cérémonie débutera à 10 h. et sera suivie d'un banquet à l'auditorium Notre-Dame.

L'archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, sera le consécrateur, assisté de LL. EE. NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, et Martin Johnson, archevêque-coadjuteur à Vancouver.

Les prédicateurs seront LL. EE. NN. SS. P. F. Pocock, archevêque-coadjuteur à Toronto, et Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg.

L'installation du nouvel évêque aura lieu à Victoria le 20 décembre, sous la présidence de Son Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, métropolitain de la province.

Parmi les officiers de la messe, l'on remarque M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, prêtre assistant; MM. les abbés W. Schumski et R. Baxter, diacres d'honneur; MM. les abbés C. De Roo et H. Butter, diacre et sous-diacre d'office; MM. les abbés A. Hacault et L. Rodrigue, chapelains; MM. les abbés P. Gagné, U. Lafond et des prêtres du diocèse de Victoria, porte-offrandes; MM. les abbés Maurice Bonneville, maître de cérémonies, et Jules Bélisle, cérémoniaire du candidat.

Trois parties

Le sacre d'un évêque qui est l'exercice ordinaire suprême du pouvoir épiscopal se divise en trois parties.

Avant le commencement de la messe, il y a l'examen de la vie et de la doctrine du candidat, genre interrogatoire présidé par le célébrant et préfacé par la lecture des mandats.

Le consécrateur et le candidat célèbrent ensuite la messe ensemble, soit au pied de l'autel principal, soit séparément à l'autel principal et à un autel secondaire. Après l'épître et le graduel a lieu la deuxième partie de la cérémonie, comme suit: admonition, litanie des saints, imposition des mains, prière de la consécration, onction de la tête, suite de la prière de consécration, onction des mains, présentation de la crosse, de l'anneau et des évangiles, baiser de paix.

A l'offertoire il y a l'offrande solennelle de cierges, de pain et de vin au célébrant. Le célébrant et le nouvel évêque s'unissent dans les paroles et gestes de la messe et partagent la même hostie et le même calice.

La troisième partie de la cérémonie consiste en la présentation de la mitre et des gants, l'intronisation du nouvel évêque, le Te Deum, les prières pour l'évêque, sa première bénédiction pontificale et l'accolade au célébrant. Le tout se termine avec le dernier évangile.

Mgr De Roo, après avoir suivi des exercices spirituels pendant cette semaine, présidera le dimanche 9 décembre l'installation de son successeur, M. l'abbé Raymond Roy, à la cure de la paroisse Holy Cross.

La vie française n'est pas morte

2 décembre. Concours des bonnes expressions. 2 h.

2 décembre. Concert des Intrépides et de la Sonfonietta. 8 h.

5 décembre. Cercle Molière. Confucius d'Ouvrard.

Il y a des manifestations de la vie culturelle qui réclament la plume d'un spécialiste pour passer à la postérité sous forme de rapport critique. Il y en a d'autres qui atteignent leur fin par l'effet produit dans l'esprit et le coeur du spectateur. Il y en a enfin qui possèdent une efficience plus durable qui les transforme en phénomène à portée sociologique et spirituelle.

Depuis quelques jours, de retour d'un voyage à l'étranger ce chroniqueur assiste à des spectacles à travers les souvenirs de tierces personnes, et même une présence physique revêt cette même nuance psychologique à cause du décalage entre retour du corps et retour de l'esprit, après un séjour prolongé ailleurs. Expérience qui impressionne moins l'oreille et la vue, mais qui suscite plus directement la réflexion. Et voici justement la phrase qui semble résumer ces impressions: la vie française n'est pas morte au Manitoba.

Preuves: une multitude de jeunes de la Relève qui se font une lutte serrée pour démontrer combien ils tiennent à perfectionner leur langage; le même jour, dans la soirée, un concert de chant et de musique orchestrale, de haute tenue; le mercredi de la même semaine, présentation d'une pièce, en primeur, parce que l'auteur lui-même réside sur les lieux. Laissons de côté pour l'instant l'allusion possible aux discours enflammés et à la littérature poétique qui caractérisent la participation des politiciens à la vie culturelle française.

Eh bien, oui, nous ne sommes pas en France, ni dans la province de Québec (la nouvelle province avec ses nouveaux journaux), mais dans l'Ouest. Vous venez de la partie française du Canada, dans l'Est? Non, monsieur, je viens de la partie française du Canada, dans l'Ouest, peut-on dire.

Et vous dites que les jeunes sont assez nombreux et enthousiastes pour faire un concours de bonnes expressions tout un après-midi de temps?

Non seulement ça, mais ils vont en faire le rapport et le commentaire dans leur propre page dans notre propre journal.

Et ce chant et cette musique? Il s'agit sans doute d'artistes de Winnipeg qui ont adopté pour le moment une salle à St-Boniface et un titre français?

Au contraire. Ecoutez ces noms, par exemple: Benoist, Ferland, Paquin, Fredette, Jutras, Painchaud, Tétrault, Cormier, Bibeau, Lavoie, Daoust. Et les noms des compositeurs aussi: Bizet, Pierné, Delibes, Gounod, Rabaud, Lavallée, avec l'aide de Mozart, Verdi.

Mais enfin, exécuter n'est pas composer. Vous parlez d'une pièce inédite?

Oui, parce que dans notre solitude à force d'écouter la voix du passé (Molière), nous apprenons naturellement à parler.

* * *

Vous préférez attendre le jugement des critiques? Vous attendrez longtemps et en vain, mon ami, parce que pour apprécier l'exploit de jeunes champions de bonnes expressions, il faut avoir vécu avec eux tous les jours et pouvoir mesurer l'intensité et la profondeur de cette pression sociologique qui veut imposer silence à leur langue et y substituer exclusivement un autre langage; il faut savoir que nos chantres et nos musiciens ont fait si bien dans le passé que les critiques n'arrivent pas à les entendre, cette fois, faute de place, cédant ainsi à une foule dont la présence est le plus haut témoignage à la réputation des artistes; il faut enfin comprendre que dans nos plaines de l'Ouest, le théâtre est nécessaire pour exprimer toutes les richesses de la vie que le terrible quotidien ne permet pas d'expérimenter. Alors, la création dramatique se compare avec la vie de tous les jours et non pas avec les oeuvres d'autres âges ou d'autres peuples, comme le ferait le spécialiste.

* * *

De belles manifestations culturelles il y en a. Du point de vue artistique? On y verra en temps et lieux. Mais pour le moment, contentons-nous d'en jouir, et d'en vivre.

Grand débat des quatre chefs le 11 décembre à la télévision

Les chefs des quatre partis politiques du Manitoba se rencontreront dans un débat télévisé le mardi 11 décembre de onze heures à minuit, à CBWT. L'hon. Duff Roblin, premier ministre conservateur - progressiste, MM. Gildas Molgat, chef de l'opposition libérale, A. R. Paulley, chef des néo-démocrates, et Jake Froese, chef créditiste, parleront chacun huit minutes et disposeront de cinq minutes pour réfuter leurs adversaires, dans l'ordre suivant: Créditiste, Néo-Démocrate, Libéral et Conservateur-Progressiste.

Selon les règles de ce débat, aucun des participants ne peut se servir de moyens visuels, tels que cartes, tableaux, etc.

Ce grand débat, le premier qui soit télévisé au Manitoba dans une campagne électorale provinciale, rappelle celui qui eut lieu récemment au Québec entre MM. Lesage et Johnson. Il terminera la présence campagne électorale, à minuit le 11 décembre, car l'Acte des Elections défend toute propagande partisane au cours des 48 heures qui précèdent le jour des élections, soit le 14 décembre.

Le Canada fait face à un besoin d'ingénieurs et de scientifiques

OTTAWA — L'allure accélérée qui se fait sentir dans les progrès de la technique suscite un besoin accru de scientifiques et d'ingénieurs au Canada.

Le ministère fédéral du travail rapporte que l'on prévoit un élargissement du champ où s'exerce la compétence des professionnels. Ce phénomène d'évolution touchera surtout les sciences sociales, précise-t-on.

Un rapport du ministère affirme qu'au moment où le Canada, en 1967, fêtera son centenaire, le nombre des ingénieurs requis au pays sera de 32 pour cent supérieur à ce qu'il est actuellement. Dans les domaines des sciences naturelles et des sciences sociales, l'augmentation de la demande sera de 31 et 88 pour cent respectivement.

S'attachant aux perspectives plus immédiates, le rapport constate que d'ici 1964 l'augmentation de la demande se fera sentir tout particulièrement à l'endroit des ingénieurs industriels, des mathématiciens, des sociologues et des statisticiens.

Ces spécialistes verront s'ouvrir devant eux des postes beaucoup plus nombreux que les ingénieurs et spécialistes de champ d'activité jadis aussi attrayants que la géologie, la métallurgie, les mines, l'industrie forestière et l'agriculture, précise encore le rapport.

Embauchage

Faisant l'énumération de l'emploi professionnel au début de 1962, le ministère indique que:

— l'industrie a embauché près de 80 pour cent des ingénieurs du pays, 38 pour cent de ses spécialistes en sciences naturelles et 30 pour cent de ses compétences en sciences sociales;

— les collèges et universités ont employé trois pour cent des ingénieurs, 14 pour cent des diplômés en sciences naturelles et 20 pour cent des adonnés aux sciences sociales;

— le gouvernement, à tous les échelons, a fourni des emplois à environ 17 pour cent des ingénieurs; 48 pour cent des professionnels des sciences naturelles et 50 pour cent de ceux qui exercent leur activité dans les sciences sociales.

Divers domaines

Ce sont les collèges et universités qui prévoient le développement le plus considérable dans leurs exigences professionnelles au cours des cinq prochaines années. L'augmentation de la demande, si les prévisions sont justes, sera ici de 49, 34 et 107 pour cent dans les trois domaines dont il est fait état plus haut.

L'augmentation des besoins du gouvernement aux différents paliers fédéral, provincial et municipal, sera de 27 pour cent pour les ingénieurs, 32 et 81 pour cent pour les spécialistes des sciences naturelles et des sciences sociales en 1967. On prévoit également qu'un besoin particulier de compétence en sciences sociales se fera également sentir dans l'industrie.



Le R. P. H. de Palma, prieur des Servites à la paroisse Holy Rosary de Winnipeg, représente sa communauté manitobaine à Rome le 9 décembre. En ce jour, en effet, l'Eglise proclamera la sainteté d'Antoine-Marie Pucci, membre de cet Ordre et curé dans une petite paroisse italienne pendant 44 ans. Né dans la Toscane en 1819, le futur saint fut ordonné en 1843 et nommé curé à Viareggio quatre ans plus tard, pour y rester toute sa vie. Remarquable pour sa dévotion eucharistique, sa bienveillance à l'égard des pauvres et malades, son assiduité au confessionnal, il est surtout un modèle de sanctification dans la vie ordinaire. L'Eglise honorera en même temps Pierre-Julien Eymard, P.S.S., et François-Marie Croese, O.F.M., Cap.

Jean XXIII rassure les fidèles: "La bonne santé Nous revient"

CITE DU VATICAN — "La bonne santé qui menaçait pour un moment de s'éloigner est sur le point de revenir, elle revient même."

Ces paroles que le pape a prononcées, lundi, à la fenêtre de son appartement, devant une foule considérable réunie sur la place St-Pierre, ont eu un effet apaisant.

C'est d'une voix assurée et forte que le pape a parlé, sans trahir le moindre signe de fatigue, d'abord pendant qu'il récitait les prières de l'Angélus reprises en choeur par la foule, puis lorsqu'il a prononcé sa courte allocution.

Le timbre de sa voix n'était pas changé. A aucun moment, il n'a donné l'impression d'un homme malade.

Des fêtes de joie

"Tous ensemble, mes chers fils, nous qui passons sur cette terre, reprenons courage, chacun pour l'accomplissement de son devoir, en sachant qu'il y a quelqu'un qui nous regarde, qui nous soutient et qui nous attend."

Voilà ce qu'a également dit le pape avant de donner sa bénédiction dominicale. Jean XXIII a rappelé que commençait le "temps sacré de l'Avent, dans la lumière de Marie Immaculée, la chère mère de Jésus, notre Mère que nous attendons de fêter à la fin de cette semaine. Tout cela c'est la lumière de Bethléem, la lumière de Noël".

Et le Saint-Père a formulé des voeux: "Mes chers fils, je vous souhaite de bonnes fêtes dès à présent, des fêtes de bonté, des fêtes de joie, des fêtes de paix pour tous et pour le monde entier".

Un triomphe

Plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient rassemblées sur la place St-Pierre. Il y avait beaucoup de Père conciliaires dans la foule. A l'apparition du pape, ce furent d'immenses clameurs joyeuses. Les hommes agitaient leurs chapeaux, les femmes des écharpes ou des mouchoirs.

Une nouvelle salve d'acclamations salua les dernières paroles du pape et les Romains, rassurés, détendus, s'éloignèrent au milieu d'un magnifique embouteillage.

Cours de français aux journalistes de langue anglaise

OTTAWA — Une quinzaine de membres de la presse parlementaire à Ottawa se sont inscrits aux cours de français qui sont donnés depuis le mardi 27 novembre par M. Jean-Marc Poliquin, correspondant parlementaire de "La Liberté et le Patriote" de Winnipeg.

Les cours, qui dureront une demi-heure par jour, quatre fois par semaine, prendront la forme de discussions en français sur les problèmes d'actualité. L'instrument quotidien de travail entre les mains des journalistes désireux de se familiariser et de se perfectionner en français sera le journal "Le Devoir".

Les membres de la presse parlementaire se plaisent à louer cette initiative de M. Poliquin qui s'impose ce travail tout à fait gratuitement dans le seul but de rendre service à ses confrères de langue anglaise.

Le cancer n'est pas vaincu, mais enfin . . .

Toujours aux Etats-Unis, on vient de calculer qu'un million deux cent mille Américains ont été guéris du cancer. Ce chiffre est nettement encourageant, d'autant qu'on estime qu'au cours de l'année 1963, cent soixante-dix-sept mille cancéreux dépistés pourront être encore sauvés.

36 pour cent des foyers français ont une voiture

PARIS (La Croix) — En juin 1962, 36 pour cent des ménages français possédaient une automobile, contre 33 pour cent au mois de juin 1961 et 21 pour cent en mai 1953. Tels sont les résultats d'une enquête menée par l'Institut national de la statistique auprès de 7,000 ménages désignés au hasard, et qui s'est déroulée au mois de juin dernier.

Augmentation de 25 pour cent des ventes de voitures

Le volume des ventes d'automobiles, en 1962, semble devoir être en hausse très sensible par rapport à l'année précédente. En juin 1962, les intentions d'achat de véhicules neufs étaient les suivantes: oui certainement 124,000, contre 102,000 en juin 1961; oui peut-être, 200,000, contre 162,000 en 1961; oui, certainement, véhicules d'occasion: 86,000 en juin 1962, contre 87,000 en quin 1961; oui, peut-être, 148,000 en juin 1962 contre 174,000 en juin 1961. Les livraisons de voitures neuves françaises et étrangères devraient augmenter de près de 25 pour cent au cours de l'année. Cette hausse est due, semble-t-il, en grande partie à la sortie de nouveaux modèles.

L'I.N.S.E.E. précise, en effet, que les immatriculations de voitures neuves pour 1962 peuvent être décomposées comme suit: 850,000 en 1962 contre 692,425 en 1961, soit + 25 pour cent, dont 95,000 voitures étrangères contre 64,627 en 1961 (+ 45 pour cent).

Un foyer sur quatre a la télévision

L'équipement des ménages laisse apparaître un rythme de croissance moyen de l'ordre de 5 pour cent. C'est ainsi que 86 pour cent des ménages possèdent un poste de radio contre 84.5 pour cent en juin 1961; 37 pour cent possèdent un réfrigérateur, contre 32 pour cent en juin 1961; 35 pour cent un aspirateur, contre 32 pour cent; 30.5 pour cent une machine à laver contre 27.5 pour cent et 23.5 pour cent ont un téléviseur contre 19 pour cent en juin 1961.

En ce qui concerne les intentions d'achats, on constate une forte demande de téléviseurs et une demande importante de réfrigérateurs (rappelons que l'enquête a été faite en été).

Les perspectives pour la radio et les machines à laver seraient moins favorables.

De même les intentions d'achats de vêtements et de chaussures ne marquent qu'une très légère progression sur celles formulées un an plus tôt.

Le quart des Français mettraient de l'argent de côté

L'opinion des ménages sur l'évolution du coût de la vie laisse apparaître que 62 pour cent contre 58 pour cent en juin 1961 craignent une hausse des prix.

Quant à la situation financière des ménages, elle a continué de s'améliorer au cours de l'année 1961 et du début de l'année 1962: 10 pour cent des ménages, contre 12 pour cent en 1961, empruntent de l'argent ou tirent sur leurs réserves; 64 pour cent, contre 65 pour cent en 1961, bouclent juste leur budget et 24 pour cent contre 21 pour cent mettent de l'argent de côté.

Le mouvement coopératif et l'Enquête sur la Fiscalité

QUEBEC — Le mouvement coopératif du Canada français fera valoir son point de vue sur les problèmes soumis à l'attention de la Commission royale d'enquête sur la Fiscalité, nommée récemment par le gouvernement fédéral. La décision prise à cet égard le 8 novembre par l'exécutif du Conseil canadien de la Coopération a été endossée par le Conseil de la Coopération du Québec lors d'une assemblée régulière de ses administrateurs qui s'est tenue à Québec la semaine suivante.

Un comité spécial a été formé qui se réunira ces jours-ci pour définir de façon préliminaire l'orientation générale à donner au mémoire qui sera présenté à la Commission, ainsi que pour préciser la nature des travaux et des recherches à entreprendre en vue de colliger les renseignements qui serviront de base à cette intervention.

Ce comité se compose des personnes suivantes:

M. Martin-J. Légère, président du Conseil canadien de la Coopération;

M. Roger Perreault, directeur du Marketing et de la Publicité à la Coopérative Fédérée de Québec;

M. Raymond Houde, c.a., directeur du Centre de Psychologie et de Pédagogie;

M. Guy Bernier, assistant-gérant et trésorier de Pêcheurs-Unis de Québec;

M. André Morin, économiste-statisticien à la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins;

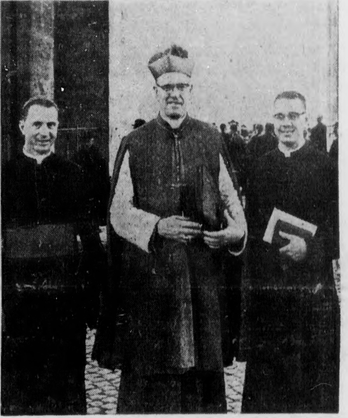
M. Jacques Towner, gérant général de la Fédération des Magasins CO-OP;

M. J.-L. Descôteaux, directeur du Service de la Coopération au ministère provincial de l'Agriculture;

Me François Jobin, c.r., conseiller juridique du Conseil de la Coopération du Québec;

M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil canadien de la Coopération et du Conseil de la Coopération du Québec.

La nomination de ce comité du Conseil canadien de la Coopération fait pendant à la nomination d'un comité semblable effectuée par la Co-operative Union of Canada. L'un et l'autre se rencontreront éventuellement pour s'entendre sur la stratégie à adopter lors des interventions auprès de la Commission royale d'enquête.



Ayant manqué son coup auparavant le rédacteur de ce journal a tenu à rétablir sa réputation de photographe, et sa patience a été récompensée par une prise tout à fait unique. L'on voit sur cette photo en effet dans le cadre des colonnades du Bernin, au Vatican, Son Exc. Mgr M. Baudoux et deux autres pères conciliaires, "par accident". Son Exc. Mgr Rémi De Roo a été nommé évêque à temps pour pouvoir se rendre à Rome et voter au premier tour de scrutin sur un projet conciliaire. D'autre part, M. l'abbé Antoine Hacault, théologien, chauffeur et photographe d'occasion, a eu le privilège d'assister à certaines séances "fermées" du concile. La première session de travail achève et l'archevêque de St-Boniface rentrera le vendredi 7 décembre. (Photo La Liberté)

Quand l'école se fait française à Toronto

TORONTO — Désireux que leurs enfants puissent apprendre le français, un groupe de parents de Toronto a ouvert cette année, deux classes maternelles dirigées en grande partie en français, et une classe de première année où le français est continuellement de rigueur. Afin d'assurer l'excellence de l'enseignement, la première maternelle accueille un maximum de dix enfants âgés de 3 à 4 ans. Dans la seconde maternelle, destinée aux enfants de 4 à 5½ ans, de même que dans la classe de première année, le maximum a été fixé à quinze élèves.

C'est au mois d'août dernier qu'a pris naissance officiellement **l'Ecole française de Toronto**, dirigée par deux avocats et un administrateur qui, depuis une couple d'années, faisaient suivre à leurs enfants des cours privés de français. Ils se sont adjoints un comité consultatif composé de plusieurs spécialistes de l'enseignement du français.

Au fur et à mesure des besoins, l'Ecole se propose d'ajouter des classes pour en arriver à offrir un cours complet de treize années, conduisant à deux examens de fin d'études: le baccalauréat français et la Senior Matriculation. C'est aussi l'objectif de l'Ecole d'ouvrir une trentaine de maternelles françaises à Toronto et dans la banlieue.

Avec le baccalauréat français, l'étudiant pourra entrer en 2e ou en 3e année de certains cours universitaires nord-américains. Entre-temps, le programme serait conçu de manière que tout élève puisse, à n'importe quel moment du cours, entrer dans une classe de niveau égal ou supérieur dans une école ontarienne anglaise ou bilingue.

Au sortir des maternelles, les enfants pourraient également entrer dans le système scolaire régulier de l'Ontario, ou bien continuer à l'Ecole française.

A l'heure actuelle, les élèves qui fréquentent la classe de première année viennent pour moitié de familles françaises et pour moitié de familles anglaises. Comme les enfants de langue maternelle anglaise avaient tous une certaine connaissance du français avant d'entrer dans cette classe, aucun problème sérieux d'adaptation ne s'est posé et il est vraiment surprenant de voir les progrès qu'ils ont réalisés. Selon le vice-président de l'Ecole, M. Marcel Lagrenade, le succès est attribuable à trois facteurs: l'excellence de l'institutrice et son don pour l'enseignement, le nombre volontairement restreint d'élèves, et la nature du programme.

Pierre angulaire

L'institutrice, Mlle Nicole Corbi, parle le français, l'anglais, l'italien et l'arabe (elle est née en Egypte). Diplômée de l'Université d'Alexandrie, elle détient en outre un baccalauréat en pédagogie de l'Université de Sherbrooke. Elle emploie des manuels de la province de Québec pour enseigner la lecture, l'orthographe, l'histoire, la géographie et l'arithmétique, et elle dirige la classe uniquement en français.

M. Lagrenade estime que l'Ecole française deviendra probablement le foyer de l'enseignement bilingue en Ontario, et que pour cette raison le personnel enseignant doit être vraiment exceptionnel.

Les membres de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface

tiendront leur assemblée annuelle, le dimanche 9 décembre 1962, au Collège

- Messe à 3 h. p.m.
- Programme des dames
- Rapport et résolutions
- Election du Conseil
- Réception et souper
- Programme artistique
- Tous les anciens et anciennes sont les bienvenus

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur

Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $8.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Bobino, le plus grand ami des jeunes

Le plus grand ami des jeunes, celui qui sait captiver leur attention tous les jours, du lundi au vendredi, entre 4 h. 30 et 5 h. p.m., est-il nécessaire de le nommer? C'est "Bobino" qui, coiffé de son chapeau melon et la fleur à la boutonnière, accueille les tout-petits et qui leur présente de jolis dessins animés, dont les aventures de Grangallo et Petitro et celles non moins célèbres de Tintin.

C'est aussi Bobino qui a fait connaître aux jeunes téléspectateurs ses amis Gustave, Télécino et Camério, ainsi que l'espiègle Bobinette à qui il arrive de raconter une passionnante histoire en même temps qu'aux enfants installés chez eux devant le petit écran.

Filles d'Eve

Plusieurs nouveaux personnages sont venus se joindre, cette année, aux sympathiques "Filles d'Eve" de Louis Morisset. Parmi eux, mentionnons Bernard Grenier qui a déjà pris une large part dans les intrigues amoureuses et les activités des Filles d'Eve, et Joanne Chardin et Dionys Kourilos qui sont, somme toute, la cause des intrigues policières de la série.

L'épisode du 13 décembre, à 8 h. p.m., mettra en vedette Gisèle Dufour, Madeleine Langlois, Christian Delmas, Denis André et Roger Sinclair.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 9 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—Tempo
8.30—Les Perses
9.45—Les Icones
10.00—Actualités politiques
10.30—Images en tête

LUNDI 10 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Sur demande
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "Un petit homme"

MARDI 11 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Mon amie Flicka
6.00—La vie qui bat
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Campagne électorale du Manitoba — Parti conservateur
10.45—Cinéma: "Destination Gobi"

MERCREDI 12 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "Mademoiselle"

JEUDI 13 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "J'ai choisi l'amour"

VENDREDI 14 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Femmes damnées"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Les deux vérités"

SAMEDI 15 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Am Stram Gram
4.00—Coucou
4.30—Pirouettes
5.00—Guillaume Tell
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Jeunesse triomphante"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "Le ciel n'est pas à vendre"

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Pour le moment, deux événements se présentent à notre esprit. Il y a, tout d'abord, notre prochaine assemblée régulière du 13 décembre, à laquelle nous vous prions d'assister fidèlement. Le prix d'assistance s'engraisse et ne demande mieux que d'acquérir un gagnant pour le temps des Fêtes. De plus nous songeons déjà à la réception du Grand Chevalier pour le Nouvel An. C'est toujours un événement agréable pour tous les Chevaliers. Sans doute que notre conférencier, le frère Rhéaume, qui nous donnait un excellent goûter lors de la dernière assemblée, verra à ce qu'une franche gaieté règne en cette occasion. Nos vieux amis de tous les Conseils sont invités.

L'Avent

Puissent tous nos frères bien profiter du saint temps de l'Avent. Préparons-nous pour la grande fête de la Nativité.

Souhaits français

Sous peu des millions de souhaits circuleront au service postal. Si nous voulons du français, mettons-en! Nous y revenons tous les ans afin que l'idée pénètre enfin et que l'action s'ensuive.

La charité

Vertu inestimable que tout bon Chevalier, surtout, doit pratiquer. Même les scribes d'occasion, comme nous. Nous avions crû, pourtant, avoir souhaité la bienvenue à tous nos nouveaux correspondants, sans esprit de malice. Souhaitons à tous ces derniers de bonnes chemises bien épaisses qui puissent protéger un épiderme, parfois trop mince, des petites boutades de

BISTOURI.

Le tourisme au Manitoba augmente de 50 pour cent

Le nombre de touristes venus au Manitoba en 1962 a dépassé de 50 pour cent celui des résidants, et la province a recueilli un revenu record, soit $39 millions, de 1,400,000 visiteurs.

L'hon. Stewart E. McLean, ministre suppléant de l'industrie et du commerce, a déclaré que, quoique les touristes arrivèrent plutôt au ralenti au début de la saison à cause d'un hiver rigoureux suivi de pluies abondantes, leur nombre augmenta si considérablement à la fin de l'été qu'il atteignit un chiffre record.

Le nombre de touristes américains est toujours au premier rang, et on prétend qu'il fut de 816,000 sur 1,400,000. L'an dernier, 776,300 touristes des Etats-Unis et 549,000 visiteurs d'autres provinces et pays ont dépensé $37,200,000 dans la province.

Les motels et terrains de campement le long de la route transcanadienne Est rapportèrent la meilleure saison touristique.

Le terrain de campement à Falcon Lake distribua 6.3 pour cent moins de permis de campement aux Manitobains, tandis que le patronage des Canadiens augmenta de 33 pour cent et les Américains accusèrent une hausse de 40 pour cent. Le terrain de campement de West Hawk Lake enregistra aussi 11½ pour cent moins de Manitobains, mais le nombre de visiteurs d'autres parties du Canada se chiffra à 36 pour cent de plus et celui des Américains à 42 pour cent.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Oser, c'est encore le meilleur moyen de réussir. —R. Plus, S.J.

Réflexions

Le repos forcé qui a éloigné de nous notre curé nous a fait réaliser combien sa présence nous était précieuse. Parfois l'éloignement donne une perspective plus juste sur les mérites d'une personne que l'on jugeait témérairement selon les apparences, comme cela se fait parmi nous trop facilement à l'égard des prêtres et surtout des curés. Dans le brouhaha quotidien, nous ne remarquons pas assez leurs efforts constants pour la paroisse, leur dévouement de tous les jours, leurs sacrifices sans nombre. Nous ne songeons pas non plus aux effets de la maladie chez ceux qui en portent le fardeau sans se plaindre.

Maintenant que notre curé doit nous revenir, nous aimerions qu'il sache qu'à nos yeux il est le digne successeur des Portelance, des Normandin, des Vézina, et de tous ces autres apôtres de la cause catholique et française à Winnipeg. Nous voulons qu'il sache que nous réalisons qu'il veut nous aider à conserver notre patrimoine dans la paroisse. Nous voulons qu'il sache que nous sommes prêts à l'épauler pour faire de la paroisse du Sacré-Coeur une paroisse franchement française par l'esprit et par le coeur, tel que l'ont voulu les fondateurs, et tel que le veulent encore ceux qui sont restés fidèles à nos belles traditions canadiennes-françaises.

L'Eglise dit de la faute d'Adam: heureuse faute qui nous a valu une telle rédemption. Nous disons à notre tour: heureuse maladie qui nous a invités à refaire et à redoubler notre amour à l'égard de notre curé.

A.P.M.

Un groupe d'environ 80 pères et mères se réunissait à l'école du Sacré-Coeur, le mardi 27 novembre, pour la réunion mensuelle régulière. La soirée débuta par des entretiens particuliers des parents avec les institutrices (n'oublions pas l'instituteur), alors que, de part et d'autre, on discuta du cas des élèves. Suivirent ensuite deux films se rapportant à l'éducation des enfants. Le premier faisait voir comment la collaboration des parents avec le personnel enseignant peut souvent solutionner un problème chez l'enfant. Le second a été moins heureux, mais hâtons-nous de dire qu'il nous avait été envoyé en substitution pour un autre, par l'Office National du Film. Il était censé représenter la famille idéale, et en général c'est bien ce qu'il décrivait.

Il y avait toutefois une absence complète de principes religieux, et une des scènes représentant une jeune fille de 15 ans passant la veillée seul à seul avec un jeune homme de 18 ans, en partie en automobile, laissait à désirer. Les adieux des deux jeunesses, avant que la demoiselle n'entre à la maison, auraient bien pu être omis dans la vie d'une jeune fille appartenant à une famille idéale. La réunion aurait été parfaite si ces deux films avaient été discutés en groupe après la représentation. La soirée a tout de même été très intéressante. Elle s'est terminée par un délicieux petit goûter.

La chorale de l'école

Nos élèves ont participé au concours final des bonnes expressions françaises, dimanche dernier, en présentant quelques beaux numéros de chant. Comme toujours, cette chorale a su faire honneur à l'école et à la paroisse.

Club du Sacré-Coeur

Le déjeuner-communion du Club, le dimanche 2 décembre, a réuni 85 membres. La conférencière a été Mlle Y. Gagnon, des missionnaires laïques Oblates de Marie Immaculée. Mlle Gagnon a fait ressortir la beauté et la grandeur de cette communauté laïque; elle a aussi démontré les oeuvres qu'elle accomplit.

Le comité exécutif désire remercier ceux et celles qui ont répondu à l'appel en assistant à ce déjeuner-communion.

Le dimanche 9 décembre, le tournoi de quilles des femmes contre les hommes se déroulera. Que tous ceux et celles qui ont exprimé le désir de participer à ce tournoi se rendent au Club, dimanche après-midi, sans faute.

Le Club a aussi besoin de quatre joueurs substituts pour les soirées du mardi et du jeudi. Les intéressés voudront bien donner leur nom à M. Jacques LaFlèche.

Club Dominique Savio

La soirée régulière de ce Club a eu lieu le samedi 1er décembre. Une cinquantaine de jeunes d'âge scolaire y assistaient. Le côté sérieux de la soirée comporta une discussion sur un autre sujet de première importance: Les baisers sont-ils défendus? La partie récréative fut entraînante et fort goûtée, comme à l'ordinaire.

Merci

Merci à M. Gérald Cormier, de la Relève, pour sa lettre si encourageante dans la Tribune Libre de "La Liberté et le Patriote". Le catéchisme se continuera petit à petit. Pour cette semaine, la chronique serait trop longue si on insérait une autre leçon de catéchisme.

O. ZECOUTES.

Proportion diminuée

OTTAWA — Le recensement national de l'année dernière établit que la proportion de Canadiens d'origine française a diminué de 30.8 à 30.4 pour cent depuis dix ans.

Le rapport rendu public par le Bureau fédéral de la statistique démontre aussi que même si le nombre de personnes d'origine britannique augmente, leur proportion est passée de 47.9 pour cent à 43.8 depuis dix ans.

Le nombre des Indiens et Esquimaux natifs du pays a connu une augmentation sensible, passant de 165,607 à 220,121, de même que le total des Noirs qui est passé de 18,020 à 32,127. On a compté 208,286 Indiens et 11,835 Esquimaux.

Ce rapport démontre le caractère de plus en plus cosmopolite de la population canadienne. On a noté des augmentations considérables dans le nombre de personnes tirant leur origine de l'Autriche, de la Belgique, de la Grèce, de la Hongrie, de la Yougoslavie et de la Chine. Certains groupes ont doublé et même triplé depuis dix ans.

Pour les besoins du recensement, l'origine ethnique ou culturelle d'une personne est considérée à partir de son père. Les recenseurs demandaient: "A quel groupe ethnique ou culturel vos ancêtres de la branche masculine ont-ils appartenu en arrivant au pays?"

La plupart des gens répondaient en donnant le nom d'un pays. La liste comprend cependant d'autres catégories, comme Juifs, Noirs, Indiens ou Esquimaux.

Ce rapport indique une diminution dans le nombre de Juifs qui est passé de 181,670 à 173,344 depuis 1951. Mais un autre rapport publié plus tôt cette année démontrait que 254,368 personnes s'étaient réclamé de la foi juive comparativement à 204,836 il y a une décennie.

Voici les chiffres du recensement pour les autres origines ethniques, les chiffres entre parenthèses étant ceux de 1951: les Iles Britanniques, 7,996,669 (6,709,685); Francophones, 5,540,346 (4,319,167); Allemands, 1,049,599 (619,995); Ukrainiens, 473,337 (395,043); Italiens, 450,351 (152,245); Hollandais, 429,679 (264,267); Polonais, 323,517 (219,845); Norvégiens, 148,681 (119,266); Hongrois, 126,220 (60,460); Suédois, 121,757 (97,780); Russes, 119,168 (91,279); Autrichiens, 106,535 (32,231); Danois, 85,473 (42,671); Tchécoslovaques, 73,061 (63,959); Yougoslaves, 68,587 (21,404); Belges, 61,382 (35,148); Finlandais, 59,436 (43,745); Chinois, 58,197 (32,528); Grecs, 56,475 (13,966); Roumains, 43,805 (23,601); Islandais, 30,623 (23,307); Japonais, 29,157 (21,663); Lithuaniens, 27,629 (16,224).

Le rapport note qu'il y a aussi 19,374 Syriens-Libanais, 18,550 Estoniens, 18,194 Lettoniens et 6,774 Indiens de l'est.

Une apothéose céleste couronne la première session du Concile

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Par la volonté du pape, la première session du Concile Vatican II a débuté en la fête de la maternité divine de Marie et se termine en la fête de l'Immaculée Conception. Le même jour, le 8 décembre, marquera une autre étape dans le culte de saint Joseph, dont le nom sera inséré dans le Canon de la messe, après celui de la Vierge, et avant ceux des Apôtres, des Martyrs, etc. Et enfin, le lendemain, dans la basilique de St-Paul Hors les Murs, où le pape a annoncé au monde son intention de tenir un concile, il y aura la canonisation de trois saints. Ces coïncidences ne sont pas fortuites. Elles représentent évidemment l'intention bien arrêtée du Saint-Père de rappeler à tous, même aux évêques, que le but du concile est d'amener des êtres bien humains, en chair et en os, au ciel. Et ce qui est encore plus profitable, cette manifestation met en lumière ce que Dieu peut faire avec sa grâce.

Au cours des délibérations, les pères du concile devaient souvent méditer ces vérités. L'avalanche des discours sur la liturgie se résumait en effet en un effort pour concilier les besoins des hommes avec les exigences de Dieu. Le débat assez mouvementé sur les sources de la révélation représentait aussi en partie le désir de la plupart des pasteurs de donner aux saintes écritures un accent plus concret et plus vital, moins entaché d'interprétation philosophique et d'intellectualisme outré. Enfin, dans plusieurs échanges sur les procédures du concile et de la bureaucratie humaine, l'on démontrait une anxiété profonde de ne pas entraver le souffle de l'Esprit qui guide et élève la volonté humaine vers les hauteurs. Il faut dire aussi que le spectacle d'une triple canonisation, qui est une affirmation de la fécondité inaltérable de l'Eglise et de la présence au ciel de nouveaux intercesseurs pour l'Eglise, est de nature à récompenser les pères pour les sacrifices qu'ils ont consenti au cours de la première session du Concile.

Le Saint-Père, à l'occasion du consistoire du 15 novembre, a signalé personnellement ces leçons qui découlent des canonisations, en de telles circonstances; à l'adresse des fidèles il a ajouté combien ce serait un stimulant à la ferveur que de contempler des "précurseurs" arrivés sains et saufs au ciel, et d'apprendre de ces patrons comment vivre saintement.

En vedette

Ce n'est pas par accident que les trois nouveaux saints ont été désignés comme vedettes de cette cérémonie. En premier lieu, comme disait Jean XXIII en une autre occasion, il est plus facile d'entrer au ciel que de monter sur les autels. Pour devenir saint il suffit de convaincre Dieu qui connait tout, mais pour être canonisé il faut de plus convaincre les hommes qui ne voient que l'extérieur. Mais aussi une sagesse spéciale guide l'Eglise dans le choix de ceux qu'elle propose en modèle au monde entier pour toujours. La canonisation récente de Martin de Porres, par exemple, était une affirmation de la dignité personnelle de chaque homme, qu'il soit légitime ou non, qu'il soit blanc ou mulâtre. Et le pape cette fois a expliqué que la glorification de Martin de Porres se référait au Concile Vatican II, parce que sa vie était une manifestation de l'esprit qui doit préoccuper le concile, l'esprit d'amour de Dieu, d'amour des hommes pour l'amour de Dieu.

Il n'est pas difficile d'anticiper les leçons que l'on retirera de la vie des nouveaux saints, le 9 décembre. Celle du saint François Marie Croese, capucin, et frère coadjuteur, est une réitération de l'efficacité de la vie religieuse et des conseils évangéliques dans la sanctification personnelle, quelle que soit la dignité de l'emploi auquel le chrétien se consacre. Dans l'élévation sur les autels de deux prêtres, Julien Eymard et Antoine Pucci, l'on peut discerner les deux éléments de la charité chrétienne, car saint Julien a concentré sa vie sur l'amour de Dieu dans l'Eucharistie, tandis que saint Antoine s'est dévoué toute sa vie, comme curé, au service des hommes, ses frères.

Ces deux vies font voir aussi la grande variété des voies par lesquelles l'Esprit conduit les hommes. Saint Julien Eymard a mis 45 ans à trouver sa vocation définitive et un peu extraordinaire, tandis que saint Antoine Pucci est demeuré dans la même paroisse, dans le même ministère, avec les mêmes gens, pendant 44 ans. Les deux étaient religieux, mais le premier avait été d'abord séculier et une des associations qu'il a fondées groupe des milliers de prêtres diocésains dans l'adoration du Saint-Sacrement. Saint Antoine Pucci, pour sa part, a passé sa vie dans l'Ordre des Servites de Marie, dont il a même été un supérieur majeur, mais son apostolat était celui de tout prêtre diocésain et son plus grand mérite fut acquis sans doute dans les séances interminables au confessionnal.

La carrière de saint Julien invite tous les fidèles à se tenir sur le qui-vive pour suivre l'appel divin aveuglément dans un esprit de foi, celle de saint Antoine Pucci rappelle avec insistance que la plupart des âmes sont destinées à se faire un trésor céleste par une vie de routine, où l'intensité de la charité compense la banalité du détail.

Joseph et Marie

C'est dans la même perspective que le Saint-Père a trouvé moyen de diriger l'attention générale sur la grandeur de saint Joseph et sur le rôle unique de Marie dans le plan de la Providence.

Le nom de saint Joseph sera inséré après celui de Marie dans le Canon de la Messe, c'est-à-dire, il semble, dans la prière dite "Communicantes". Cette phrase exprime le lien de la communion de grâce qui relie l'Eglise triomphante au ciel et l'Eglise militante sur la terre. Mais les noms de Marie et de saint Joseph font ressortir davantage le mystère qui est au commencement de cette communion spirituelle, à savoir, le lien qui unit dans Jésus, la nature humaine et la nature divine. En effet, la sainte Marie et son Epoux ne sont pas seulement des membres très éminents de la famille de Dieu, ils sont à des titres divers comme la Mère et le Père de tous les membres dont le Christ est le Chef. Et c'est précisément sur ce point que jouent tous les facteurs de vie dans l'Eglise et dans un Concile de l'Eglise dans un effort toujours renouvelé pour harmoniser aussi parfaitement que possible et selon les temps qui changent, l'humain et le divin qui fait le Corps Mystique du Christ. Aujourd'hui surtout, face aux protestants, aux orthodoxes, aux néo-païens, l'Eglise cherche à tenir compte de tous ce qui est le moindrement admissible du point de vue humain, mais elle doit le faire toujours en dépendance de la vérité centrale qui est celle-ci: il y a en Elle, sous les apparences humaines, du divin, auquel elle ne peut pas renoncer. C'est pourquoi le pape est infaillible, c'est pourquoi il faut honorer d'une façon spéciale le Chef et la Mère de la sainte Famille, qui était et qui est la voie par laquelle Dieu s'est fait Homme.

Unité et sainteté

Il y aura des cérémonies grandioses pour clôturer la première session du concile, proclamer la sainteté de Julien Eymard, Antoine Marie Pucci et François Marie Croese, et rehausser les cultes de Marie et de Joseph. Ces cérémonies, processions, rangs serrés de prélats mitrés et chapés, évolutions de ministres, multitudes en prière, ne seront que l'aspect superficiel du geste divin, par lequel l'Eglise proclame infailliblement qu'elle possède la vérité, que tel ou tel ont vécu selon cette vérité, et qu'ils jouissent à jamais de l'amitié de Dieu. Aujourd'hui l'humanité cherche l'unité dans la vérité. Et l'Eglise de répondre: "Voici le tabernacle de Dieu parmi les hommes". "Venez, nous ouvrons les portes toutes grandes à tous".

R. DUROCHER, O.M.I.

En marge du Concile

Retour au bercail

C'est l'heure du depart. Les Romains, étrangers il y a deux mois, tiennent à une petite cérémonie d'adieux, avec discours appropriés et parfois des larmes discrètes. Enfin la Fiat démarre et se lance par la Via Portuense et la Via Aurelia Antica, vers le champ d'aviation Fiumicino. Sous les pneus à travers le tapis bitumineux, une secousse occasionnelle témoigne de la présence des énormes pierres plates de la route néronienne. Des deux côtés, les murs de pierres retiennent la terre accumulée depuis vingt siècles. Enfin, près de la mer, les chariots modernes attendent, avec leurs ailes scintillantes, leurs milliers de chevaux et leurs Ben Hur contemporains, tous sveltes et compétents dans leurs uniformes de la CPA.

Une heure et demie, de Rome à Madrid.

Six heures et demie, de Madrid à Montréal, sans escale.

Deux heures et demie par DC8, de Montréal à Winnipeg, en passant par-dessus un mur de brume ayant 9,000 pieds d'altitude.

Partout dans le monde, quittant Rome, les 2,500 pères du Concile Vatican II et leurs compagnons reviennent ainsi au bercail.

Si la transition physique se fait avec tant de rapidité, il ne faut pas se faire illusion, les habitudes de vie quotidienne ne voyagent pas aussi vite et encore moins les habitudes intellectuelles. Il faudrait y mettre plusieurs jours avant de faire coïncider le sommeil et l'appétit avec l'horloge locale qui est à six heures de distance de l'horloge Romaine.

L'esprit reprendra plus facilement ses activités préconciliaires, mais encore . . . Le pape a dit que les évêques font, pendant la première session du concile leur noviciat. Et ce fut une vie à la fois régulière et un peu artificielle, du genre que subissent les aspirants à la vie religieuse. "Artificielle" parce que, tous les matins, jour après jour, il fallait concentrer son attention sur un seul sujet à la fois, dans une magnifique salle à l'abri des tracas de la vie normale. A voir les évêques partir en autocar, tous les matins, on pouvait les prendre justement pour des écoliers. Et plusieurs admettent candidement qu'ils ont suivi un véritable cours de révision théologique.

Tout en approfondissant leurs connaissances ecclésiastiques, moyennant des discours en concile et des conférences particulières, les évêques ont passé par deux autres expériences enrichissantes. En premier lieu, ils ont pris contact physiquement avec l'Eglise universelle, non seulement dans son centre avec le pape et ses lieutenants, mais aussi avec les autres évêques de partout, avec leurs manières d'agir, leurs problèmes, leurs accomplissements. En deuxième lieu, et un peu en conséquence de l'autre, ils reviennent avec un point de vue un peu différent sur leurs propres diocèses.

Etant humain, un évêque peut de temps en temps ne pas concevoir son propre royaume comme faisant partie d'une société universelle, et ne pas le sentir lié par des devoirs d'unité et d'harmonie avec les autres membres. Il peut aussi en avoir été trop facilement content ou mécontent, n'ayant pas les moyens de trouver des points de comparaison avec des diocèses semblables ailleurs dans le monde.

Mais il réalise surtout après deux mois au Concile, qu'un diocèse canadien ou africain est aussi catholique, romain et apostolique que n'importe quel autre diocèse, même le plus ancien, que la pureté et la profondeur de la doctrine, l'intensité des rites ne dépendent pas de la géographie. C'est un peu ce que le pape a voulu suggérer quand il a signalé l'exemple de saint Charles Borromée, qui a tenu plusieurs synodes et conciles locaux, après le Concile de Trente, pour faire de son diocèse le modèle de tous les autres. Ainsi l'évêque qui revient, ayant représenté son diocèse, ses prêtres, ses religieux et ses religieuses, ses fidèles, ses ouailles séparées et ses non-baptisés au Concile, fait revivre le Concile chez lui. C'est l'idée en tout cas qui inspire ceux qui, n'étant pas évêques, ont été des spectateurs émus du Concile.

Un troisième sentiment sommeille au fond de l'âme des participants au Concile. Ils sont conscients d'être au seuil seulement d'une immense aventure intellectuelle, morale et spirituelle. La première session de cette réunion n'a été qu'une répétition préliminaire de ces assises dont les lacunes porteront fruit à l'avenir. Question de procédures plus expéditives, d'entente plus rapide entre experts et pasteurs, d'amélioration du service des nouvelles, d'activité accrue et coordonnée des secrétariats nationaux, etc. Question aussi d'élaboration d'une nouvelle mentalité à l'égard des protestants, des orthodoxes, des païens, des asiatiques, des communistes . . . une offensive de bienveillance. Question alors d'un travail qui mettra à contribution tous les talents humains et surnaturels des évêques et du pape, d'un travail en somme long et gigantesque.

L'on commence à discerner aujourd'hui, à la fin de la première session du Concile, les grandes lignes de cet édifice immense de lumière et de grâce, que Jean XXIII a entrevu pour un instant quand l'idée du Concile fut née. On a bien dit que ce sera le plus grand événement du siècle.

Dépenses des candidats aux élections fédérales

OTTAWA — Les chiffres, encore incomplets, compilés à Ottawa sur les dépenses électorales des candidats aux élections fédérales de juin dernier montrent que 22 d'entre eux ont déclaré avoir dépensé plus de $20,000 dans leur tentative de se faire élire représentants du peuple aux Communes.

C'est le candidat libéral battu dans Villeneuve, M. Denis Pilon, qui a présenté la note la plus élevée, avec $29,273.52. M. Réal Caouette, le leader créditiste, l'emporta dans ce comté avec des dépenses de seulement $2,694.39.

De tous les chefs de partis, c'est M. Diefenbaker qui a dépensé le moins dans son propre comté, soit $5,220.73. Les dépenses de M. Thompson furent de l'ordre de $6,533.18 et celles de M. Pearson, de $9,000.

Quant à M. Douglas, battu dans Regina, il dépensa une somme de $14,008.50, bien inférieure aux $23,867.94 dépensés par son vainqueur conservateur, M. Ken More.

145 candidats ont dépensé moins que $1,000. Ce chiffre inclut deux canddiats créditistes qui affirment n'avoir rien dépensé du tout. Il s'agit de J. Stann, de Kitchener, qui se mérita 423 votes dans Simcoe Est et George B. McLenon, de Scaborough, qui obtint 222 votes dans Greenwood.

496 candidats ont dépensé de $1,000 à $10,000. 156 candidats ont dépensé de $10,000 à $20,000.

Voici une photo d'une peinture qui orne l'église principale de Sienne, en l'honneur de l'Immaculée Conception. On y voit représenté le triomphe de Marie sur Satan, qu'elle écrase de son talon, par l'exemption du peché originel. Au Concile Vatican actuel il sera question d'une nouvelle définition du rôle de Marie dans le plan du salut, mettant l'accent probablement sur sa maternité spirituelle à l'égard de tous les hommes, suite naturelle de son rôle comme Mère de Jésus, qui est la tête du corps mystique dont les chrétiens sont membres. Jean XXIII ne cesse d'invoquer la protection de Marie sur ce Concile et de la nommer en ces termes: "Mère de Jésus et notre Mère". On célèbrera cette fête avec un éclat spécial cette année, en conclusion de la première session du Concile. "Ave Maris Stella . . . Monstra te esse Matrem".

Lettre de Paris

Les premiers pas d'une nouvelle démocratie en France

par Maurice HERR

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

C'est par un petit coup de théâtre qu'a débuté la nouvelle législature, qui ne fut d'ailleurs officiellement ouverte que le 6 décembre lorsque la nouvelle Assemblée nationale s'est réunie pour la première fois.

Ce coup de théâtre concerne la formation du nouveau gouvernement. Certes, M. Georges Pompidou a bien été, comme prévu, confirmé dans ses fonctions de premier ministre par le général de Gaulle, que les résultats des récentes élections ont "enchanté". Mais la composition du gouvernement lui-même ne sera connue qu'après la rentrée parlementaire. Surprise générale. On s'attendait en effet à une reconduction pure et simple du cabinet sortant légèrement remanié. Que s'est-il donc passé pour que le général de Gaulle impose ainsi à M. Pompidou un délai de réflexion beaucoup plus long que prévu?

Il apparait, en fait, que le chef de l'Etat a voulu seulement respecter les convenances. Soucieux de ne pas aggraver le divorce entre l'exécutif et le législatif, et désireux de ne pas humilier inutilement la nouvelle Assemblée nationale, de Gaulle a demandé au premier ministre de ne pas constituer son cabinet avant que la législature ne soit officiellement inaugurée au Palais-Bourbon (Assemblée nationale).

L'on sait cependant que l'équipe ministérielle sortante ne sera pas sensiblement modifiée dans sa composition. Seules les attributions ministérielles pourront changer. Ainsi, il est probable que M. Christian Fouchet abandonnera le ministère de l'Information, pour prendre en charge celui de l'Education nationale, auquel de Gaulle veut donner un lustre et des moyens accrus.

On prête en effet au président de la République l'intention, maintenant que la voie politique est libre devant lui et qu'il dispose au Parlement d'une majorité solide et cohérente, de s'attaquer résolument à certains grands problèmes de caractère social comme ceux de l'enseignement, du logement et de la répartition du revenu national.

"J'irai plus loin que leur 'Front Populaire', aurait dit de Gaulle à des fidèles de l'U.N.R. qui le pressait d'ouvrir enfin le dossier 'social'. Et de rappeler qu'il fut, lui, de Gaulle, en 1945, l'homme des nationalisations (électricité, gaz, houillères, banque de dépôt) et le promoteur de la Sécurité Sociale."

L'enseignement est un des secteurs dans lesquels le retard français est assez considérable. Non pas en qualité, mais en quantité. L'élan démagraphique que le pays connait depuis 1946 aboutit maintenant à l'irruption, chaque année, de près d'un million d'écoliers supplémentaires. Pour accueillir cette jeunesse, et pour lui permettre de poursuivre des études aussi loin que possible, il faut bâtir des écoles, des collèges, des universités, des laboratoires. Il faut aussi former des maîtres, des professeurs, des chercheurs.

De Gaulle veut que cela soit fait, et il a demandé à M. Christian Fouchet de s'y employer énergiquement dès son entrée en fonctions.

La même volonté d'agir vite et fort se manifeste au plan du logement. Toujours à cause de la poussée démographique, il s'agit là d'un problème non résolu et inquiétant en raison de ses douloureuses conséquences pour d'innombrables Français. De Gaulle a dit: "Il faut à la France 500,000 logements nouveaux par an, et non les 300,000 que nous construisons actuellement". Les spécialistes ont formulé des objections techniques et financières. De Gaulle les a balayées d'un revers de main. "Entre le nécessaire et l'impossible, a-t-il dit, il y a l'indispensable. C'est la solution moyenne que j'ai choisie. Sinon, je vous aurais demandé de construire en un an les trois millions de logements dont la France a besoin!"

* * *

De Gaulle, on le voit, ne s'embarrasse pas de considérations de détail. Son désir de donner une solution à certains problèmes urgents rejoint d'ailleurs les préoccupations de la cohorte des députés gaullistes élus les 18 et 25 novembre. Ces hommes, que le corps électoral a envoyés en masse au Palais Bourbon découvrent soudainement qu'ils n'ont pas de . . . programme. Ils sont allés à la victoire avec les "godillots" du général, et la France les a acceptés dans la mesure où ils se présentaient à elle comme les garants du maintien de de Gaulle à la tête des Affaires françaises. Mais quel sera leur plan d'action au Parlement, et dans quelles voies engageront-ils le gouvernement dont ils forment, pour l'essentiel, la majorité?

La redécouverte du péril communiste a tempéré chez ces hommes l'euphorie du succès électoral. Peut-être même certains d'entre eux se sont scandalisés de la présence dans les urnes de près de quatre millions de bulletins communistes. En tout cas, beaucoup s'étonnent devant le fait qu'aujourd'hui encore, en pleine période d'expansion économique et de progrès social, un Français sur cinq vote encore pour M. Thorez (communiste). Que faire pour que cette "étrangeté" disparaisse? "Soyons sociaux, encore sociaux, toujours sociaux", répondent les choeurs de l'U.N.R., prêts à soutenir toutes les audaces du général en ce domaine.

L'avenir nous dira ce qu'il en sera. Une chose est certaine: le général de Gaulle n'est pas, et ne sera jamais un doctrinaire. Il est essentiellement pragmatiste. Il fixe des objectifs à atteindre sans se préoccuper des moyens, et il choisit ensuite ceux-ci en fonction de ce qu'il pense être leur efficacité, et non en vertu d'une idéologie. Cette façon de faire a toujours déconcerté, et peut-être même déconcerte-t-elle encore les spécialistes de la politique, les hommes des partis, enfermés dans des systèmes idéologiques plus ou moins étroits.

* * *

Mais le président de la République n'oublie pas qu'il s'est donné pour mission d'être un rassembleur. Ses récentes initiatives constitutionnelles tout comme, précédemment, la solution qu'il a imposée concernant l'Algérie, ont fait se dresser contre lui d'importantes catégories de Français. Après les victoires électorales qu'il a remportées, de Gaulle semble prêt à se faire pardonner son succès afin de retrouver sa très large audience de naguère.

Son premier geste après les élections a été de gracier deux condamnés à mort de marque, le général Jouhaud, l'un des chefs du putsch militaire d'avril 1961 à Alger, et le "Monocle" Canal, chef de l'O.A.S. en métropole. La subversion parait définitivement vaincue. L'armée a retrouvé son calme et elle est redevenue "la grande muette" de naguère — même si certains de ses chefs n'en pensent pas moins —, et de Gaulle se donne le beau rôle en faisant preuve de magnanimité. Il pense désarmer ainsi ses derniers adversaires.

M. Georges Pompidou s'apprête à jouer un jeu semblable à l'égard du Parlement, et plus spécialement à l'endroit de l'opposition "nationale". Tout donne à penser, en effet, que dans la nouvelle assemblée les rapports entre le gouvernement d'une part, la majorité et l'opposition d'autre part, seront plus souples que ceux qu'avaient imposés M. Debré, lequel a eu, il est vrai, la tâche lourde et difficile de faire prévaloir un style nouveau contre des habitudes fâcheuses et solidement enracinées. Dans l'esprit de M. Pompidou, il s'agit bien sûr, de promouvoir un parlementarisme d'un type nouveau, mais aussi de détacher la gauche, et particulièrement le socialisme, des tentations "Front Populaire". Aussi bien lors des obsèques de M. René Coty (ancien président de la République Française), le général de Gaulle a-t-il ostensiblement serré la main à M. Guy Mollet . . . en ignorant le président du Sénat, M. Monnerville, qui, l'on s'en souvient, a lancé contre lui l'accusation de forfaiture.

* * *

Le Sénat est-il pour autant condamné? On laisse entendre, dans l'entourage du chef de l'Etat, que le prochain référendum pourrait effectivement porter sur une transformation du rôle et de la composition de la seconde assemblée. De Gaulle saisirait pour cela la première occasion. Mais quand?

Quoi qu'il en soit, il apparait de plus en plus nettement que ces consultations électorales de l'automne marquent effectivement un "tournant" capital pour le régime gaulliste. Une démocratie nouvelle s'instaure en France, forte, musclée et néanmoins libérale. Puisse-t-elle le demeurer.

Maurice HERR.

Enseignement du français en Colombie-Britannique

VICTORIA — Le président de l'Association des professeurs de langues modernes de la Colombie-Britannique, M. Douglas Parker, de Victoria, a déclaré que la Colombie-Britannique était la province canadienne qui avait le plus fait pour encourager l'enseignement du français chez elle.

M. Parker, de retour d'un colloque de la fédération canadienne des instituteurs, s'est dit surpris de voir que la Colombie-Britannique, la province la plus éloignée du Québec, au point de vue géographique, était bien en avance sur les autres provinces de langue anglaise en ce qui concerne l'enseignement du français.

Billet du vendredi

Gilles Marcotte étudie notre littérature

Spécial à La Liberté et le Patriote

On sent un effort sérieux de compréhension dans le dernier ouvrage de Gilles Marcotte: **Une Littérature qui se fait.** (1) L'auteur a lu les livres dont il traite, ce qui a son importance. Il apprécie, pèse, juge en connaissance de cause. On n'en peut dire autant d'autres critiques, qui exécutent un romancier en trois temps trois mouvements, un poète en un clin d'oeil, avec désinvolture et apparence de conscience. Ils n'en savent rien ou à peu près, ne connaissant d'eux qu'un ouvrage sur six, mais ils n'aiment pas la tête de leur homme, ou ils ne lui pardonnent pas son allégeance politique.

Voilà qui parait loin de la littérature, mais n'en est pas moins vrai. Il faut, pour savoir, être au fait de certains dessous. Dans son livre, Marcotte s'occupe de romanciers et de poètes, à l'exclusion d'autres. Il y a à cela une raison, à souligner pour les primaires. Poètes et romanciers sont des inventeurs, autant que des raconteurs. Ils sont imagination et sentiment, sensibilité, et l'histoire veut qu'ils soient à l'origine des lettres en chaque pays, ne serait-ce que par la tradition orale.

* * *

Le plus modeste étudiant en lettres, qui ne dort point pendant les cours des professeurs, sait que l'avoir littéraire d'une nation se présente en deux secteurs: le créateur et le didactique. En ce dernier, qui vient après l'autre dans l'ordre chronologique, se classent l'histoire, les essais, la critique. La littérature dite créatrice, elle, comprend trois genres: la poésie, le roman, le théâtre. La première se retrouve dans les autres, chez les écrivains qui sont autre chose que des machines à penser.

Comme le roman peut être poétique, il arrive à la poésie d'être romanesque — terme d'ailleurs élastique — théâtrale aussi, ce qui n'est pas un apport. Les trois se mêlent et s'entremêlent parce qu'ils sont, dans leur essence, des produits de l'imagination. S'il arrive à celle-ci d'être un peu folle, il faut dire qu'elle sauve l'homme de l'ennui et de la banalité quotidienne, par ce qu'elle lui apporte de neuf, de beau, de désirable, dans le monde illimité du rêve. C'est ce qu'essaye de démontrer Marcotte, journaliste et critique, romancier lui-même, en marge de cette littérature, la nôtre, que d'aucuns voient grandir, que d'autres nient avec dédain.

* * *

Si cette littérature ne se classe pas parmi les plus adultes, elle témoigne d'une adolescence vigoureuse. En s'attardant à la poésie et au roman, le critique marque leur importance première, et que le théâtre retarde sur eux. Ce qui paraît juste. Nos dramaturges sont rares, et ceux-là qui percent restent jeunes un tantinet, manquant d'étoffe et de fini. Comme d'ailleurs leurs interprètes, plus nombreux, qui possèdent la plupart des qualités exigées d'eux, hors le naturel. Cela pour l'ensemble, compte tenu d'honnêtes exceptions. Le livre de Marcotte se résume à deux essais, le premier sur le roman, le second sur la poésie, et ce dernier — qui devrait être le premier — beaucoup plus élaboré que l'autre.

Dans un tableau rapide, il analyse l'oeuvre et les motifs de nos principaux romanciers, ceux des tout débuts et les autres des périodes 1880-1900, 1922-1935, 1938-1950, ceux qui viennent après, un seul excepté, qui est Marcotte lui-même. Et pour cause. Cela tient en moins de 50 pages, alors que 130 vont aux poètes. Les romanciers ne sont pas jaloux, qui se demandent ce qu'aurait donné un traitement égal. Quant aux poètes, il les étudie un à un, de Crémazie à Roland Giguère, sans oublier personne qui compte au cours des ans: Alfred Garneau et Albert Lozeau, Nelligan, les artistes Paul Morin et René Chopin, Alfred Desrochers et Jovette Bernier, Saint-Denys-Gareau, Rina Lasnier, Alain Grandbois, Anne Hébert.

Guidé par l'auteur, on comprend mieux après qu'avant. Gilles Marcotte est un critique qui ne manque pas de critères. Il est lucide en plus, clair, pas compliqué. On n'en saurait dire autant de certains.

L'ILLETTRE.

(1) Editions HMH, Montréal.

Avocat de langue française pour la rédaction de la loi

OTTAWA — La commission Glassco estime qu'il "est essentiel" que l'on assure, dès la première étape de rédaction d'une nouvelle loi, la collaboration d'un avocat de langue française formé à la discipline du droit québécois.

Le second rapport de la Commission dit que cela est nécessaire "non seulement afin d'assurer l'exactitude juridique de la version française, mais aussi pour souligner les répercussions particulières que le projet de loi pourrait avoir sur les résidants du Québec sous le régime du code civil".

On signale également que lorsqu'un ministère a des rapports fréquents des résidants du Québec, il devrait compter parmi son personnel des avocats capables de traiter en français avec le public. Par ailleurs ceux qui ne possèdent aucun avocat de droit civil se voient conseiller de "prendre soin de déferer les problèmes de droit civil, particulièrement complexes, à la division de droit civil du ministère de la justice".

Les commissaires ont aussi noté que les lois fédérales sont presque toujours rédigées en anglais, et traduites en français.

Ils insistent sur la nécessité de "s'assurer de l'exactitude juridique de la version française". Pour cela, ils recommandent de donner au Bureau des traductions tout le temps nécessaire à une bonne traduction.

Heureux homme, celui qui supporte l'épreuve! Sa valeur une fois reconnue, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. (Jac 1, 12)

Le Cinéma — Ma responsabilité

CABINET OF CALIGARI, The: B — Adultes, des réserves

Note

L'appréciation publiée du film "Cabinet of Caligari" la semaine dernière était celle de la version allemande (1919) A II. L'appréciation suivante est celle de la version américaine (1962) B. C'est ce dernier film qui passera à nos écrans.

Américain. 1962. 105 minutes. Cinémascope. Drame psychologique réalisé par Roger Kay avec Glynis Johns, Dan O'Herlihy et Estelle Winwood.

Sur une route isolée d'Angleterre, une jeune femme, Jane, a une panne de voiture. En quête de secours, elle sonne à un manoir à la tombée du jour. On l'y accueille pour la nuit. La conduite excentrique de son hôte, un certain Dr Caligari, l'intrigue d'abord, puis l'inquiète lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle est devenue prisonnière. Le lendemain, elle fait la connaissance des autres pensionnaires de l'étrange demeure qui tient à la fois de l'hôtel et de la maison de repos. L'amitié d'un compagnon, Paul, l'aidera à traverser l'épreuve à laquelle elle est soumise.

Comme le célèbre film allemand des années 20, cette oeuvre s'aventure dans les mystérieux dédales de l'inconscient. Là s'arrête cependant la comparaison, car le film actuel n'a rien retenu du scénario original et seule une séquence de rêve s'apparente à l'expressionnisme. Malgré la bizarrerie des décors et le talent des interprètes, l'ensemble reste peu convaincant.

Appréciation morale: Ce film, qui met l'accent sur des désordres d'ordre sexuel, comporte des scènes suggestives.

* * *

REQUIEM FOR A HEAVYWEIGHT: A II — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 87 minutes. Drame psychologique réalisé par Ralph Nelson avec Anthony Quinn, Jackie Gleason et Julie Harris d'après une pièce écrite par Rod Sterling.

Après un rude combat, le boxeur Mountain Rivera est forcé d'abandonner la boxe. Il se rend à un bureau de placement où il rencontre une jeune fille dévouée, Grace Miller, qui s'apitoie sur son sort et finit par lui trouver un emploi. Mais son ancien patron, en mauvaise posture financière, veut continuer à l'exploiter. Il le fait alors engager par un promoteur de lutte et l'enivre pour l'empêcher d'aller au rendez-vous que Grace lui a ménagé avec un employeur éventuel. Malgré les pressions de la jeune fille, Mountain devient un bouffon dans les arènes de lutte.

Ce film, qui commence par un essai heureux de caméra subjective, faiblit un peu par la suite, mais demeure intéressant. Certaines scènes sont forcées, mais la peinture des milieux de la boxe et de la lutte est réussie et le caractère de victime du boxeur Rivera est rendu de façon puissante par Anthony Quinn.

Appréciation: Ce film condamne certains procédés inhumains du monde du sport commercialisé. L'interprétation est attachante

* * *

H.M.S. DEFIANT — Adultes et adolescents

Britannique. 1962. 101 minutes. Cinémascope. Eastmancolor. Drame psychologique réalisé par Lewis Gilbert avec Alec Guiness, Dirk Bogarde et Anthony Quale, d'après le roman "Mutiny" de Frank Tilsley.

En 1797, le H.M.S. Defiant fait voilé vers la Corse sous le commandement du capitaine Crawford. Ce dernier a maille à partir avec son premier lieutenant, Scott-Paget, un marin sadique qui rend la vie impossible à l'équipage. L'opposition entre les deux hommes va s'accentuant de jour en jour tandis que la colère monte de plus en plus parmi l'équipage. La situation s'aggrave lorsque le Defiant capture une frégate ennemie et découvre dans les papiers d'un officier que la flotte française s'apprête à envahir l'Angleterre. Crawford ayant été blessé dans le combat, Scott-Paget prend le commandement, ce qui provoque une mutinerie. Crawford fait alors appel au patriotisme du chef des révoltés et le H.M.S. Defiant parvient à arrêter la flotte napoléonienne.

Après un départ assez lent et quelque peu monotone, l'ensemble reprend vie et soutient l'intérêt jusqu'à la fin. La reconstitution des batailles navales est à souligner. Guiness est excellent comme toujours.

Appréciation morale: Le film met en valeur une conception humaine du commandement. Le contexte d'époque et la portée des scènes de violence et de brutalité fait réserver ce film aux adultes et adolescents.

* * *

GIRLS, GIRLS, GIRLS: A II — Adultes et adolescents

MANCHURIAN CANDIDATE: A III — Adultes

La Bible vous parle

Celui qui résiste à l'autorité, résiste à l'ordre que Dieu a établi et ceux qui résistent, attireront sur eux-m ê m e s une condamnation. (Rom. 13, 2)

St-Claude

Concours de la Relève

Le vendredi soir 30 novembre, un groupe de soixante élèves, quelques parents et professeurs, ainsi que M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire, se rendaient au concours de Bonnes Expressions de la Relève à Mariapolis pour encourager la gagnante locale, Simone Rey. Arthur Rey et Brunel Girardin jouèrent de nouveau la saynète "Il y a cuisinière et cuisinière", et le choeur présenta un chant mimé, "Jonas dans la baleine".

Causerie missionnaire

Le lundi 3 décembre, le R. P. A. Hamel, P.B., vint parler aux élèves de l'école secondaire. Il fit voir que dans le monde chacun a sa place et que Dieu a donné à tous des aptitudes pour remplir cette place. C'est en suivant cette vocation que les jeunes seront les plus heureux et Dieu leur donnera sûrement les grâces nécessaires. Enfin, le Père Hamel souhaita qu'il y ait à St-Claude parmi les élèves présents plusieurs jeunes qui se donneront à Dieu dans la vie religieuse.

Gagnante

Félicitations à Jeannine Jubinville pour avoir gagné un second prix dans le grand concours de la "Vie Etudiante". Tu nous feras entendre le microsillon de ton choix, n'est-ce pas, Jeannine?

Ouverture de l'école

"Quand donc l'ouverture officielle de l'école secondaire?" est une question que l'on entend de toutes parts. Vous ne perdez rien pour attendre. Elle vous ouvrira toutes grandes ses portes l'année prochaine, en janvier. L'inspecteur Lockhart, qui est venu visiter les élèves de la 12e année, a trouvé l'école de son goût et très bien équipée. Vous verrez vous-même comme il a raison!

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberte et le Patriote

Le lundi 3 décembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Un délégué de l'église luthérienne "Prince of Peace" se présenta devant le comité de finances pour demander un rabais sur les taxes du terrain que cette congrégation a acheté dans le Parc Windsor et sur lequel elle n'a pas construit d'édifice encore; le comité avait reçu une lettre du département d'évaluation du Métro disant que cette propriété est évaluée à $5,000 et puisqu'il n'y a pas d'édifice consacré au culte sur le terrain, la charte de la ville ne permet aucun rabais et le comité recommande de refuser cette demande à son grand regret.

Me Robert Bétournay, au nom du local de l'union des pompiers de St-Boniface, demande au comité de feu de bien vouloir éclaircir certaines clauses du contrat de travail des pompiers, surtout pour ce qui a trait aux promotions; l'union proteste contre la promotion d'un capitaine suppléant au rang de capitaine, alors qu'il y en avait plusieurs ayant plus de séniorité que celui qui a été choisi; le comité du personnel semble avoir ignoré la recommandation du chef des pompiers; lorsque les candidats sont d'égale valeur, la séniorité devrait primer. Le chef doit, d'après le contrat de travail, recommander les candidats d'après leur habileté, leurs qualités dans la conduite des hommes et leur degré de séniorité, et c'est ce que le chef a fait. Les échevins Guilbault et McKall font ressortir que le comité n'est pas obligé d'accepter la recommandation du chef si, d'après son jugement, un autre est mieux qualifié et que, sur le point de la séniorité, il y a déjà eu plusieurs précédants contraires où l'union ne s'est pas objecté. Le Conseil seul a le droit de nommer aux diverses positions; le chef n'a pas le droit. Après une longue discussion, le comité du personnel a accepté de rencontrer une délégation de l'union pour lui donner les raisons qui ont motivé le choix qu'il a fait.

Trop de boue

Trois citoyens du chemin Bourget se plaignaient en termes véhéments de l'état déplorable de ce chemin depuis que le Métro procède à l'installation de la ligne d'aqueduc; il y a tellement de boue que les enfants ne peuvent se rendre à l'école qu'avec beaucoup de difficultés; s'il y avait un incendie, les pompiers ne pourraient s'y rendre; un des délégués déclare que son automobile est prise dans la boue et qu'il est obligé de porter sur son dos les provisions pour sa famille; ce dernier accusa les échevins d'être bien assis sur leur . . . fauteuil et de ne pas s'inquiéter de ce problème puisque c'est la troisième fois qu'il vient se plaindre; le comité, après avoir entendu patiemment les plaintes, recommande de demander au Métro et à la McNamara Construction, ainsi qu'à la Nelson River Construction, ce qu'ils peuvent faire pour remédier à la situation; si le temps tourne au froid, le problème sera réglé jusqu'au printemps; la ville se propose de paver cette rue l'an prochain, car il y aura là une grande entreprise en construction.

Un résidant de la rue La Vérendrye voudrait obtenir une licence pour la vente de mausolées qui seraient installés dans les cimetières publics ou privés; ces mausolées peuvent accomoder de 10 à 12 sépultures ou même jusqu'à 200 ou 300 lorsqu'il s'agit d'entreprises communau t a i r e s; comme il y a des lois et règlements qui régissent la sépulture, l'avocat de la ville recommande à ce monsieur de faire une demande au département de la Santé de la province; s'il obtient la permission de ce département il n'aura aucune difficulté à obtenir une licence de vendeur.

Le comité de finances recommande de dépenser la somme de $600 pour la réparation de la balance municipale.

L'ingénieur ayant étudié les soumissions de plusieurs firmes, recommande au comité des travaux publics d'accepter la soumission de Steel Structures Ltd au montant de $66,909 pour la construction d'un édifice de 60 x 200 x 20 pieds en blocs de ciment sur la rue Plinquet, lequel sera utilisé par la département du génie et par la commission des parcs.

Rue prolongée!

L'ingénieur devra faire rapport au comité des propriétés foncières sur le coût requis pour continuer l'avenue de la Cathédrale jusqu'à la rue Bourgeault; il faudra que la ville exproprie une ou deux propriétés sur la rue Desautels si elle acquiert la propriété du Hydro; toutefois le comité croit qu'il faudrait aussi étudier la possibilité de prolonger la rue Bourgeault jusqu'à l'avenue Provencher, ce qui serait beaucoup mieux au point de vue de la circulation des camions, à cause de la proximité de deux écoles sur la rue Cathédrale.

Le trésorier, se voyant dans une situation difficile lorsqu'un des employés qui a acquis beaucoup d'expérience dans son département se voit offrir une position très avantageuse à l'extérieur, demande au comité du personnel de bien vouloir considérer la possibilité de promouvoir cet employé à une classification plus élevée et de lui donner le salaire maximum de cette classification: le comité regrette de ne pouvoir accéder à cette requête; ceci serait à l'encontre du contrat de travail qui régit l'union des employés civiques.

A lundi prochain.

Cent vingt dames et demoiselles sont "collégiennes" un dimanche

Plus de 120 dames et demoiselles répondaient l'autre dimanche à l'invitation cordiale des Dames Auxiliaires du Collège de St-Boniface, en venant visiter dans l'après-midi divers locaux de cette institution. Elles y furent reçues par le R. P. Recteur et les autres membres du personnel enseignant.

La visite comporta d'abord un stage dans la grande bibliothèque du pavillon universitaire et dans celle des jeunes au 2e étage de l'édifice central. Les visiteuses pour la plupart n'avaient jamais vu tant de livres si attrayants et si "savants". Ce leur fut donc une joie particulière de circuler le long des divers rayons, de feuilleter telle oeuvre de philosophie ou d'histoire, de découvrir parfois tel auteur préféré . . .

Toutes se rendirent ensuite au laboratoire de chimie au 3e étage où des élèves leur firent avec fierté une démonstration d'analyse chimique. Au laboratoire de biologie le professeur, qui est nul autre que le Père Recteur, leur fit la démonstration d'une dissection de lapin. Puis des films de sciences naturelles vinrent compléter cette excursion dans le domaine de la science.

Dans la salle de récréation au sous-sol de l'aile ouest du collège les visiteuses assistèrent à diverses démonstrations: parties de ballon-panier par les Elémentaires et les Syntaxistes et exercices de gymnastique par un groupe d'athlètes bien entraînés. Elles purent ensuite visiter l'Atelier où le studio d'arts plastiques retint surtout leur attention, et les locaux du journal étudiant "Frontières".

La visite terminée, le café fut servi dans la salle académique par les Dames Auxiliaires qui, avec leur dévouée et souriante présidente, Mlle Aimée Pelletier, aimeraient recevoir toutes les suggestions, idées ou impressions que les parents et amis du Collège seraient assez aimables de leur faire parvenir au: Collège de St-Boniface, 200, avenue Cathédrale, St-Boniface. De cette manière elles pourraient encore mieux orienter leur travail au service d'une institution qui doit intéresser tous les Franco-Manitobains.

QUEBEC — Les besoins d'entreposage des grains de l'Ouest à des points stratégiques dans l'Est canadien, en particulier dans les régions du Lac-St-Jean et du Bas-St-Laurent, et dans les Maritimes, seront l'objet d'une étude particulière de la part du ministère fédéral de l'agriculture.

Parlant à Québec, devant l'Association pour l'expansion et la protection de l'industrie agricole dans l'Est du Canada, M. Louis-Joseph Pigeon, secrétaire parlementaire du ministre de l'agriculture, a précisé que les emplacements pour ces entrepôts de grain "seraient choisis pour mieux servir les centres d'élevage . . ."

M. Pigeon, qui représentait le ministre de l'agriculture, a reconnu l'existence d'un "certain malaise" entre l'Est et l'Ouest du pays sur la question de la vente des grains. Il a dit que la construction éventuelle d'entrepôts dans l'Est du Québec et dans les Maritimes sera un corollaire de la législation que le ministre veut introduire au cours de la présente session pour rendre permanente la politique d'assistance fédérale au transport des grains. A ce jour, cette aide est accordée chaque année par arrêté en conseil.

M. Pigeon a dit que c'est le désir du ministre d'utiliser "à son maximum les voies de transport par eau avant la fermeture de la navigation pour transporter le maximum de grains nécessaires dans l'Est du pays au coût minimum".

La maturité des députés du Québec

NDLR

L'article hebdomadaire de notre chroniqueur politique, M. Jean-Marc Poliquin, ayant été retardé à cause des difficultés de la poste aérienne, nous reproduisons un de ses rapports récents dans le journal "L'Action de Québec", en y ajoutant le commentaire de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste. L'article de M. Poliquin contient en effet des suggestions d'une importance permanente.

* * *

Les députés du Québec ont donné des signes de leur maturité. Pour la première fois depuis le début de la Confédération, à notre connaissance, ils ont décidé de tenir régulièrement des réunions sans caractère partisan.

Ils se montrent enfin capables, au moins pour quelques heures, d'oublier leur étiquette de libéraux, de conservateurs et de créditistes, pour se prononcer sur des problèmes qui intéressent l'ensemble de leurs électeurs.

C'est la fin de l'oligarchie interne qui, par le passé, avait découragé tant de bonnes volontés, surtout au sein des vieux partis.

Dans cette perspective, jetons un coup d'oeil sur la période écoulée du 1er avril 1958 au 18 juin 1962.

Côté conservateur, seuls les ministres et les aspirants ministres reconnus comme tels pouvaient se faire écouter. Les autres avaient le droit de parler, de crier, de se lamenter, de faire des menaces aux caucus; mais leurs opinions ne pesaient pas lourd dans la balance. On s'en fichait royalement en haut lieu.

Côté libéral, c'est aussi grave. La domination des "chevaliers de l'Apocalypse" — MM. Pearson, Chevrier, Pickersgill et Martin — était souveraine. Ils se croyaient directement inspirés par le St-Esprit pour prononcer des discours à répétition aux Communes. Si un jeune avait la malencontreuse idée d'exprimer des opinions personnelles, il se faisait "engueuler" au sens vulgaire de l'expression.

Nous avons pris comme exemple la période la plus récente. Nous aurions pu cependant remonter à 1935, date du retour des libéraux au pouvoir, et rappeler comment de très beaux talents ont été, à force de rester en friche, comme frappés de stérilité définitive.

Les députés du Québec se sont enfin avisés qu'il leur appartenait de clore cette période. Ce changement d'attitude est surtout à l'honneur des représentants qui ont endossé la responsabilité d'une telle initiative. Nous songeons ici au Dr Marcoux qui semble avoir rempli le rôle d'un excellent agent de liaison.

Le plus beau de l'affaire est que les députés du Québec s'engagent d'avance à n'en retirer aucun avantage personnel.

Une des résolutions adoptées à la réunion le souligne: "Tout député, ou candidat, qui utiliserait à ses propres fins politiques les décisions prises au cours de cette réunion, sera publiquement dénoncé."

Un tel ferme propos de sévérité envers soi-même causera d'heureuses surprises partout dans la province. Les québecois n'étaient pas habitués à voir leurs représentants fédéraux mettre au premier rang les intérêts de la collectivité. Ils n'étaient pas accoutumés non plus à voir leur députation s'élever au dessus des querelles électorales.

Si messieurs les députés du Québec voulaient bien permettre à un journaliste de leur proposer un voeu concret, nous les inviterions à instituer un secrétariat permanent de la députation canadienne-française qui se mettrait au service des représentants, non seulement du Québec, mais aussi des autres provinces: Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, etc . . . Cela habituerait les québecois à penser leurs problèmes aux dimensions du Canada et cela habituerait les représentants des minorités des autres provinces à collaborer avec le Québec.

La réunion groupait les québecois de langue française et ceux de langue anglaise. C'était excellent à notre avis, car pareil rapprochement concourt à la compréhension entre les deux races. Cependant, le secrétariat de la députation canadienne - française devrait tenir certaines réunions à la seule intention des représentants de langue française pour y faciliter une plus libre discussion de nos problèmes à l'incidence nationaliste.

Quel que soit le sort réservé à nos propositions, nous jugeons que les députés du Québec on fait un pas de géant dans la bonne voie.

Jean-Marc POLIQUIN.

☆ ☆ ☆

Les S.S.J.B. appuient les députés fédéraux du Québec

Les députés de la province de Québec siégeant à la Chambre des Communes ont montré des signes évidents de maturité politique, en fin de semaine dernière, en acceptant de tenir une réunion dénuée de caractère partisan pour discuter d'une question intéressant l'ensemble de la population québecoise. La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec se réjouit de cette attitude nouvelle et encourage la députation du Québec à répéter le même geste chaque fois que les intérêts de la province et de sa population seront en jeu.

C'est ce que vient de déclarer M. le Dr Marcel Frenette, de Drummondville, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, à l'issue d'une assemblée du conseil d'administration de cette dernière. L'affaire Gordon n'aurait donné que ce résultat, a précisé le Dr Frenette, que nous aurions mille raisons d'être satisfaits.

A notre connaissance, continue le Dr Frenette, c'est une des rares fois depuis le début de la Confédération que des députés acceptent d'oublier leurs étiquettes de libéraux, de conservateurs ou de créditistes, et cherchent en commun les moyens d'apporter une solution adéquate à un problème touchant la population qui leur a confié le mandat de les représenter à la Chambre des Communes. Pourtant, nombre de questions dans le passé auraient mérité qu'on prenne une attitude semblable.

Les problèmes ne sont ni plus nombreux aujourd'hui, ni plus urgents qu'ils n'étaient hier. Le seul changement vient au contraire du fait que les députés actuels aient acquis la conviction que les intérêts de la population sont des plus importants que ceux des partis où ils mélitent. C'est cette attitude d'esprit, ce dégagement personnel qui nous réjouit, car il est chargé de promesses pour l'avenir.

En effet, poursuit le Dr Frenette, nous avons toutes les raisons de croire que la députation du Québec aura de nouveau l'occasion, au cours des mois et des années à venir, d'unir ses efforts devant les projets concernant la province de Québec de façon particulière, où ses intérêts seront plus touchés que ceux des autres provinces canadiennes. Dans l'immédiat, l'intervention du Fédéral dans l'enseignement technique — un problème réservé à la juridiction des provinces — ou l'établissement d'un fonds contributoire de retraite devraient retenir l'attention de nos députés qui viseraient à faire l'unanimité à leur sujet. Ce sont des sujets ou la discipline traditionnelle des partis ne peut qu'être néfaste au Québec.

Pour terminer, conclut le Dr Frenette, la Fédération des Société St-Jean-Baptiste du Québec serait disposée à reprendre à son compte la suggestion du correspondant parlementaire d'un quotidien québecois, lequel proposait d'instituer un secrétariat permanent de la députation canadienne française. Ce secrétariat accumulerait la documentation et ferait les recherches dont il mettrait les conclusions à la disposition des députés canadiens-français lorsqu'il serait nécessaire de faire l'unanimité sur une question. Cette suggestion mériterait certes d'être étudiée.

La Bible vous parle

Ne s o y e z pas nonchalants. Soyez fervents d'esprit; c'est le Seigneur que vous servez. (Rom. 12, 11)

La Caisse Populaire de Saint-Boniface

A sa réunion du 28 novembre dernier, le Conseil d'administration a accepté à regret, étant donné leurs nombreuses années de services et leur dévouement envers la Caisse Populaire de St-Boniface, les démissions de M. et Mme Joseph De Ambrosis, prenant effet le 31 décembre 1962.

A compter du 1er janvier 1963, M. Maurice Therrien, gérant de la Caisse Populaire de Lorette, assumera les fonctions de gérant.

COMMUNIQUE.

Saint-Emile

Décès

Le 11 novembre est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Olive Lalonde, âgée de 79 ans, de 112, avenue Worthington, St-Vital.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Coutu et le service funèbre chanté en l'église St-Emile de St-Vital. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Qui aime sa vie la perd; et qui hait sa vie en ce monde la conservera en vie éternelle. (Jn 12, 25)

La Défense Civile dit:

Si une attaque nucléaire parait évidente, les postes de radio diffuseront 24 heures par jour. Procurez-vous une radio à batteries au cas où l'électricité ferait défaut.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner 8-2351.

TRIBUNE LIBRE

Saint-Boniface, Man.,
le 5 décembre 1962.

T. Hon. John Diefenbaker,
Premier Ministre du Canada,
Edifice du Parlement,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Premier ministre,

Je viens de prendre connaissance dans l'hebdomadaire "Weekend Magazine" du "The Winnipeg Tribune", en date du 1er décembre 1962, d'un article intitulé "Heil Hitler", et signé par un dénommé Nicholas Denes.

Cet article relate l'existence d'un mouvement nazi au Canada, et tout spécialement à Montréal, auquel de nombreux canadiens semblent avoir adhéré.

Si cet article est vrai, il fait état d'une situation de laquelle notre pays, et donc tout d'abord le gouvernement que vous dirigez, devrait avoir honte.

Est-il nécessaire de souligner, Monsieur le Premier ministre, que lors du dernier conflit mondial, plus de 60,000 Canadiens ont fait le sacrifice de leur vie pour combattre l'idéologie démoniaque du nazisme?

Qu'on nous parle de réconciliation avec le peuple allemand, soit; j'en suis, mais que notre gouvernement tolère l'existence d'un mouvement nazi chez nous, est un outrage à la mémoire de nos héros, et une honte pour le pays.

Puis-je vous demander, M. le Premier ministre, d'envisager les mesures urgentes et radicales qui s'imposent, afin de faire cesser ce chancre qui ne manquerait pas de porter atteinte au prestige de la nation, si ces faits étaient publiés dans les pays amis et alliés du Canada?

Vous en remerciant très sincèrement d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération distinguée.

René ROTTIERS,
188, rue Notre-Dame,
Saint-Boniface, Man.

Décès

MME LAURA DeNOBELE

Le 14 novembre, Mme Laura DeNobele, de 170, rue Berry, St-Boniface, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 83 ans. Née à Loorchristie, Belgique, Mme DeNobele vint au Canada en 1904.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme H. Dornez, de St-Boniface, et trois petits-enfants.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Il ne reste plus grand temps avant la période des grandes fêtes de Noël, mais durant les quelques semaines qui nous restent, les activités du Conseil ne diminuent pas, au contraire. Nous allons aujourd'hui vous donner un bref aperçu de ce que nous nous proposons de faire, avec l'aide, bien entendu, de tous nos membres, sans exception.

D'abord, nous posons la question suivante à tous ceux qui ont encore en leur possession des billets de loterie: "Qu'allez-vous en faire?". Nous avons une suggestion, puis un conseil à vous donner à ce sujet: "Débarrassez-vous en au plus sacrant . . . puis faites rapport immédiat au président du comité, le frère Léo Collette". Le tout doit être bouclé pas plus tard que le 10 décembre. Alors, les gars, on se donne le mot, et on complète sans tarder le travail qui reste à faire en ce qui concerne le grand tirage.

Les 9 et 10 décembre sont deux dates très importantes pour tous nos frères chevaliers. Le 9, au Club St-Vincent, initiation aux 2e et 3e degrés. Vu que notre Conseil est chargé de cette initiation, naturellement on compte sur la collaboration entière de tous et chacun. Nous voudrions voir autant de membres que possible assister à cette démonstration. Le soir, à 6 h. 30, grand banquet à l'hôtel Niakwa Motor pour fêter nos nouveaux frères. Encore là, on se retrouve en grand nombre. Les billets sont déjà en vente, et on peut s'en procurer en communiquant avec n'importe quel membre de l'exécutif.

Le 10, au Club St-Michel, on clôturera toutes ces fêtes par une réception en bonne et due forme de tous nos nouveaux membres. En passant, ce sera le dernière assemblée générale pour l'année 1962. Peut-être serait-ce une bonne occasion de se rencontrer tous, soit pour discuter du travail accompli durant cette première partie de notre année colombienne, ou simplement en profiter pour se souhaiter autant de succès pour l'année 1963. En tout cas, on aimerait encore une fois voir autant de nos frères que possible, et par le fait même, montrer à nos frères cadets qu'on est heureux de les recevoir dans nos rangs.

Une autre date qu'il vaut la peine de noter, c'est le 16 décembre. Ce jour est réservé à tous les enfants des Chevaliers. C'est pour ainsi dire la fête annuelle des enfants à notre Conseil. L'arbre de Noël sera bien décoré, et le Père St-Nicolas aura plusieurs sacs bien garnis de friandises et de cadeaux pour tous les futurs chevaliers (et leurs soeurs) de notre Conseil. Notez bien que tous les enfants devront être accompagnés de leurs parents. Le tout débutera vers les 2 h. p.m.

Nos félicitations à Figaro pour avoir pris position dans cette affaire de "chemises". Par contre, le protocole semble être de mise de plus en plus, du moins c'est ce qu'on laisse entendre en en discutant d'un Conseil à l'autre. Si un visiteur à un Conseil étranger se trompe, quand il s'agit de protocole, que doit faire le Grand Chevalier, ou ses autres officiers, ou bien laisse-t-on passer le tout sans rien dire . . .

APRES TOUT.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.30—O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.02—Bonjour dimanche
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.10—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Nos artistes invités
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30 à 6.00— Nations au micro
- 6.00—Vie croissante
- 6.15—Carnet mondain
- 6.20—Horaire
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Hockey
- 9.00—Informations
- 9.10—Tour des capitales
- 9.30—Le cabaret du soir
- 10.00—Les sports
- 10.05—Match intercité
- 10.33—Concert léger
- 11.00—Terre nouvelle
- 11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

- 6.30—Ouverture, O Canada
- 6.31—Réveille-matin, Prévisions atmosphériques
- 6.44—Radio-Journal
- 6.53—Réveille-matin
- 6.54—Les sports
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.25—Intermède
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Les sports
- 7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—Concours Robin Hood
- 9.35—Téléphone magique
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
- 10.15—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Variétés
- 12.30—Plein soleil
- 12.54—D'une page à l'autre
- 1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Femina
- 1.45—Ballade musicale
- 1.54—Tu es roi chez toi
- 2.00—Partage du jour
- 2.30—Radio-Sacré-C.
- 2.45—Vies de femmes
- 3.00—Nouvelles, Ranch 1050
- 4.30—Psychologie de la vie quotidienne
- 4.45—Le chemin des écoliers
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Sélection spéciale
- 6.45—Le Rosaire
- 7.00—Nouvelles, Carnet mondain
- 7.15—Coeur à coeur

LUNDI

- 7.30—Interviews
- 8.00—Le petit ensemble vocal
- 8.15—Actualités françaises ou Politique du réseau
- 8.30—La revue des arts et des lettres
- 9.00—Informations
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde
- 11.00—Adagio
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

MARDI

- 7.30—Interviews
- 8.00—Ensemble de Neil Chotem
- 8.30—Regards sur le Canada français
- 9.00—Informations
- 9.30—Hier et aujourd'hui
- 10.00—Concerts symphoniques
- 11.00—Récital d'orgue
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

MERCREDI

- 7.30—Petite veillée à la chandelle
- 8.00—Rien qu'une chanson
- 8.30—Les mondes imaginés
- 9.00—Informations
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Petit concert
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Variétés de Québec
- 8.30—Place publique
- 9.00—Informations
- 9.30—Nos nations au micro
- 11.00—Musique de Chambre
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

VENDREDI

- 5.30—Echos de St-Pierre
- 8.00—Chorales du Canada français
- 8.30—Deux voix, un pays
- 9.00—Informations
- 9.30—Nos nations au micro
- 10.00—Concours Reine Elisabeth
- 10.30—Opérette
- 11.00—Récital
- 11.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

SAMEDI

- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—A votre choix
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—En sortant de l'école
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre santé
- 11.10—Variétés
- 11.30—Tante Lucille
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Variétés
- 12.25—Actualités
- 12.30—Union des électeurs
- 12.45—Variétés
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Variétés, Prévisions du temps
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Variétés
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Chant lyrique
- 2.00—Carrousel de la chanson
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Les succès du jour
- 5.30—La langue bien pendue
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.10—Cercle Ouvrier
- 6.20—Sélection spéciale
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Au clavier
- 7.30—Tour de valse
- 7.45—Hockey
- 9.30—Informations
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Allegro
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

A l'émission de Tante Lucille, samedi à 11 h. 30, la légende de saint Nicolas.

Le vendredi 14 décembre, à 8 h. 30 du soir: six invités discutent la question suivante: existe-t-il une culture canadienne-anglaise originale?

René Rottiers vous invite à vous retremper aux sources, dans la série "Alerte aux Franco-Manitobains", le mardi soir, à 7 h. 30.

Jean Morin se plaignait, comme auditeur, de ne pas entendre assez de musique de Noël. A lui la table maintenant.

Je me croyais à CKSB l'autre jour lorsque j'entendis "Le soleil a rendez-vous avec la lune". C'était le "Georges LaFlèche Show", et c'était bon de voir qu'on se souvient de Trenet de ce côté-là.

Nous avons diffusé la joute du championnat de football cette année (le brouillard torontois rendait le jeu plus clair à la radio qu'à la télévision), mais les Blue Bombers ne veulent pas changer d'habitude. Ce que le chroniqueur sportif Maurice L. aurait aimé décrire, en fait de nouveauté, c'était la joute de hockey des Russes à Winnipeg.

Lorsque Georges G. est à la console durant la soirée, le téléphone ne dérougit pas. Ce sont des voix féminines. Elles veulent savoir l'heure, paraît-il . . .

De la Relève

"Monsieur J. Morin, CKSB. — Vous avez commencé un programme spécialement pour la Relève. Merci beaucoup. Vous demandez nos idées. Moi je trouve que vous auriez dû le placer à midi et demi, à la place de "Plein soleil", qui est plat, au lieu de 2 h. de l'après-midi. L'heure du midi nous conviendrait mieux. Votre thème est très bien. Mais j'ai été surpris d'entendre pour commencer des chansons telles que "J'attendrai" et "Je suis seul ce soir", pour les jeunes! Vous savez habituellement bien choisir la musique, je tiens à vous le dire, mais pour la Relève, nous aimerions le genre de "Suzie" par Michel Louvain, "Loulou", les Compagnons, etc. Les chansons d'Aznavour n'ont ni queue ni tête et demanderaient des commentaires, et c'est une voix éraillée. Le bon roi Dagobert conviendrait mieux aux bambins, qui ont déjà un programme, "Sur le chemin des écoliers". Nous aimons Félix Leclerc. Voilà, M. Morin. J'espère que les auditeurs de la Relève vous enverront leurs demandes de chansons, et seront fidèles à votre programme chaque vendredi. Ils pourraient même participer au programme pour le rendre plus intéressant. Merci." (Signé) J. S.

Succès

Voici, dressé par Christian Leroy, le palmarès de novembre:

1 J'entends siffler le train (Richard Antony)
2 Tête heureuse (Jacques Blanchet)
3 Abrina Birchoué (Jacqueline Boyer)
4 Hellochac (Michèle Richard)
5 Magali (Robert Ripa)
6 Donnez-nous (André Lejeune)
7 Blues pour un défunt Chat (Orch. Claude Bolling)
8 Les comédiens (Charles Aznavour)
9 Un clair de lune à St-Tite (Dominique Michel)
10 Oh guitare, guitare (Enrico Macias)
11 Le jour le plus long (Dalida)
12 Tu te lèveras tôt (Félix Leclerc)
13 Toi quand tu me quittes (Les Chaussettes noires)
14 Les fleurs de Macadam (Jean-Pierre Ferland)
15 Le jardin aux souvenirs (Danielle Darrieux)

Sainte-Famille

Thé des Dames Auxiliaires

Le dimanche 2 décembre avait lieu le thé organisé par les Dames Auxiliaires de la paroisse. Ce fut un vrai succès grâce à la coopération de toutes les dames et demoiselles qui ont prêté leur concours à cette organisation. On les en remercie bien sincèrement.

Les heureux gagnants du tirage sont Mme Raymond Museur, de 154, rue Bertrand, qui remporta le joli service à thé offert par M. l'abbé M. Bonnevillé, curé, et M. Alphonse LaRivière, de 600, rue Côté, qui pourra se régaler d'un beau gâteau de Noël, don de Mme Kolefer. Henri L'Heureux, Allen Votto, Ronald Chénier et Robert Van Raes furent les gagnants du concours organisé par les enfants de choeur qui méritent des remerciements pour cette initiative.

Merci aux généreux donateurs, M. le Curé, Mme Kolefer, M. R. Couture, du poste CKSB, la Crémerie St-Boniface ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce thé.

La chance d'être une famille nombreuse

Quand la famille Heredia part en voyage, c'est une véritable expédition: quatorze enfants ne passent pas facilement inaperçus! Mais ce déplacement était exceptionnel. Pour fêter leurs vingt-cinq ans de mariage, M. et Mme Ricardo Heredia avaient promis d'emmener toute leur famille à Rome. Même les maris de Marta et de Maria Cristina furent du voyage. Pendant toute une semaine, la famille espagnole admira les merveilles de la capitale romaine. Mais leur plus précieux souvenir fut l'audience privée que leur accorda Sa Sainteté Jean XXIII. Le Pape parla à chaque enfant et leur distribua des médailles et un chapelet bénits.

L'exécutif diocésain de la L.F.C. se réunit à Saint-Eugène

Un groupe de dames de la paroisse St-Eugène à St-Vital recevait les membres de l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Boniface, lorsque ce dernier se réunissait à St-Eugène le vendredi soir 30 novembre.

On souhaita d'abord la bienvenue aux dames de St-Eugène présentes et ensuite à Mlle Cécile Caron, de la paroisse Ste-Marie à St-Vital, qui a bien voulu accepter de remplacer Mme Ronald Gariépy lorsque celle-ci se trouva dans l'obligation de résigner ses fonctions à l'exécutif.

La nécessité de deux nouveaux comités fut établie; notamment le comité de résolutions et de formules des rapports et celui de distribution dont Mlle Caron et Mme Marcel Fenez respectivement en acceptèrent la présidence. La discussion porta sur la manière de procéder aux élections annuelles et à l'installation d'une nouvelle section paroissiale; elle porta aussi sur les règlements des séances.

La prochaine rencontre de l'exécutif aura lieu à la mi-janvier lorsque l'étude portera sur les formules du rapport annuel.

Petite Note

Loterie

La loterie d'un gâteau de Noël eut lieu à "Jeanne's General Store" le jour de saint André, à 8 h. p.m., avec la permission de Son Honneur le Maire Joseph Guay et du Chef de Police.

Le billet chanceux fut tiré par la fille de M. R. J. Stanners. Le montant recueilli fut donné pour aider aux oeuvres paroissiales.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Comme il avait été annoncé dans notre bulletin et dans notre dernière chronique, nous avons eu notre initiation au premier degré lundi dernier. Malgré que cette classe n'était pas excessivement grande, c'est pourtant une valeureuse addition à notre conseil, car déjà nous avons pu observer la sincérité de ces nouveaux frères. Le Grand Chevalier me charge d'ailleurs de leur souhaiter la bienvenue parmi nous et prie les anciens membres d'aider ces hommes dans leur début, premièrement par l'exemple et deuxièmement en stimulant leur intérêt dans les oeuvres et les activités de l'Ordre et du Conseil. Ces mêmes hommes avanceront un pas de plus dans la Chevalerie dimanche prochain, 9 décembre, lorsqu'ils seront promus aux 2e et 3e degrés, ceci en coopération avec nos confrères du Conseil de St-Boniface.

Pour notre conseil, cette journée débutera par un déjeuner-communion à 8 h. 30 à l'église Ste-Marie, angle des rues Des Meurons et Haig. Le déjeuner sera servi dans la salle de la paroisse. Ensuite, rendez-vous à la salle du Club St-Vincent où nous tiendrons les cérémonies d'usage. Et pour conclure, grand banquet à l'hôtel Niakwa Motor. Ce sera une journée bien remplie, mais tellement intéressante.

Le comité de la grande loterie insiste que tous les billets, vendus ou non, soient rentrés pour le 20 décembre. Mais il préfèrerait avant tout que vous n'attendiez pas jusqu'à la dernière minute.

Vous avez appris dans notre bulletin l'organisation de la grande soirée de la veille du nouvel an! Les billets seront mis en vente à partir du 9 décembre et l'on me dit qu'ils sont limités à cause de la grandeur de notre salle. Il est donc nécessaire de s'en procurer aussitôt que possible. Les premiers arrivés seront les premiers servis! Le coût des billets étant si minime, il n'y a pas de doute que les hésitants devront se passer de cette belle soirée.

Félicitations au frère et à Mme R. Gervais pour la naissance d'un fils.

FIGARO.

L'ennui est entré dans le monde par la paresse.

La BRUYERE.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 11 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 585-62 — **St-Boniface**

Demandeur: **Emile-M. Ducharme**, au nom des propriétaires.

Objet: Modifier les restrictions M1 afin de permettre la location et le maintien d'une demeure unifamiliale.

Propriété: 753, rue Langevin.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

"Confucius", sur la scène...

M. Jacques Ouvrard a été ovationné à juste titre mercredi soir au théâtre Playhouse, quand le Cercle Molière a présenté en primeur sa pièce inédite "Confucius". Cette comédie en trois actes, ayant comme site et peut-être comme personnages la ville et les citoyens de St-Boniface, fut goûtée franchement par la foule qui remplissait l'enceinte principale du théâtre Playhouse. Elle mérite, certainement, de figurer dans le répertoire des pièces au programme du festival dramatique national.

Disons immédiatement que la ligne dramatique de la pièce est assez simple, comme il convient à une comédie "comique". Il s'agit d'une jeune fille, dont les parents sont tellement pris par des activités "culturelles" qu'elle se sent négligée. Aussi, cherchant le réconfort auprès de son amant, elle se décide pour un départ brusque en vue du mariage. Confucius, qui arrive dans un bloc de glace, se dégèle à temps pour dispenser avec paroles lyriques et gestes agiles la leçon dont les parents ont besoin. L'enchevêtrement des scènes et du jeu entre les figurants est très serré, presque genre ballet, et il aide énormément à créer ce climat d'activité fiévreuse dont l'héroïne souffre précisément sans le savoir.

On s'accordera cependant pour dire que le troisième acte traîne un peu, peut être à cause du nombre des comédiens qui participent en même temps à l'action ou à l'inaction. L'auteur, à force de tout expliquer logiquement, risque d'embarrasser l'auditoire dans un labyrinthe de chinoiseries. La fin d'autre part est délicieusement inconséquente, comme pour laisser entendre que malgré tout les figurants n'apprendront pas de la philosophie ancienne ni des fortes émotions contingentes, et que demain tout sera à recommencer.

Souhaitons justement que le Cercle trouve moyen de recommencer cette représentation, car il est sûr que l'auditoire en fera la propagande et que les Franco-Manitobains et leurs concitoyens francophiles (assez n o m b r e u x mercredi soir) viendront et reviendront en grand nombre. Il y a longtemps que le Cercle ne nous a pas fait rire, tout bonnement et sans trop d'effort cérébral, autant que dans "Confucius".

La troupe a été généralement très compétente. M. J. Ouvrard semble avoir trouvé ce point juste où l'auteur, tout en contrôlant sa création, laisse à des interprètes de talent assez de liberté pour faire vivre leurs rôles sans gêne. De son côté le Cercle commence à récolter les fruits d'un programme délibéré de recrutement et de formation, car le gros du travail mercredi soir a été fait par des "nouveaux", à part MM. Bélair et Guyot qui se sont encore révélés propriétaires d'un sac d'imagination créatrice.

Saluons donc les nouveaux vétérans Georges Paquin, Charlotte Meunier, Robert Bellefeuille et Rose-Marie Bryner et les "débutants" Mireille Grandpierre et Vaughan Baird, parfaitement dans leurs rôles.

Il faut cependant en toute honnêteté réserver un bouquet de choix à Pauline Guénette qui a joué son rôle de "vieille fille" avec une nuance géniale d'instabilité aventureuse et peureuse, qui est la note dominante de la pièce. Elle avait un rôle de "navette" si important dans une comédie pour maintenir chez l'auditoire l'attente de l'humoristique.

Les responsables de la mise en scène ont réussi comme d'habitude à merveille, jusqu'à créer ce morceau de glace. Ils ont contribué pour leur part au succès d'une soirée dont on sortait le sourire aux lèvres et l'âme réchauffée.



M. Alphonse Fournier, de La Broquerie, propriétaire de ce camion-moulin moderne qui offre aux fermiers de La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre-Jolys, Steinbach, Grunthal et Kleefeld une moulée mélangée et préparée sur la ferme pour tous genres d'animaux, présente à tous ses clients ses meilleurs voeux d'un Joyeux Noël et d'une Heureuse Nouvelle Année. A M. Alphonse Fournier (tél.: HA 4-5322) se joignent les autres hommes d'affaires de La Broquerie pour offrir eux aussi leurs meilleurs souhaits: Taxi, Arthur Balcaen, tél.: HA 4-5321; **Caisse Populaire,** gérant, Eloi Gagnon, tél.: HA 4-5238; **Epicerie, confiserie, assurance,** Arthur Boily, tél.: HA 4-5281; **Transfer,** Gérard Tétrault, tél.: HA 4-5312; **Garage,** Victor Gamache, tél.: HA 4-5225; **Laiterie coopérative (Feed Mill),** gérant, Aimé Charrière, tél.: HA 4-5328; **Magasin coopératif,** gérant, Norbert Durand, tél.: HA 4-5231; **Miel pur,** Jean-Marie Mulaire, tél.: HA 4-5245; **Agent North Star,** Albert Vielfaure, tél.: HA 4-5373; **Hôtel,** Wilfrid Turenne, tél.: HA 4-5302; **Garage La Broquerie,** propriétaire, Aimé Gauthier, tél.: HA 4-5425.

(Photo Carillon News)

Le monde du sport

Comment en vil métal cet or pur s'est-il changé M. Halter?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'événement sportif de l'année au Canada, la joute pour la coupe Grey, a été transformé en une lugubre plaisanterie samedi dernier et même si nous nous réjouissons de la victoire des Blue Bombers de Winnipeg, le reste des événements ne nous a procuré que de l'amertume. Il est injuste de juger un homme sur ses intentions; il faut regarder les faits et se demander par quel entêtement incompréhensible le commissaire Halter a-t-il été guidé en permettant que la joute pour la coupe Grey se poursuive après la mi-temps? Tout le monde prédisait que la brume allait tomber encore plus drue sur le stade de l'exposition nationale; tout le monde se plaignait déjà qu'on avait peine à distinguer certains joueurs aux extrémités du terrain; il était temps alors d'arrêter la joute et d'ordonner soit sa reprise complète dimanche, soit sa reprise partielle, mais avec un semblant de bon sens. Reprendre uniquement neuf minutes nous a semblé ridicule et le fiasco de dimanche après-midi n'est qu'une preuve de plus à apporter à ceux qui douteraient encore de la sagesse de la décision de samedi.

On a été jusqu'à dire que le commissaire Halter avait sacrifié le "spectacle" de la coupe Grey pour plaire aux Américains. Nous ne le croyons pas mais nous pensons quand même que la décision de M. Halter a été affectée à cause des ententes survenues entre la ligue de football du Canada et le réseau de l'ABC. C'est le football canadien qui a tout perdu: nous ne nous sommes pas fait d'amis aux Etats-Unis et nous en avons certainement perdu un grand nombre au pays! Il est bien malheureux qu'un incident de ce genre soit venu gâcher un spectacle qui promettait de dépasser en intérêt tout ce qu'on avait vu jusqu'ici dans une joute pour la coupe Grey. Jamais deux équipes ne semblaient aussi bien équilibrées, mais on ne saura jamais véritablement laquelle des deux est la meilleure par temps clair.

Qui mène?

Il devient donc de plus en plus évident que ce ne sont plus les directeurs de la ligue qui prennent les décisions: les gens de la télévision ont leur mot à dire et ce mot-là vaut son pesant d'or. Exactement $175,000. Ça fait réfléchir quand on songe à remettre une joute de football. Disons-nous qu'avant la télévision que les joutes de football n'étaient pas arrêtées à cause des intempéries de la nature! Nous avons vu des joutes jouées dans des conditions inimaginables, avant la télévision. Avant l'achat de la fameuse toile pour recouvrir le terrain, à Toronto, rappelons-nous certaines joutes disputées dans un bain de boue! Il y eut aussi des joutes disputées dans la neige et par des températures à ne pas mettre un amateur de football dehors. Pourtant, armés de réconfortant liquide, chaudement habillés comme les trappeurs du Grand Nord, des milliers de personnes bravaient les pires tempêtes pour assister à la joute de l'année. Cette époque héroïque est terminée. La télévision dicte ses lois et il faut les suivre si on ne veut pas que les clubs finissent la saison en banqueroute! C'est malheureux mais c'est comme cela.

Terminons ces remarques en ajoutant que les Blue Bombers ont prouvé, une fois de plus, qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. L'équipe de Bud Grant a joué une partie intelligente, mettant à profit les quelques erreurs de ses adversaires pour mériter pleinement leur triomphe. La partie n'a pas été rude; elle a été jouée par des athlètes décidés de gagner en respectant à la fois les règlements et les spectateurs. Nous disons bravo à tous ceux qui ont participé à cette joute et nous terminons en ajoutant que nous n'aurions pas voulu, pour rien au monde, être dans les bottes de M. Halter. On parlera encore pendant longtemps de cette joute et de son épais brouillard. Et on se demandera si, en fin de compte, ce ne sont pas les amateurs canadiens qui ont été laissés dans la brume!

A Montréal

Une rapide visite à Montréal nous a permis de causer pendant quelques minutes avec les dirigeants des Canadiens. On est plus optimiste sur la rue Ste-Catherine et on croit que l'équipe a maintenant retrouvé son équilibre. L'instructeur Toe Blake garde ses joueurs en bonne condition physique et s'il doit tenir des séances d'entrainement à Verdun, parce que le Forum est occupé par une troupe de ballets russes, l'instructeur du Tricolore semble avoir retrouvé une partie de sa bonhomie. Dans un autre domaine nous avons assisté au combat Durelle-Schmidt. Le jeune boxeur de Baie Ste-Anne, qui est le cousin d'Yvon Durelle, possède beaucoup de force dans sa main gauche, mais il ne semble pas capable de faire grand-chose avec sa droite. Le combat qu'il a livré à Schmidt a été enlevant et très contesté jusqu'à la dernière reprise alors que Schmidt a pris le dessus pour s'assurer de la victoire et du championnat. Il a bien mérité les deux. Arnold Spark, autrefois de Winnipeg, est maintenant rendu à Montréal. Le boxeur noir qui a servi de partenaire d'entrainement à Schmidt semble bien décidé à demeurer dans la métropole. La boxe professionnelle semble vouloir connaître des jours meilleurs à Montréal et Sparks a l'intention d'obtenir des combats là-bas. La boxe professionnelle ne se porte pas trop bien au Canada et il est intéressant de voir qu'elle semble vouloir revivre à Montréal. Nous sommes en faveur de la boxe tant que les profiteurs ne se mettent pas dans l'idée d'exploiter et le public et les boxeurs. Il faut beaucoup de vigilance pour empêcher un tel état de chose de s'organiser en système et de détruire ce sport. Mais on peut y arriver. Montréal a déjà connu des beaux jours à la boxe: un promoteur honnête tente d'implanter de nouveau ce sport: on suivra son activité de tous les coins du pays.

Offensive contre la grippe

Pour la première fois aux Etats-Unis, quatre cents savants se sont réunis pour faire le point de leurs travaux sur les maladies respiratoires: grippe, bronchite, pneumonie . . . Résultat de ce congrès, il faudrait inoculer un "virus-mort" pour immuniser la population. Celui-ci développerait des anti-corps capables de détruire le virus dès son apparition. Encore une vaccination qui nous guette!

* * *

Un chien de garde très féroce

vait de fort belles poires, des voisins chapardeurs et un chien de garde très féroce. Pour protéger ses fruits, il l'attacha une nuit sous le poirier. Les enfants du voisin qui venaient pour voler sa récolte ne purent s'approcher de l'arbre, tant le chien aboyait hargneusement. A peine s'étaient-ils éloignés, que la foudre s'abattit sur l'arbre. La bête mourut foudroyée et le fermier eut de sérieux soupçons sur l'identité de ses voleurs: les enfants enterraient, avec des larmes, ce chien qui leur avait, involontairement, sauvé la vie.

Ce n'est pas de sucre que se nourrissent les lions.

E. LANGLOIS.

Conférence sur la messe à un groupe d'anglicans

Récemment se formait à Winnipeg un petit groupe d'anglicans qui se réunit mensuellement dans une maison privée pour entendre certains conférenciers catholiques leur parler du catholicisme.

A date la trame générale des conférences entendues a été sur des sujets liturgiques. Un Père Jésuite de Winnipeg adressa au groupe un exposé sur la vie de prières. Le soir du 12 novembre, le groupe se réunissait de nouveau pour écouter M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse de St-Boniface, leur expliquer la messe.

M. l'abbé Couture divisa sa conférence de la manière suivante: la messe en tant que prières de l'Eglise, et la messe aliment de la vie spirituelle.

Après cette causerie qui dura une heure et demie, les membres du groupe posèrent des questions à leur invité pendant encore plus d'une heure.

La soirée se termina par la récitation commune en anglais de l'office de complies tel qu'il se trouve dans le bréviaire romain.

L'indice du coût de la vie a atteint un record

OTTAWA — Les augmentations de prix concernant les biens de première nécessité, comprenant les produits alimentaires, les vêtements, le logement et les soins médicaux ont fait monter de .4 le coût de la vie au Canada. L'indice du coût de la vie a ainsi atteint un record entre septembre et octobre: une hausse de 1.8 pour cent par rapport à l'année précédente.

L'indice des prix à la consommation a atteint le 1er octobre un chiffre record: 131.5. C'est le Bureau fédéral de la statistique qui a annoncé cette nouvelle.

La tendance à la hausse a été interrompue pendant le mois d'août, mais l'indice, qui est basé sur le chiffre 100, atteint pendant ce mois en 1949, a maintenant dépassé le 1er octobre le maximum précédemment enregistré, 131.4.

La plupart des articles figurant aux budgets des foyers ont augmenté, mais c'est le vêtement qui a subi la plus forte hausse. Son indice a en effet monté à 115.6, ce qui représente une augmentation de deux pour cent. Les accroissements portent sur la plupart des vêtements pour hommes, femmes et enfants, et en particulier sur les manteaux d'hiver et de fourrures destinés aux femmes.

Seul, l'indice des transports a baissé; ce phénomène est attribuable à la diminution du prix de l'essence.

Pour le second mois consécutif, les salaires dans l'industrie ont légèrement baissé. L'indice de la moyenne des salaires dans l'industrie était de 188.2 le 1er septembre, alors qu'il était de 188.3 le 1er août et de 188.7 deux mois auparavant.

Dans le domaine des prix à la consommation, les produits alimentaires ont vu leur indice monter de .3 pour cent, atteignant ainsi 127.2. Les prix des oeufs, du boeuf, du porc, des agrumes, des tomates et de la laitue ont monté, tandis que ceux de la plupart des autres légumes frais ont baissé en même temps que ceux des pommes, de la dinde et du jambon.

Bénédiction et ouverture officielle de l'Institut Collégial Somerset

SOMERSET — C'est avec une profonde reconnaissance que nous pouvons maintenant parler de la bénédiction et de l'ouverture officielle de l'Institut Collégial Somerset qui ont eu lieu le dimanche 25 novembre. Nous avons été favorisés par une température idéale, par une foule de plus de 350 spectateurs, par un programme des mieux organisés et par un groupe de personnes très bien disposées à rendre service à n'importe quelle tâche. Nous avons bien des raisons de témoigner notre gratitude!

Aussitôt que les dignitaires ecclésiastiques et civils furent arrivés, ils furent conduits à l'auditorium. La cérémonie débuta par la récitation du "Veni Creator". Ensuite eut lieu la coupe du ruban. Ce fut un moment bien solennel pour tous les assistants, mais surtout pour trois petites demoiselles, Barbara Labossière et Mona Cadoreth, en blanc, qui tenaient le ruban rouge et or, présenté par le président du Conseil Etudiant, Léo Nadeau, et Lucie Labossière, en jaune, qui portait le plateau avec les ciseaux sur lesquels étaient gravés la date et le nom de l'école. Lucie apporta le plateau à M. A. Van De Kerckhove, commissaire, qui prit les ciseaux et les présenta à l'honorable S. E. McLean, Ministre d'Education, qui accomplit la symbolique cérémonie civile.

Le représentant de Son Exc. Mgr M. Baudoux, Mgr H. Lapointe, P.D., assisté de M. l'abbé A. Moquin, curé de Somerset, et de M. l'abbé M. Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, commença ensuite la bénédiction solennelle de l'école. Dans la salle, les auditeurs, sous la direction de MM. les abbés V. Beaulieu, de Swan Lake, et L. Roy, de St-Léon, récitèrent quelques-unes des oraisons de la bénédiction, partie en anglais, partie en français. C'est ainsi que tous purent participer à l'émouvante cérémonie par laquelle nous implorons la protection de Dieu sur tous ceux qui recevront ou dispenseront d'éducation dans cet édifice: "Excusez-nous, Seigneur, Père Saint, Dieu éternel et tout-puissant, et daignez nous envoyer du ciel votre saint ange, pour veiller sur tous les professeurs et surtout les étudiants qui occuperont ce lieu, pour les entourer et les protéger, les garder et les défendre. Par le Christ notre Seigneur, Amen."

L'officiant encensa et aspergea l'édifice à l'extérieur et à l'intérieur. Il bénit ensuite un magnifique crucifix, don des Chevaliers de Colomb, Conseil Langevin no 2658. Avant de placer le crucifix, on l'apporta dans la salle, où il fut formellement présenté à la principale, la Rév. Sr Pauline-Antoinette, par M. E. Mulaire. En termes appropriés, M. Mulaire expliqua la signification de notre symbole chrétien, exprimant le désir que tous ceux qui viendront sous son égide aient le courage et la force de leurs convictions chrétiennes. Au nom de la principale, Léo Nadeau, président de l'école, reçut le crucifix qu'il apporta à l'entrée principale, où il fut placé à l'honneur par M. A. Van De Kerckhove.

Si le temps et l'espace le permettaient, il serait approprié de citer quelques-unes des prières de la bénédiction d'une nouvelle école. Ce sont des prières à méditer par tous, parents, maîtres et élèves. Elles expriment vraiment ce qu'on doit attendre de ceux qui veulent accomplir la volonté de Dieu dans leur devoir d'état.

Les élèves du choeur de chant défilèrent dans la salle au son du duo "Qui vive" de Wilhelm Ganz, exécuté par Mlles Lucie Gevaert et Suzanne Pittet. L'excellent décorum du choeur de chant, souleva bien des commentaires favorables.

Bienvenue

Après le chant de "O Canada", M. A. Van De Kerckhove, représentant local de la commission scolaire de la Division de la Montagne, souhaita, en anglais et en français, la plus cordiale bienvenue à l'imposant groupe occupant l'auditorium et les corridors où nous avions placé un haut-parleur.

Notre maître de cérémonies, M. Louis Lemoing, maître dans l'art de présenter les orateurs et de diriger les activités de l'après-midi, nous fit honneur. En termes appropriés, il traça l'historique de l'école de Somerset depuis ses débuts jusqu'à son présent stage de développement rapide et avancé.

Le choeur de chant interpréta deux chants, "Tu es mon Berger" par la Rév. Sr J.-d'Alexandrie, et "He" de J. Richards. Les thèmes d'amour et de confiance ressortirent de nouveau en cette occasion spéciale. Trois des orateurs commentèrent les excellents rapports entre les chantres et la Rév. Sr Raymond-de-Jésus, directrice du chant.

Allocutions

Les invités d'honneur, à tour de rôle, donnèrent un message à l'auditoire. Son Honneur le maire Rémi De Pape compara "la petite école rouge" avec son poêle à bois, à notre nouvel édifice de tout confort, sans oublier le téléviseur nouvellement arrivé. Il exprima l'espoir que tous nos enfants se rendraient compte des sacrifices faits pour eux et qu'ils trouveraient ainsi le courage de remplir leurs devoirs envers l'église et la société. Il faut faire l'éloge de la Commission Scolaire qui a su voir loin pour donner à la population une école si moderne, qui est tout à l'honneur des commissaires.

Mme C. Morrison, M.A.L. pour Pembina, félicita tous et chacun: parents, commissaires, maîtres et élèves, du merveilleux travail accompli en si peu de temps. Elle raconta quelques souvenirs des devoirs d'une maîtresse du passé, quand les élèves, surtout les petits, marchaient deux ou trois milles, sous un froid de moins 30 degrés. L'inquiétude au sujet de ces enfants et le soin qu'on devait prendre d'eux est maintenant chose du passé, grâce à la clairvoyance des membres des communautés environnantes.

M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M., parla en termes vibrants et éloquents pour apporter les meilleurs voeux de l'Association d'Education. "L'école est un jardin où le bon jardinier, le maître, cultive les fleurs de l'intelligence et de l'âme". La coopération de parents et maîtres est obligatoire pour que les élèves donnent un plein rendement. L'ultime but, c'est que les enfants puissent remplir une position honorable dans l'Eglise et la société et que les élèves de langue française soient des représentants authentiques de la culture et de l'art français. Si cela se réalise, nous aurons une preuve incontestable d'un pays bilingue.



On voit ci-dessus l'édifice de l'Institut Collégial Somerset dont la bénédiction et l'ouverture officielle eurent lieu le dimanche 25 novembre.

"Vos fils robustes et vos belles filles sont les héritiers de belles traditions", c'est ainsi que M. H. J. MacDonald commença son discours. Ces enfants sont très fortunés de recevoir une éducation aussi complète que celle qu'ils reçoivent à l'Institut Collégial Somerset. Leur décorum excellent et les rapports faciles et heureux entre élèves et personnel enseignant sont un témoignage qu'aucune partie de leur éducation n'est négligée. C'est qu'ils auront besoin de tout ce qu'ils peuvent recevoir pour tenir tête à toutes les difficultés qui n'auront pu être résolues par la société actuelle.

M. Georges Paquin, diplômé du Conservatoire de Paris, nous a gratifiés de cinq merveilleuses sélections vocales: "Bless This House", "Mon petit bouquet de fleurs", "Les deux puces", "Bluebird of Happiness" et "Plaisir d'amour". Sa voix riche et sympathique toucha l'auditoire qui apprécia grandement cet aspect plus léger du programme.

M. l'abbé O. Moquin, curé, s'adressa à l'assemblée en français et en anglais, louant à bon droit, le dévouement de tous les maîtres depuis les débuts de l'école de Somerset. Sa plus profonde gratitude allait aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui ont donné depuis dix ans, plus que le nécessaire pour le bien des enfants. Au fait, chaque année une soeur de surplus est assignée pour enseigner plein temps à Somerset, sans rémunération pécuniaire, afin de pouvoir rendre un service parfait à tous les étudiants français, anglais, catholiques et non-catholiques. M. le Curé profita de l'occasion offerte par la présence du Ministre de l'Education, l'hon. S. E. McLean, pour suggérer que cette aide supplémentaire soit reconnue d'une façon tangible. Il exprima aussi le désir chimérique de voir tous les élèves réussir et recevoir un diplôme de 12e année, sans avoir à travailler . . .!

Le représentant de Son Excellence Mgr M. Baudoux, Mgr H. Lapointe, nous dit son plaisir d'être présent en ce jour mémorable. Il félicita le district du progrès accompli. Rien ne nous arrive sans travail et c'est certain qu'il a dû y avoir bien des obstacles à surmonter avant que nous arrivions à cette ouverture officielle. Les religieuses méritent de sincères félicitations au sujet de l'ordre et de la distinction tout au long de la cérémonie. Mgr Lapointe fit ressortir tout spécialement les services rendus par les fondatrices du couvent de Somerset, en particulier la Rév. Sr Marie-Alexandre, qui enseigne maintenant à St-Jean-Baptiste. Mgr continua: "Nous sommes tous chrétiens et nous devons enseigner l'Evangile". Les autorités civiles et ecclésiastiques se réunissent pour que la plupart des entreprises réussissent. Les sciences religieuses et profanes doivent se donner la main pour qu'une société soit complète.

L'honorable Ministre d'Education, S. E. McLean, apprécia l'honneur d'être avec nous afin d'accomplir la cérémonie officielle de la coupe du ruban. A son tour, il félicita l'assemblée, composée de beaucoup d'amis des alentours, de l'ample croissance dans le domaine de l'éducation dans la Division de la Montagne, croissance prodigieuse accomplie dans une courte période. "Chaque citoyen du Manitoba est intéressé à notre école parce qu'il paie des taxes". L'éducation reçue dans cette école est certainement une des meilleures à en juger par le choeur de chant et la conduite des élèves tout au cours de l'après-midi. Que ces élèves soient fiers de leur institut et qu'ils sachent vivre une vie remplie de bonnes oeuvres qui sera un témoignage de l'instruction et de l'éducation reçues à leur Alma Mater.

Pour les élèves, le point culminant du discours de M. McLean fut l'annonce d'un congé le lendemain, le lundi 26 novembre!

M. E. Gaboury, architecte, reconnut que l'accomplissement de sa tâche avait été facilité par un travail de collaboration. Il remercia tous ceux qui l'avait aidé, d'une façon ou d'une autre, dans la construction de l'Institut Collégial Somerset. Ce fut avec grand plaisir qu'il présenta la clef à la Rév. Sr Pauline-Antoinette, principale, qui la reçut gracieusement en remerciant M. E. Gaboury de son intérêt à notre égard.

L'ouverture officielle se termina par le chant "Dieu protège la reine", mais la visite de l'école commença immédiatement. La salle de bibliothèque reçut les invités d'honneur pour le goûter; l'auditorium, préparé en un coup de main par les élèves aux aguets, fut l'endroit de la collation pour tous ceux qui ont pu revenir après la visite des classes.

Nous nous devons de remercier tous et chacun pour un après-midi merveilleux! Merci au poste CKSB pour la radiodiffusion de cette cérémonie et au journal **La Liberté et le Patriote** pour l'accueil qu'il nous fait.

• • •

ECOLE RICHARD

Remerciements

Nous remercions sincèrement nos amis qui ont bien voulu nous encourager en achetant des billets de loterie sur une magnifique nappe de table complétée par douze serviettes. L'heureux gagnant fut M. Edward Hink, de Somerset.

(Communiqué)

• • •

Concours de la Relève à Somerset

Le matin du 29 novembre, les élèves de l'Institut Collégial Somerset se réunirent dans l'auditorium pour les éliminations de la Relève manitobaine. Les concurrents pour ce grand concours furent: 7e année, Diane Rémillard et Stella Boulet; 8e année, Monique Yarjau et Suzanne Labossière; 9e année A, Germaine Landry et Ghislaine George; 9e année B, Jocelyne Labossière et Guy George; 10e année, Annette Moret et Della Desrochers; 11e année, Adrienne et Yolande Labossière; 12 année, Suzanne Pittet et Suzanne Labossière.

Après une heure d'interrogations, deux élèves, Annette Moret et Jocelyne Labossière étaient encore debout. Puisque l'heure de français était terminée, la Rév. Sr Pauline-Antoinette remit à plus tard la dernière élimination. Le concours fut donc repris à 3 h. 15 p.m. Après une demi-heure, les juges, la Rév. Sr Hélène-Thérèse et MM. Raymond Labossière et Edgar Yarjau déclarèrent Annette Moret la représentante de Somerset.

Paulette FORTIER
et Eva THEVENOT,
Xe année.

• • •

Grand concours d'expressions françaises

Le vendredi 30 novembre eut lieu à Mariapolis le concours oratoire organisé par la Relève pour la division de la Montagne. L'assemblée débuta par "O Canada". L'adulte responsable, M. Raymond Labossière, souhaita la bienvenue à tous et les félicita d'être venus en si grand nombre malgré la mauvaise condition des routes. Chaque école devait contribuer un numéro au programme. Le premier numéro, "Le charlatan", une petite saynète très appropriée, fut exécutée par l'école de Mariapolis. Comme deuxième article au programme, Lucille Labossière et Dolorès Thévenot, de Somerset, jouèrent un duo de piano. L'auditoire entonna ensuite "Alouette", sous la direction de M. Gaston Hacault. En revenant au programme, la chorale de St-Claude chanta "Jonas dans la baleine". "Vive la Canadienne" fut chanté ensuite par l'auditoire. Un duo d'accordéon fut rendu par Paulette Fortier et Henriette Raines, de Somerset. C'est maintenant la chorale de l'école de Mariapolis qui vient nous égayer avec "Mon vieux sapin". Deux jeunes enthousiastes de St-Claude vinrent nous présenter une saynète intitulée "Cuisinière et cuisinière".

Le grand moment est finalement arrivé. Les concurrents, Annette Moret, 10e année, de Somerset, Carole LeNéal, 9e année, de Notre-Dame-de-Lourdes, Simone Rey, 11e année, de St-Claude, Gaston Hacault, 10e année, de Mariapolis, Vincent Isabey, 7e année, de Bruxelles, et Denise Bazin, 8e année, de Haywood, prirent leur place sur l'estrade. Les juges étaient M. Guy Lacroix, instituteur à St-Claude, la Rév. Sr Blandine, C.R.C.P., institutrice à Notre-Dame-de-Lourdes, M. Pierre Nadon, instituteur à Mariapolis, et M. Raymond Labossière, instituteur à Somerset. L'épreuve éliminatoire fut suivie avec beaucoup d'intérêt. L'heureuse gagnante fut Mlle Denise Bazin, de Haywood. Suivit un moment de gymnastique par un groupe de garçons de Bruxelles. Le grand tirage eut ensuite lieu: 1er prix, une lampe électrique, alla à M. Joseph-A. Labossière, de Somerset; 2e prix, une horloge électrique, à Mme Camille Rey, de St-Claude; 3e prix, une caméra, à Bill Vanhown, de Haywood. Lionel Bernard, de St-Claude, fut l'heureux gagnant de $5 pour avoir vendu plus de deux livrets de billets. Après un délicieux goûter, la chorale de Bruxelles exécuta quelques chants, suivis d'un morceau d'accordéon par Mlle Colette LeNéal, de Notre-Dame-de-Lourdes. Le dernier numéro au programme fut le chant de l'"Ave Maria" par des jumeaux de Bruxelles.

M. Normand Dupasquier, président de la Division la Montagne, remercia tous les organisateurs et tous se séparèrent après une agréable soirée.

Suzanne LABOSSIERE,
12e année,
Institut Collégial Somerset.

Laurier

Mariage Labelle-Tardiff

Le 24 novembre avait lieu en l'église paroissiale la bénédiction du mariage de Mlle Solange Tardiff à M. Alphonse Labelle, de Ste-Rose-du-Lac. Mlles Irène et Isabelle Tardiff et Rita Labelle, MM. René Jacob, Lucien et Daniel Delveaux servaient comme témoins.

Près de 200 invités assistaient à la réception tenue en la salle du village, et un plus grand nombre encore venaient exprimer leurs voeux de bonheur aux jeunes mariés durant la soirée qui suivit. Les nouveaux époux résideront à Ste-Rose-du-Lac.

Çà et là

MM. Jacques Péloquin et Alphonse Verley assistèrent au congrès des commissaires d'école tenu à Winnipeg la semaine dernière.

Mmes Frédéric Van Humbeck et Lucien Bouchard sont parties pour un voyage de quelques semaines à Toronto et Sudbury, Ont.

Les gens de Laurier sont très heureux de la victoire des Blue Bombers. Sympathie à MM. Raymond Letain et Rémi Therrien, d'Hamilton.

Ste-Amélie

Malades

Souhaits de prompt rétablissement aux personnes qui sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital de Ste-Rose: Mmes E. Denis, Arthur Verhaeghe et Adrien Roussin.

Le jeune Grant Brooks est présentement patient à l'hôpital de Ste-Rose, et M. Arthur Desjardins, père, est gravement malade à ce même hôpital. M. Alexandre Desjardins, de Fort McLeod, Alta, est dans la paroisse pour rendre visite à son père.

Mme Arthur Desjardins, fils, se rendait à Winnipeg, le dimanche 2 décembre avec M. et Mme Jean Roche, de Ste-Rose, après avoir appris que sa mère, Mme Corinne Roche, était malade à l'hôpital général de St-Boniface.

Çà et là

M. Bernard Durauf prenait l'avion le 28 novembre pour aller visiter la ville de New York.

M. Gilbert Vandenbosch, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, durant la dernière fin de semaine.

Il y aura un bingo le dimanche 9 décembre à 8 h. p.m., dans la salle du soubassement de l'église. Tous sont les bienvenus à cette soirée organisée par le comité de réparations.

La Société d'Agriculture tint son assemblée annuelle le 30 novembre

STE-AGATHE — Le vendredi soir 30 novembre avait lieu l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture dans la salle de l'école élémentaire, présidée par M. Gérard Beaudoin. On débuta par la distribution des prix et diplômes obtenus par les membres des Clubs 4-H aux expositions d'été. Tous les lauréats avaient des visages radieux.

M. Pierre Beaudoin donna un résumé de son voyage au Nebraska, E.-U., l'été dernier, montra des diapositives et en fit l'explication.

MM. Emmanuel Lemoine et Gérard Beaudoin reçurent chacun un certificat en reconnaissance des services rendus aux Clubs 4-H depuis plusieurs années. Après quoi, M. E. Lemoine, secrétaire, lut les minutes et le rapport financier de la Société d'Agriculture qui furent adoptés.

L'an dernier, Mme Marcel Brémaud avait déjà demandé d'être relevée de ses fonctions de directrice qu'elle assumait depuis les premières années d'existence de la société, elle avait toutefois accepté de demeurer à son poste jusqu'à cette année. A l'assemblée, on reconnaissait publiquement ses mérites, ainsi que ceux de M. Théophile Joyal en leur octroyant des certificats de membres honoraires à vie.

L'exécutif de la société se compose présentement de M. Gérard Beaudoin, président; M. Albert Lécuyer, vice-président et directeur de toutes les sociétés du sud-est de la province; M. Emmanuel Lemoine, secrétaire; MM. Emmanuel Nolette et Gaston Brémault, Mlles Marie-Joseph Lapalisse et Germaine Joyal, Mmes Céline Gauthier, Thérèse Lemoine, Clovis et Marcel Baudry, Ida Dorge, Gérard Beaudoin, Raymond Lapointe et Albert Lécuyer.

Çà et là

MM. Albert, Emmanuel et Léo Courcelles, ainsi que leur oncle, M. Joseph-Elie Courcelles, partaient en avion le mercredi 28 novembre pour se rendre à Oshawa pour y acheter une nouvelle automobile. Ils revenaient le dimanche 2 décembre fort contents de leur voyage.

Le dimanche après-midi 2 décembre, à 3 h., dans la salle des vétérans, avait lieu l'assemblée politique libérale. Quelque 60 personnes y assistaient. M. Paul Aubry agissait comme président. Prirent la parole: M. Donat Joyal, M. Robert Trudel, orateur invité, et M. Albert Vielfaure, candidat en lice à la prochaine élection provinciale.

Mme Emmanuel Courcelles est revenue le samedi 1er décembre d'un séjour de deux semaines à l'hôpital.

Baptême

Le 2 décembre: Gérard-Joseph-Donald, fils de M. et Mme Télesphore Dorge, né le 27 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Cournoyer, oncle et tante de l'enfant. A l'occasion du baptême, les grands-parents Cournoyer, de Lorette, s'unissaient à leurs enfants et petits-enfants pour le souper.

Ste-Rose-du-Lac

Circulation des livres

Le rapport de la circulation des livres pour le mois d'octobre à la bibliothèque régionale de Ste-Rose fut comme suit: livres français pour adultes: Ste-Rose, 71, Laurier, 61, Ste-Amélie, aucun; livres anglais pour adultes, Ste-Rose, 115, Laurier, 15, Ste-Amélie, 7.

Livres français pour adolescents, Ste-Rose 14, Laurier 53, Ste-Amélie 1; livres anglais, Ste-Rose 81, Laurier 25, Ste-Amélie 3.

Livres français pour enfants, Ste-Rose 125, Laurier 123, Ste-Amélie 4; livres anglais, Ste-Rose 434, Laurier 60, Ste-Amélie 5.

Le total de livres français en circulation au mois d'octobre à Ste-Rose fut 209, et de livres anglais, 630; à Laurier, livres français, 237; livres anglais, 100; à Ste-Amélie, livres français, 5; livres anglais 15.

Au mois d'octobre, 342 membres étaient enregistrés à Ste-Rose, 176 à Laurier et 37 à Ste-Amélie.

Félicitations à ceux et celles qui ont encouragé la lecture française.

St-François-Xavier dit adieu à son pasteur, M. l'abbé Halde

ST-FRANÇOIS-XAVIER — Le dimanche 25 novembre, les paroissiens de St-François-Xavier fêtaient, par un souper paroissial, les 24 années comme curé à St-François de M. l'abbé P.-E. Halde, qui a donné sa démission le 30 septembre. M. l'abbé G. Gervais lui succéda alors.

Ce souper fut parfaitement réussi grâce à M. l'abbé Gervais et à son comité. MM. J. Houston et Paul Régnier présentèrent à tour de rôle, en anglais et en français, une chaleureuse adresse de remerciements pour tous les services, tant spirituels que matériels, rendus à tous les paroissiens par M. l'abbé Halde durant ces 24 années.

M. Pierre Allard, au nom de la Caisse Populaire de St-François-Xavier, remercia ensuite ce dévoué pasteur pour la fondation de cette Caisse, en 1942. M. le Curé répondit avec émotion à tous les bons voeux de ses anciens paroissiens et les remercia tous chaleureusement d'avoir préparé cette belle fête.

La table d'honneur fut présidée par Mgr M. Cournoyer, P.D., curé de St-Vital à Fort Garry, accompagné de Mgr McOnerney, qui représentait Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg. Assis près de M. l'abbé Halde, M. Hutton, ministre de l'Agriculture, représentant l'honorable Duff Roblin, et MM. J. McDowell, J. Hamelin, maire de la municipalité de St-François-Xavier, MM. les abbés H. Roy, d'Elie, U. Paquette, de St-Eustache, et C. Halpin, de Winnipeg, le R. P. F. Surette, O.F.M., de St-Charles, Mmes Hutton, McDowell et Hamelin, ainsi que Adélard Houle. M. l'abbé G. Gervais était maître de cérémonies.

Le comité n'a pas oublié Mlle Marie-Louise Halde, ménagère de M. l'abbé Halde depuis 50 ans, en lui offrant un magnifique bouquet de roses que Mmes Récourt et Lafrenière apportèrent chez elle puisque malheureusement Mlle Halde était encore alitée.

Comme souvenirs de cette fête, on offrit en cadeaux une belle chaise d'office, un chapeau et un magnifique gâteau, surmonté d'une réplique en sucre de l'église de St-François-Xavier, oeuvre de Mme Henri Molin, de cette paroisse.

Biographie

M. l'abbé Halde naquit le 14 août 1885 à St-Alexandre d'Iberville, Qué., du diocèse de St-Hyacinthe. Ordonné le 17 décembre 1910 à Montréal, par Son Exc. Mgr Bruchesi, il arrivait à Laurier, Man., le 30 décembre suivant. Nommé vicaire à Grande Clairière en 1911, il bâtit l'église de la mission de Belleview.

A Deloraine en 1912, il construisit l'église de St-Paul-de-la-Montagne, transforma l'église baptiste de Melita en église catholique. A Abbéville en 1919, il desservit toutes les missions de Oak Point à Gypsumville et remit en usage l'église d'Ashern. Envoyé à McCreary en 1925, il s'occupa de la mission de Makinak, où il bâtit l'église actuelle. Après la mort de M. l'abbé Desmarais, à St-Lazare, M. l'abbé Halde lui succéda. Il bâtit le couvent pour les Soeurs de la Présentation, qu'il avait fait venir de St-Hyacinthe. En 1936, il héritait de la paroisse de Dunrea, qu'il quittait en septembre 1938 pour la paroisse de St-François-Xavier, qui bénéficia de son dévouement jusqu'au 30 septembre 1962.

La Broquerie

Décès

Le mercredi 14 novembre, M. l'abbé U. Lafond, curé, célébrait le service funèbre de Mme Joseph Delorme, née Oliva Bisson, autrefois de La Broquerie, décédée à l'âge de 72 ans.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Jean-Marie Carrière, Léo et Lucien Vielfaure, neveux de la défunte, et MM. Albert, Ovide et Gérard Vielfaure.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Joseph; une soeur, Mme Irène Short; trois frères, Maurice, Richard et Henri Bisson, de Winnipeg.

Partie de cartes

Le dimanche 25 novembre avait lieu la partie de cartes de la Ste-Catherine. M. Oscar Gagnon dirigeait habilement le programme tandis qu'une franche gaieté régnait parmi la nombreuse assistance. La tire était excellente et les prix attrayants.

Au tirage, la table de télévision fut gagnée par M. Adélard Fournier, et l'horloge électrique par M. Edouard Dorge.

Les diapositives des célébrations du cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Grises dans la paroisse furent présentées en guise de programme récréatif, après quoi, un succulent goûter fut servi.

Baptêmes

Le 23 septembre: Robert-Joseph-Augustin, fils de Noël Fournier et d'Alice Verrier, né le 8 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Augustin Duclos, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 septembre: Réal-Joseph-Louis, fils de Louis Gosselin et de Laurence Robert, né le 19 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gosselin, grands-parents de l'enfant.

Le 7 octobre: Albert-Claude-Joseph, fils de Noé Bédard et d'Hélène Verrier, né le 21 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Bédard, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 octobre: Marie-Michelle-Diane, fille de Marcel Daneault et de Georgiana Ducharme, née le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Daneault, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 novembre: Roger-Léo-Joseph, fils de Fernand Balcaen et de Georgette Rocan, né le 23 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 novembre: Benoit-Joseph-Edouard, fils d'Alphonse Michaud et de Denise Freynet, né le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Michaud, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 décembre: Carole-Denise-Marie, fille d'Alphonse Boily et de Liliane Freynet, née le 23 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Michaud.

Un beau concert

Le dimanche 2 décembre, une vingtaine de paroissiens, en majorité des membres de la chorale paroissiale, avaient le plaisir d'assister au magnifique concert vocal et instrumental présenté par la chorale des Intrépides et la Symphonietta, sous la direction de M. Marcien Ferland et de M. Marius Benoist, à St-Boniface. Tous sont revenus enchantés de leur voyage. Félicitations et merci à ceux qui se sont dévoués pour préparer ce régal artistique de même qu'à ceux qui y ont participé.

Notes agricoles

Poussins

Saskatchewan — Les mises en incubation pour la production de poussins de ponte ont été très rares au cours de ce trimestre et tout comme en 1961, elles se sont limitées presque partout aux commandes. La production de poussins à griller a diminué de 4.8 pour cent au cours du même trimestre. Toutefois, jusqu'ici les éclosions se sont chiffrées par 497,431, ce qui représente une légère augmentation de 1.3 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier.

Manitoba — La production de poussins de ponte pendant le troisième trimestre de 1962 a augmenté de 3 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier; toutefois, la production du mois de septembre a presque doublé celle du même mois de 1961. Cet intérêt accru dans les poulettes d'automne s'est traduit par une augmentation de 26 pour cent dans les mises en incubation jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année. La production se compose presque entièrement de Leghorn.

A pareille date l'an dernier, le Manitoba accusait une augmentation constante de sa production de poussins à griller; cette année, il accuse une forte diminution. La production du troisième trimestre, qui a baissé d'environ 17 pour cent, se ressent de la pénurie grave d'oeufs d'incubation. Certains troupeaux fournisseurs ont été décimés par la typhose aviaire; en outre, certains expéditeurs sont retournés à la production d'oeufs d'incubation. Lorsque le nouveau stock atteindra sa maturité, la pénurie d'oeufs sera moins aiguë.

• • •

Dindonneaux

Saskatchewan — Au cours du troisième trimestre, toutes les mises en incubation étaient en vue de la production de dindonneaux à griller. Dans le passé, les mises en incubation de ce genre ne se pratiquaient qu'à titre d'essai, et l'an dernier les rapports n'en ont signalé aucune. Pour le présent trimestre, elles se sont totalisées à 21,000 oeufs.

Manitoba — L'augmentation des éclosions de dindonneaux à griller au cours du troisième trimestre de 1962 et aussi l'augmentation des mises en incubation ont été rendues possibles par l'achat d'oeufs d'incubation américaine. Dans cette province, les Hutterian Bretheren Colonies sont à peu près les seules qui aient les installations voulues pour la grande production de dindonneaux à griller. Au cours du troisième trimestre, la production de dindonneaux de plein développement s'est limitée aux 3,800 éclosions de juillet.

Saint-Labre

Çà et là

Le dimanche 25 novembre avait lieu à l'école une soirée dans le but de recueillir les fonds nécessaires à l'arbre de Noël. Ce fut un succès auquel parents et enfants participèrent.

Merci aux organisateurs de cette soirée, M. Armand Comeault, instituteur, et Mme H. Grenier, institutrice.

C'est avec regret qu'on apprit le décès de l'ancien pasteur, M. l'abbé Louis Lafrenière, décédé le 2 novembre à Rapide Danseur, Abitibi.

Il a été un vrai père, toujours prêt à se donner pour le bien des âmes; qu'on lui rende un peu ce qu'il a fait pour les paroissiens par des prières.

Les gens avaient le plaisir d'entendre, le dimanche 2 décembre, le candidat Libéral, M. Barkman, de Steinbach. M. Edmond Préfontaine l'accompagnait.

Prompt rétablissement à Mme Georges Grenier et à M. Gilbert Gauthier, qui furent patients à l'hôpital de Ste-Anne.

M. et Mme Louis Labarre, de Flin Flon, ont passé deux semaines chez Mme Julien Gérardy.

Bienvenue à M. et Mme Lucien Thomas, qui résideront à St-Labre; bon succès à cette nouvelle famille.

Le 9 décembre aura lieu la deuxième partie de cartes pour la paroisse. Bienvenue aux personnes des environs.

La première soirée, qui avait été organisée par les gens du nord de la paroisse, a rapporté la somme de $130. Félicitations!

Dunrea

Quarante-Heures

Les lundi, mardi et mercredi 26, 27 et 28 novembre avaient lieu à l'église les prières des Quarante-Heures. Les offices religieux eurent lieu le matin et le soir et le Saint Sacrement fut exposé pendant toute la journée à l'adoration des fidèles. A la cérémonie de clôture, M. l'abbé C. Vachon, curé, se fit très éloquent dans deux touchantes instructions.

Çà et là

MM. et Mmes N. Boulet et Guy Paradis se sont rendus à St-Norbert en fin de semaine pour assister à une retraite fermée à la Villa Maria; bel exemple que d'autres suivront certainement dans l'avenir.

MM. et Mmes Auguste Garand et Gilles Fortier, ainsi que d'autres parents, recevaient en fin de semaine la visite de MM. et Mmes Wilfrid Fortier et Ferdinand Bourget, de St-Boniface.

Mlle Bertha Langlois se rendait à St-Boniface ces jours derniers pour visiter des parents et aussi prendre part à une assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, dont elle fait partie.

M. et Mme Stéphane Maurice sont allés à St-Norbert, le dimanche 2 décembre, pour y reconduire leur jeune fille, Marie-Louise, qui a trouvé un emploi au couvent de cet endroit. Ils ont aussi visité leur parenté à St-Charles.

Mise au point

Il y eut une erreur involontaire sur la dernière chronique, où il était écrit que les Révérendes Soeurs Oblates du couvent étaient allées prendre le thé chez M. et Mme N. Carney à l'occasion du jubilé d'argent de ces derniers.

Remerciements

Mme Isaïe Gaboury et ses enfants, d'Edmonton, désirent remercier sincèrement par la voix du journal, toutes les personnes de Dunrea et d'ailleurs qui leur ont témoigné de la sympathie par envoi de messages, bouquets spirituels et autres lors du décès de M. Gaboury.

Aubigny

Décès

Le 24 novembre à l'hôpital de Morris, est décédée Mme Philias Godard (née Cécile Rémillard), d'Aubigny. Mme Godard était âgée de 51 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Denis, Gilles, Aurèle et Paul; trois filles, Mme G. Gérard, Mme L. Rodrigue et Claire; deux soeurs, Mmes D. Mallo et A. French; et trois frères, Albert, Josephat et Donat.

Les prières furent récitées en l'église d'Aubigny où le service fut chanté le mardi 27 novembre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. La maison funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Le village de St-Lazare menacé par les flammes

ST-LAZARE — Les pompiers de quatre régions environnantes se joignirent aux résidants de St-Lazare dans la nuit du 1er décembre, afin de combattre le feu qui détruisit l'élévateur à grain contenant 9,000 boisseaux de blé et l'empêcher de ravager le beau village de St-Lazare.

Grâce à la coopération et au dévouement d'un grand nombre d'hommes qui arrivèrent sur les lieux aussitôt après avoir entendu l'appel, le village put être épargné des flammes dont la chaleur intense empêchait les personnes de se tenir sur le trottoir de l'autre côté de la rue.

Les gens de St-Lazare expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à protéger leur village de la proie des flammes qui le menaçaient.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le 21 novembre est décédée Mlle Eveline Bernier, autrefois de St-Boniface et fille de feu M. et Mme François Bernier, de St-Jean-Baptiste.

Le service funèbre fut chanté le samedi 24 novembre en l'église de St-Jean-Baptiste par Mgr H. Lapointe, curé. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil cinq frères, Edmond et Alphonse, de St-Jean-Baptiste, Osias, de Winnipeg, Joseph et Eugène, de Fisher Branch.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.2	79.2	79.2	79.4	79.2
C.W. no 3	76.2	76.2	76.2	76.4	76.2
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	75.6	76
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	72.6	73
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	69.6	70
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	131.2	131.2	131.4	131.6	132.2
C.W. no 3—6 rangs	129.2	129.2	129.4	129.6	130.2
Fourrage no 1	123.2	123.2	123.4	123.6	123.6
Fourrage no 2	121.2	121.2	121.4	121.6	121.6
Fourrage no 3	118.2	118.2	118.4	118.6	118.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	125⅝	126⅜	126⅛	128.6	127⅝
C.W. no 3	120⅝	120⅜	121⅛	123.6	122⅝
C.W. 2 rej.	122⅛	121⅞	122⅞	125.2	123⅛
C.W. no 4	111⅞	111⅝	112⅜	114⅛	113⅝
Ergot	108⅞	108⅝	109⅛	111⅞	110⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	78.4	78⅜	78.4	78⅝	79
Mai	80.2	80.2	80.4	80.6	81⅛
Juillet	79⅜	79⅜	79⅛	79.4	79.6
ORGE —					
Décembre	124⅛	124.2	124⅛	124.6	125⅛
Mai	124.6	124⅞	125	125.2	125⅜
Juillet	123.4	123⅜	123⅝	123.6	123⅝
LIN —					
Décembre	319.4	320.4	320.6	320⅛	318⅝
Mai	329.4	330.2	330.4	329⅝	328.4
Juillet	326.6	327.2	327.4	327	326.6
SEIGLE —					
Décembre	125⅞	125⅝	126⅝	128⅞	127⅝
Mai	129	129⅝	130⅛	131.4	131⅝
Juillet	127⅞	127⅞	129.2	129⅜	129.4

(Pour la semaine du 26 au 30 novembre 1962)

La Relève de Haywood organise une soirée de Fierté Nationale

HAYWOOD — Le jeudi 28 novembre avait lieu en la salle paroissiale une soirée de Fierté Nationale. Le comité local de la Relève de l'école de Haywood était en charge du programme. M. Arthur Gautron, adulte responsable de la Relève, agissait comme maître de cérémonies.

Tous étaient bien fiers d'avoir au milieu d'eux à cette occasion M. l'abbé P. Raymond, visiteur des écoles, qui sut stimuler les assistants par des paroles vibrantes d'un patriotisme ardent. Il se dit heureux de présenter deux magnifiques volumes français à l'élève la plus méritante de l'école, Mlle Denise Bazin, 8e année. Ce qui prouve que Denise maîtrise très bien la grammaire et le vocabulaire français, c'est qu'elle sortit vainqueur au concours de bonnes expressions dans la Division de la Montagne.

Un bon nombre d'élèves furent heureux de recevoir leurs diplômes de français. Félicitations à tous ces élèves; on espère aussi que l'an prochain tous sans exception se mériteront cet honneur. Au programme de la soirée, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, entonna "O Canada". Puis les bambins des 1ère et 2e années apparurent ensuite sur la scène pour dire tout simplement: "Je suis grand".

La chorale des garçons de l'école Dandurand Consolidée exécuta alors trois chants, "Ma langue maternelle", "Le joyeux promeneur" et "La romance du muguet", suivis d'un monologue intitulé "Le coussin de bonne-maman", par Léo Demers.

Le président du comité de la Relève, M. Denis Hébert, présenta ensuite de jolis prix aux 14 gagnants du concours de lecture organisé par l'école Dandurand en septembre dernier, alors que les juges eurent une lourde tâche à choisir les meilleurs exécutants, qui sont Huguette Dubé et Guy Dedieu, 2e année; Louise Gautron et Ghislain Dheilly, 3e année; Nicole Dedieu et Edouard Lévesque, 4e année; Yolande Demers et Gabriel Dubé, 5e année; Lorraine Rey et Norbert Gautron, 6e année; Patricia Lapointe et André Lambert, 7e année; Denise Bazin et Gérald Hébert, 8e année.

Les prix furent donnés par M. l'abbé J. Choiselat, curé, la Rév. Mère Supérieure, Messieurs les Commissaires, MM. Maurice Massinon et Ernest Montsion, le magasin Coopératif et la quincaillerie coopérative. Merci à tous ces bienfaiteurs pour l'encouragement accordé aux jeunes et à la cause du français.

Cette présentation fut suivie d'une chanson mimée, "La légende de St-Nicolas", exécutée par la chorale de la paroisse, et d'une courte déclamation, "Etre croqué", par Louise Gautron.

M. Georges Bernard, président de la commission scolaire, procéda à la distribution des diplômes de français. De nombreux lauréats vinrent avec fierté chercher leur certificat, et les élèves de l'école de Haywood chantèrent avec coeur "O Canada, mon pays, mes amours". Une vingtaine d'élèves des 11e et 12e années interprétèrent une chansonnette bien vivante, "Vive la compagnie". Ensuite, deux d'entre eux, Mlle Irène Souque et M. Gilbert Demers, donnèrent une très courte comédie intitulée "Les punaises".

On fit alors un voyage au pays des fables avec "Alice". A l'aide de son bâton magique, Alice fit revivre sur la scène deux fables de La Fontaine, "La cigale et la fourmi" et "Le chien et le loup". Les rôles étaient répartis ainsi: Alice, Marianne Bourget; la cigale, Lorraine Rey; la fourmi, Gisèle Marchand; le chien, Patricia Lapointe; le loup, Lucille Gautron. Mlle Suzanne Dedieu, institutrice, présenta un court rapport sur la perception de l'Association d'Education dans la paroisse.

La chorale paroissiale revint avec trois chansons françaises, "Le p'tit cordonnier", "Alouette" et "C'est une histoire". Félicitations à M. le Curé et à tous ses chantres pour leur joli répertoire.

Puis vint le tour de M. l'abbé Raymond, qui ne se fit pas prier pour monter sur la scène afin de réveiller notre patriotisme par un discours enflammé.

M. Georges Bernard, président de la commission scolaire de l'école Dandurand Consolidée, ajouta quelques commentaires appropriés.

M. le Curé termina la soirée par ses paroles toujours si justes et ses conseils précieux. Un merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

La Broquerie

Décès

Le 12 novembre est décédée Mlle Olive Delorme, âgée de 73 ans, anciennement de La Broquerie et depuis quelques années domiciliée à Brandon.

Les prières furent récitées à Winnipeg et le service funèbre fut chanté en l'église St-Joachim de La Broquerie le 15 novembre par M. l'abbé U. Lafond, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Vassar

Tableau d'honneur

VIIIe année: Marie-Anne Beaudry et Donna Boutang, 86 pour cent.

VIIe année: Douane Boutang, 81, Larry Prasek 75.

VIe année: Diane Preteau 86, Carole Gauthier 79.

Ve année: Myron Côté 73, Wayne Cayer 72.

IVe année: Wanda Slusarczyk 90, Wendell Côté 77.

IIIe année: Sigurd Delblanc 86, Léona Bourcier 83.

IIe année: Sharmaine Pavlick 90, Eunice Vinet 87.

Ière année: Blaine Côté 92, Deena Cayer 89.

Semaine de la Messe

A l'occasion de la Semaine de la Messe, M. l'abbé Odilon Larochelle, curé, a célébré une messe blanche à l'école. Les élèves ont appris à identifier les ornements du célébrant, à reconnaître les différentes prières du canon par les mouvements du prêtre. Le dimanche suivant, la messe a été célébrée face au peuple, pendant que, à tour de rôle, les garçons des 7e et 8e années ont commenté les parties de la messe. Tous les paroissiens ont apprécié cette manière de participer au saint sacrifice avec le célébrant, et désirent voir ce geste se répéter.

Çà et là

Mme Justin Beaudry, hospitalisée à St-Boniface pendant une dizaine de jours, est maintenant convalescente à son foyer.

L'école Burn ayant été détruite par un incendie, il y a quelques jours, institutrice et élèves sont venus chercher refuge à l'école du village. Bienvenue à Mlle Desrosiers et à ses 19 élèves.

Mlle Marie-Anne Beaudry, fille de M. et Mme Aimé Beaudry, a été l'heureuse gagnante lors de l'élimination de la Relève dans la division.

Le samedi 15 décembre, à 8 h. p.m. à la salle paroissiale, aura lieu un grand bingo. Une vingtaine de dindes seront offertes en prix. Ne manquez pas de venir en gagner une pour Noël.

M. l'abbé Raymond Roy quitte les gens de Powerview

POWERVIEW — Les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus, peinés du changement ecclésiastique, ont voulu exprimer leur reconnaissance à leur curé, M. l'abbé Raymond Roy, en assistant à un banquet donné en son honneur, le dimanche 25 novembre.

A la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé R. Roy, Mgr J. Bellavance, curé de Pine Falls, les RR. PP. M. Bélanger, A. Plamondon, L. Jalbert et L. Leroux, O.M.I., de la mission de Fort Alexandre, M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, le R. P. G. Hart, O.F.M., de Lac du Bonnet, le R. P. M. Kotowych, O.M.I., du rite ukrainien, MM. et Mmes Lucien Laroche, Jim Désilets, Arthur Bruce et René Papineau.

M. Lucien Laroche, agissant comme maître de cérémonies, exécuta son rôle à la perfection.

M. l'abbé Roy récita le bénédicité et l'on s'attabla pour un délicieux souper à la dinde préparé par les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Thérèse de Pine Falls.

Après le banquet, M. Strouken présenta à M. le curé un magnifique porte-plume au nom de la Coopérative.

Les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus lui offrirent une bourse par l'intermédiaire de M. J. Désilets, maire de Powerview.

M. Mulligan, au nom des Chevaliers de Colomb, lui remit un certificat de troisième degré des Chevaliers et un chèque.

Les élèves de l'école Léonard firent ensuite leur apparition sur la scène pour un court programme. Rolland Rheault et Patricia Berthelette récitèrent une adresse en français et en anglais. Les petits des 1ère, 2e et 3e années, sous la direction de Mme Thérèse Gélinas, et Irène Dean charmèrent les gens pendant quelques instants par leur simplicité et leur candeur. Les plus grands, sous la direction de la Rév. Sr Paul-du-Sacré-Coeur, exécutèrent un chant-souvenir présenté sur l'air de "Ma Normandie".

Linda Gélinas et Heather Duclos présentèrent ensuite deux belles lampes de boudoir au nom des élèves de l'école élémentaire.

On profita de cette grande réunion pour distribuer à ces mêmes élèves les diplômes français décernés par l'Association d'Education. Les Rév. Srs Imelda-du-St-Sacrement, supérieure, et Pierre-du-Sauveur, principale, donnèrent des présents aux élèves les plus méritants.

Les religieuses de St-Joseph n'ayant pas assisté au banquet voulurent aussi témoigner leur reconnaissance à M. l'abbé Roy en lui présentant un souvenir.

Les rideaux de la scène se fermèrent quelques instants pour s'ouvrir de nouveau au déroulement du programme de l'école secondaire de Powerview. Le groupe exécuta un chant en anglais, sous la direction de la Rév. Sr St-Jean-Bosco. Une adresse fut lue par Henri Pelland et André Alarie présenta un cadeau, une jolie lampe de téléviseur.

Mgr Bellavance fit l'éloge du héros du jour. Il lui dit finement que c'est une torture d'entendre une telle avalanche de compliments mais qu'il se devait de continuer à le torturer pendant quelques instants encore. Il souligna surtout son chagrin de voir s'éloigner un si bon voisin mais que la paroisse Holy Cross de Norwood le réclamait pour y accomplir beaucoup de travail.

M. l'abbé Roy, que l'émotion avait gagné graduellement, se leva et, avec la force de caractère que les gens lui connaissent, adressa un dernier message à ses paroissiens qu'il aime vraiment. Il laissa parler son coeur et les assistants, émus de sa sincérité, remplirent la salle de leurs applaudissements retentissants et prolongés.

Aurevoir M. le curé. Vos anciens paroissiens ne vous oublieront pas. Ils tâcheront de mettre en pratique vos précieux conseils surtout celui d'accepter de bon coeur votre remplaçant et de continuer à coopérer avec lui pour le bien de la paroisse.

Cordiale bienvenue à M. l'abbé A. Soucy, nouveau curé.

Réunion des parents

Le dimanche après-midi 18 novembre, les parents des élèves de la 7e à la 12e année participèrent à une réunion dans la salle de l'école secondaire de Powerview. Organisée par les directrices des écoles secondaire et élémentaire, cette réunion avait pour but d'exposer aux parents et aux éducateurs quelques problèmes des adolescents.

Le R. P. R. Hickerson, S.M., professeur à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, intéressa vivement l'auditoire. Six équipes se formèrent ensuite pour discuter un questionnaire préparé par le conférencier. Ce genre de discussion, nouveau procédé dans notre milieu, fut très apprécié des parents. Les hommes discutaient ensemble pendant que les dames parlaient entre elles des mêmes problèmes.

Un excellent goûter, préparé par Mme Thérèse Gélinas, fut servi et les invités revinrent ensuite dans la salle pour y entendre le Père Hickerson. Ce bon Père captiva de nouveau l'attention de tous. Ses paroles convaincantes trouvèrent écho dans le coeur de plusieurs personnes; il suffit d'entendre des réflexions comme celles-ci pour le prouver: "Il devrait venir plus souvent" et "Je pourrais l'écouter jusqu'à 8 heures du soir".

M. l'abbé Raymond Roy remercia ce distingué visiteur et, avec le dynamisme qu'on lui connaît, rappela aux parents le devoir sérieux de s'organiser pour aider les adolescents dans leurs besoins. Il leur demanda de prendre l'initiative de la prochaine réunion et d'inviter d'autres parents à y assister.

Ce jour-là soixante personnes avaient répondu à l'invitation des deux directrices. Les parents ont prouvé qu'ils s'intéressent vivement à leurs enfants. Ils sont retournés enchantés de leur après-midi et bien décidés à ne pas laisser tomber dans le domaine de l'oubli cette réunion qu'ils ont vraiment appréciée. Qui sait? La prochaine réunion amènera peut-être 80 personnes.

Çà et là

Les résidants de Powerview seront heureux d'apprendre qu'après une longue attente, une pétition et de nombreuses démarches, ils auront enfin, sous peu, un bureau de poste chez eux. Ils se sentiront maintenant plus indépendants. M. René-W. Papineau prendra charge de ce nouveau bureau qui sera probablement situé dans les locaux administratifs.

L'école Léonard était représentée au seminar des secrétaires des écoles manitobaines, le lundi 26 novembre, par la secrétaire, Mme Eugénie Désilets, et au congrès des commissaires par la même secrétaire et le président, M. Léo Gervais. L'école Chèvrefils, pour la première fois depuis son existence, était représentée par M. Albert Chèvrefils.

Letellier

Naissance

M. et Mme Pierre Barnabé sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Gérald-Gilles, né le 29 novembre à l'hôpital de Morris.

Sudbury aura bientôt son école normale bilingue

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario se propose de fonder une école normale bilingue à Sudbury.

Cette institution, qui sera semblable à l'école normale bilingue d'Ottawa, "permettra de former un nombre suffisant de professeurs de langue française pour répondre à la demande".

Le discours du trône précise que l'école normale bilingue de Sudbury ainsi qu'une école normale anglaise se développeront au fur et à mesure que les besoins d'accommodation des élèves se feront sentir.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne, au "Blé d'Or", fut une réussite. Une centaine de personnes y participèrent.

Les prix de loterie furent gagnés par MM. Joseph Tétrault et Marcel Tougas et Mlle Cécile Lajoie. Le prix des cartes, pour hommes, par MM. Joseph Charrière et Steve Langill. Celui des dames par Mmes B. Lemoine et A. Michaud. Les prix de consolation furent remportés par M. Perron et Mme Jos. Perreault.

Les Dames de Ste-Anne désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont bien voulu les encourager en assistant à cette partie de cartes, ainsi que tous ceux qui ont fait don des prix.

Dimanche prochain aura lieu une deuxième partie de cartes, organisée par la Société d'Agriculture.

Bingo

N'oubliez pas le bingo du 21 décembre, un bingo aux dindes. Réservez cette soirée. Peut-être serez-vous parmi les chanceux.

Décès

Mme Willie Owens, née Exilda Gagné, est décédée le 27 novembre à l'âge de 71 ans et 10 mois. Le service fut chanté le 30 novembre par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, assisté des RR. PP. L. Gagnon et N. Slaeger, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse.

Les familles Owens et Gagné remercient tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels ou par assistance aux funérailles.

Patinoire

Les garçons de l'école secondaire se proposent de se servir souvent de la nouvelle patinoire. Surtout, ils y joueront leur sport favori, le gouret, en utilisant les expressions françaises à profusion. Déjà on les entend parler de "rondelle", de "gardien de but", etc. Vive Sa Majesté la Langue Française qui fournit les richesses de son vocabulaire à tous, même aux sportifs!

Noces d'or de M. et Mme J. Ouimet célébrées le 24 novembre à Aubigny

AUBIGNY — Le 24 novembre, en l'église d'Aubigny à 4 h. p.m., M. l'abbé Robert Nadeau, curé, célébrait une messe aux intentions de M. et Mme John Ouimet, qui célébraient leurs noces d'or. Roland et Denis Ouimet, petits-fils des jubilaires et fils de Michel et Jean-Léon Ouimet, servaient au choeur. De beaux cantiques furent exécutés par Mlle Eveline Pilon, fille de M. et Mme René Pilon (Marceline Ouimet), et M. Adélard Ouimet, fils des jubilaires.

La messe fut suivie d'un souper servi par gracieuseté des enfants des héros de la fête. A la table d'honneur figuraient tous les frères et soeurs de M. et Mme Ouimet, excepté Mlle Annie Ouimet, accompagnés de leur époux ou épouse, Mme Albina Pelland, grand-tante de Mme Ouimet, M. l'abbé Nadeau, le R. F. Rigobert (Emilien Bouchard), neveu des jubilaires, venu de Lac Sergent, Qué., pour l'occasion.

Le maître de cérémonies, M. Adélard Ouimet, sut rendre la réception très agréable. Il souhaita la bienvenue aux invités, spécialement à ceux venus de l'extérieur et plus spécialement à Marcel, Jean-Paul et Vivianne Doucet, petits-enfants des jubilaires, venus d'Edmonton pour la fête.

Un toast aux jubilaires fut offert par M. l'abbé Nadeau. Une adresse fut lu par le benjamin des enfants, Cyrille, au nom de ses frères et soeurs. Mlle Diane Ouimet, fille d'Adrien Ouimet, lut l'adresse au nom des petits-enfants.

Après le souper eut lieu un petit programme de chants exécutés par Mlle Eveline Pilon, accompagnée au piano par Mme Marius Lemoine. Une chanson à répondre fut dirigée par Mmes Adélard Ouimet et Paul Mailhot (Félixine Ouimet). Cette chanson rappelait un petit fait comique de la vie des enfants des jubilaires. Un morceau d'accordéon fut joué par Mlle Béatrice Caron, fille de M. et Mme Marcel Caron (Simone Ouimet). Une belle petite chanson, "Voulez-vous danser grand-mère", fut rendue par tous les petits-enfants en dessous de 13 ans. Un bouquet spirituel fut présenté par Marc Ouimet, fils de M. Cyrille Ouimet, au nom des 39 petits-enfants.

Le R. F. Rigobert offrit ses voeux et ceux du personnel de la maison qu'il dirige, et présenta aux héros de la fête une magnifique lampe, fruit du travail de ses élèves.

Mme John Ouimet répondit avec émotion aux souhaits des invités et remercia sincèrement ses enfants de leur délicatesse et de leur dévouement dans l'organisation de cette fête mémorable.

M. et Mme Ouimet ont eu 10 enfants, dont neuf sont vivants; ils ont 39 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Pour clore le programme, M. l'abbé Nadeau exprima son désir que ce couple si dévoué et si religieux figure encore durant plusieurs années parmi ses paroissiens.

A 8 h. p.m. eut lieu une soirée dansante à laquelle participèrent plus de 400 invités.

Remerciements

M. et Mme John Ouimet désirent remercier par la voie de **La Liberté et le Patriote** tous ceux qui sont venus rendre cette journée inoubliable, qui leur ont présenté des cadeaux ou offert des voeux par lettres, télégrammes ou autres moyens.

Bruxelles

Soirée de la Relève

Le 18 novembre, les responsables de la Relève de la division La Montagne organisèrent à Bruxelles leur première soirée sociale de l'année scolaire. Trois écoles y participèrent: Notre-Dame-de-Lourdes, Mariapolis et Bruxelles. Le mauvais temps empêcha les autres de se rendre à l'appel.

Après le chant de la Relève et le souhait de bienvenue adressé à l'assemblée par M. A. Dupasquier, président du comité divisionnaire, la partie de cartes projetée commença. Le jeu se prolongea durant deux heures dans une atmosphère joyeuse et familiale. Les premiers prix furent remportés par M. N. Boisvert, professeur à Notre-Dame-de-Lourdes, et par Mlle S. Foidart, de Bruxelles. Ensuite un léger goûter fut servi et agrémenté par le chant de "Vive la Canadienne".

Le second divertissement au programme, "L'amusement surprise", fut offert par M. l'abbé G. De Ruyck, curé de Bruxelles. (Une séance de prestidigitation!) Pendant une heure et demie, le magicien improvisé captiva l'attention de ses spectateurs. Chacun était visiblement intrigué, émerveillé; la magie était parfaite.

Vers minuit l'assemblée se dispersa, charmée de cette belle soirée.

Mariapolis

M. Antonio Dumont, de Mariapolis, a été élu l'un des vice-présidents de la MSTA, le mercredi 28 novembre, lors du congrès annuel tenu à l'hôtel Marlborough de Winnipeg. M. Dumont se dévoue depuis des années au sein de cette association et il est un excellent porte-parole de la population franco-manitobaine et de ses commissaires d'écoles.

M. et Mme H. Desautels fêtent leurs noces d'or à Ponteix

PONTEIX — Dans l'église de Notre-Dame-d'Auvergne, le dimanche 11 novembre à 4 h. p.m., Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., célébrait une messe spéciale aux intentions de M. et Mme Horace Desautels, à l'occasion de leurs noces d'or. Mgr Couture rendit aussi un magnifique sermon de circonstance. Il y eut des chants exécutés par Mmes Roger Lacoursière, Alcide Bonneville, Herman Arcand et Maurice Desautels. M. Olier Bédard touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les jubilaires, leurs enfants et leurs parents, au nombre de 100, se dirigèrent vers la salle paroissiale pour un somptueux souper à la dinde. La salle était très bien décorée pour l'occasion. La table d'honneur était garnie d'un splendide gâteau à trois étages et de fleurs naturelles cueillies dans le jardin d'une des filles des jubilaires. Un gros bouquet de 50 roses jaunes placées dans un panier, don des 37 petits-enfants, complétait le décor.

Etaient assis à cette table: les jubilaires et leurs fils, Edouard, Lucien, Maurice, Roger, Robert et Ernest, M. Eudore Desautels, garçon d'honneur d'il y a 50 ans, Mgr G. Couture, curé, Mme Eudore Desautels, M. l'abbé L. Roy, Mme Delvina Landry, âgée de 94 ans, mère de Mme Desautels, la Rév. Sr St-Jean-Baptiste, invitée spéciale, et les quatre filles des jubilaires, la Rév. Sr St-Anselme (Yvonne), Béatrice, Florence et Gertrude.

M. Marcel Gauthier agissait comme maître de cérémonies. Mgr Couture bénit la table. Après le souper, M. Gauthier exprima des félicitations et des bons souhaits.

Une touchante adresse en français, composée par la fille des jubilaires, la Rév. Mère Marie-Edouard (Lucienne), fut lue par Mme Henri Goulet (Béatrice). Une adresse en anglais fut lue par une petite-fille, Lorraine Cheeseman. Il y eut aussi l'adresse des petits-enfants lue par André Desautels, tandis que Lucille Mondor, Raymond et Hector Desautels et Rita Goulet présentèrent le bouquet de roses.

Des chants furent exécutés par Mme Gaston Mondor, Mlle Laurette Carrière, Mmes Maurice Desautels, Diane Bonneville, Corinne Gauthier et Agénor Desautels. Il y eut des récitations par Gérard et Alain Desautels, petits-fils, et par M. Agénor Desautels, frère du jubilaire. Mmes Albert Stringer et Edouard Bonneville s'occupaient du registre.

Soirée

A 8 h. 30 p.m., de nombreux amis se sont rendus à la salle pour une soirée sociale de musique, chants et danses carrées. Les invités ont pu admirer les nombreux cadeaux, surtout celui de la famille, un joli service de vaisselle. La Rév. Mère Marie-Anselme offrit comme cadeau un bouquet spirituel artistiquement peint à l'huile.

A la fin de la soirée, les jubilaires exprimèrent leur appréciation et leurs remerciements dans les deux langues.

Les parents et amis venus de l'extérieur étaient M. et Mme Agénor Desautels, de Prud'homme, frère du jubilaire, M. et Mme Théodore Landry, de Redvers, frère de la jubilaire, M. et Mme Elphège Rivard, de Blairmore, Alta, M. et Mme J. A. McNeil (Armande Rivard), de Willcrest, Alta, M. et Mme Roméo Boutin, d'Alida, M. et Mme Henri Carrière, de Cantal, M. et Mme Eugène Landry, de Seattle, Wash., neveu, M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, M. et Mme Richard Levasseur, de Port Alberni, C.-B., M. R. Schell, de Stoughton, et Mme Virginie Lambert, fille d'honneur d'il y a 50 ans, de Taber, Alta.

N'ont pu se rendre, M. Raoul Desautels, de New Westminster, C.-B., M. Ovide Desautels, de St-Boniface, Man., la Rév. Mère Marie-Gertrude (Marie-Jeanne Desautels), de Gravelbourg, Mme Rose Dionne, de San Jose, Cal., frères et soeurs des jubilaires, et la Rév. Mère Marie-Edouard, de Gravelbourg.

M. et Mme Desautels (Dosia Landry) se sont mariés le 5 novembre 1912 dans l'église Notre-Dame. M. l'abbé Albert Royer, fondateur de la paroisse, officiait à ce triple mariage; les deux autres couples étaient MM. et Mmes Henri et Ovila Bonneville.

M. et Mme Desautels vécurent sur leur ferme au nord du village pendant 47 ans; leur fils, Edouard, occupe maintenant cette terre. Leur union fut bénie de onze enfants, Ernest, marié à Marie-Anna Larose, Robert, à Lucienne Larose, Roger, à Beulah Sheppard, Maurice, à Yvonne Bertholet, Lucien, à Lina Auger, Edouard, à Simone Forget, Yvonne (la Rév. Sr St-Anselme, H.F.O.), Lucienne (la Rév. Mère Marie-Edouard, SS.NN.J.M., Béatrice (Mme Henri Goulet), Florence (Mme Ralph Schell) et Gertrude (Mme Gaston Mondor).

M. et Mme Desautels demeurent à Ponteix depuis 1959 dans une jolie maison construite par leurs fils.

Décès

M. Raoul Larochelle est décédé le 21 novembre à l'hôpital Gabriel de Ponteix, après huit mois de maladie, à l'âge de 84 ans.

Né à St-Ferdinand, Qué., en 1878, il vint en Saskatchewan en 1913 et prit un homestead à six milles au nord de Cadillac. En 1914, il acheta une terre près du village de Ponteix et s'y construisit une maison. En 1928, il vint résider au village et continua de cultiver sa terre, tout en exerçant son métier de charpentier jusqu'en 1947, lorsqu'il se retira.

En 1958, il entra au Manoir pour y demeurer jusqu'en mars 1962 lorsqu'il se fractura une hanche. M. Larochelle a été hospitalisé depuis. Affaiblissant graduellement, il développa une pneumonie qui l'emporta en peu de temps.

M. Larochelle avait épousé en 1898 Mlle Emma Boucher, de St-Ferdinand, qui le précéda dans la tombe en 1924. En 1925, il épousa Mlle Alice Thériault, de Sherbrooke, Qué., qui décéda en 1951. Une fille, Philiberte (Mme Phillias Brière) mourait en 1929, et un fils, Léonidas, de Vancouver, en 1948.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Raphaël, de Swift Current, Fernand, de Ponteix, et Albe, de Nanaimo, C.-B.; deux filles, Fabiola (Mme Armand Jutras), de Calgary, et Thérèse (Mme Bert Carlson), de Swift Current; 23 petits-enfants et 37 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le samedi 24 novembre par Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, assisté de MM. les abbés Georges Laprise et Lucien Roy, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Paul Brière, de Ponteix, Paul Larochelle, de Swift Current, Léo, Jean-Noël, Guy et Jules Larochelle, de Ponteix. Le plus jeune petit-fils, Pat. Larochelle, portait la croix. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. La maison Lemieux était en charge des funérailles.

Les parents et amis venus de l'extérieur étaient MM. et Mmes Raphaël et Paul Larochelle, de Swift Current, M. et Mme Guy Larochelle, de Richmound, Mme Armand Jutras et sa fille, Mme Pierrette Solovak, de Calgary, M. Albé Larochelle, de Nanaimo, C.-B., MM. et Mmes Bert Carlson et L. Lepage, Mmes Irène Metcalfe et A. Selanger, tous de Swift Current.

Çà et là

Mme Marceau Bourlon est revenue de l'hôpital de l'Université de Saskatoon, où elle a passé six semaines.

Mgr G. Couture, P.D., V.G., M. l'abbé Lucien Roy, MM. et Mmes Jean Stringer, Raymond Chabot et Benoît Cloutier, ainsi que Mme Guy Girardin, ont assisté à la journée des parents et des anciens et à une séance au collège de Gravelbourg, le 25 novembre.

MM. Roméo St-Cyr et Marcel Thibault, de l'Institut Technique de Moose Jaw, Mlles Irène Thibault, de Rosetown, et Rolande Legault, de Moose Jaw, étaient dans leur famille respective pour la fin de semaine.

MM. Fernand Larochelle et Roland Luron faisaient un tour de chasse à Meadow Lake et Green Lake lorsque M. Larochelle apprit le décès de son père, M. Raoul Larochelle.

Environ 130 personnes assistèrent à une fête organisée à l'occasion de l'anniversaire de mariage de M. et Mme Benjamin Dupuis, le 23 novembre. Un cadeau en argent leur fut présenté.

Prince-Albert

Initiation de 38 Chevaliers

Trente-huit candidats de Prince-Albert, Wakaw, Cudworth et Prud'homme furent initiés comme membres du Conseil local des Chevaliers de Colomb au cours d'une cérémonie à la cathédrale du Sacré-Coeur, le 25 novembre dernier, sous la présidence du Grand Chevalier J.-H.-D. Lacroix, qui pendant les derniers 27 ans occupa une fonction dans l'un ou l'autre poste du Conseil local et aussi dans le Conseil d'Etat.

La nouvelle classe de membres est nommée d'après lui. M. Lacroix joignit cet ordre en 1935. Il servit comme Grand Chevalier du Conseil local de 1937-1938, et 1951-1952, secrétaire d'Etat, 9154-1956, Député d'Etat provincial, 1956-1958, et Fidèle Navigateur" du 4e degré de 1958-1961. Présentement, il est secrétaire-financier du Conseil local, fonction qu'il détient depuis 1958, et fut nommé secrétaire administratif d'Etat pour cette province, au mois de mai cette année.

En reconnaissance de ses multiples services et de son dévouement inlassable au cours de cette longue période, le Conseil local lui offrit une magnifique horloge perpétuelle, et à sa charmante épouse (Thérèse Jutras), une belle gerbe de roses, lors d'un banquet tenu dimanche soir dans la salle paroissiale de St-Joseph.

M. A. Laliberté, Député du district 12, souhaita la bienvenue aux nouveaux membres, et M. Frank Chad, ex-Député d'Etat, donna une allocution sur l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Des prières pour S. S. le Pape Jean XXIII furent récitées par M. l'abbé N. Castelyns, aumônier, et M. Cyril S. Barzeele, Grand Chevalier, proposa le toast. M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, choisit pour thème de sa conférence, "Le rôle des Chevaliers de Colomb et l'apostolat laïque".

Un événement important à cette réunion fut l'initiation dans l'ordre de quatre frères, MM. Roland, Lionel, Emile et Claude Lussier.

Bourses d'étude

Des bourses furent présentées récemment à trois jeunes de cette ville, Michelle et Wilfrid Fournier et Sylvia Neider, par la Saskatoon Symphony Orchestra's Women's Committee.

Ces bourses furent octroyées à Michelle et Wilfrid Fournier afin qu'ils puissent continuer leurs études en musique au camp des Jeunesses Musicales à Magog, Qué. Celle accordée à Sylvia Neider, pianiste de l'orchestre symphonique junior, est unique, puisque c'est la première fois qu'elle est actroyée à une pianiste par ce comité. Sylvia étudie la théorie et le piano sous la direction du professeur Garth Beckett, et l'orgue sous M. Darryl Downton, à Saskatoon. Elle est membre de la "Saskatoon Organists' Association" et du "Musical Arts Club" et compléta ses études à l'Académie de la Présentation de Marie à Prince-Albert.

Michelle est violoncelliste dans l'orchestre symphonique junior, ayant étudié cet art sous la direction de M. Alexander Reisman, et le piano et la théorie sous M. Beckett. Son frère, Wilfrid, premier violon de "S.J.S.O.", étudie sous la direction de Mlle Dorothy Overholt, et la théorie sous M. Beckett, de Saskatoon. Félicitations et meilleurs voeux de succès à ces jeunes artistes.

Fiançailles

M. et Mme Albert Dupuis, de cette ville, ont le plaisir de faire part des fiançailles de leur fille, Alberta-Alice, à M. R. Nerbas, fils de M. et Mme John Nerbas, de Hinton, Alta. Le mariage aura lieu à Hinton le 29 décembre prochain.

Acquisition

La Légion Royale Canadienne (branche locale) a fait l'acquisition de deux lots situés sur la 8e rue Est, entre l'avenue Centrale et la 1ère avenue, au prix de $2,310. La Légion a l'intention d'y bâtir ses nouveaux locaux.

Les Quarante-Heures

Ces exercices ont débuté aujourd'hui le 7 décembre. Le Très Saint Sacrement est exposé depuis la messe de 8 h. a.m., alors que commencèrent les prières des Quarante-Heures à la cathédrale du Sacré-Coeur.

Samedi, fête de l'Immaculée Conception, les messes auront lieu à 7 h. 8 h. et 9 h. a.m., et 6 h. p.m. On exposera le Saint Sacrement après la messe de 9 h.

Le dimanche 9 décembre, exposition du Saint Sacrement après la messe de 10 h. 30 a.m.

On invite tous les paroissiens à venir adorer le Seigneur en ces trois jours des Quarante-Heures. Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques devront suivre leur horaire durant ces jours, et les Chevaliers de Colomb de cette paroisse sont priés d'être fidèles aux heures indiquées, le dimanche entre 9 h. p.m. et 7 h. a.m., le lundi.

On demande des prières pour le recouvrement à la santé de Notre St-Père le Pape Jean XXIII.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI

7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI

7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI

7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI

7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI

7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allegro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30— Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'opéra, ou Hockey, ou Terre nouvelle
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal, Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Fémina
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
1.45—Intermède
1.54—Tu es Roi chez toi
2.30—Plein soleil
2.54—D'une page à l'autre
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Communiqués, Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
5.45—Le coin des jeunes
6.00—Aventures Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

12.10—Touches d'ivoire
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit ba'
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires del l'Etat ou Rythmes modernes
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI

12.10—Un peu de tout
2.00—Musette
6.15—Vie croissante
8.00—Ensemble de Neil Chotem
8.30—Succès de la chansonnette
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI

12.10—Fantaisies musicales
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'heure populaire des jeunes
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI

12.10—Piano populaire
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
8.00—Variétés de Québec
8.30—Sur les boulevards Parisiens
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les compositeurs américains
11.00—Musique de chambre

VENDREDI

12.10—Quelques danses
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Nos missions
8.00—Chorale du Canada français
8.30—Deux voix un pays
9.30—A votre santé
10.00—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Nouvelles agricoles
8.15—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-Journal, En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Images du Canada
11.30—Réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.45—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.16—Aventures de Tintin
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Allégro
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite chez les chansonniers
11.00—Jazz 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin



Montmartre

Mariage Sauvé-Breton

Le samedi 1er décembre, en l'église du Sacré-Coeur, Mlle Hélène Breton, fille de M. et Mme Emmanuel Breton, unissait sa destinée à celle de M. Rémi Sauvé, fils de Mme Irène Sauvé. M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe. Mlle Yvonne Ecarnot était à l'orgue et Mme René Giroux, tante de la mariée, exécuta quelques cantiques.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en tulle de nylon avec manches longues se terminant en pointe de lis. Son voile court était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Lucille Breton et Blanche Labrèche. Mlle Breton, soeur de la mariée, portait une robe de taffetas recouvert d'organza rose avec chapeau de même nuance et un bonquet d'oeillets aqua, tandis que Mlle Labrèche, cousine de la mariée, portait une robe de taffetas recouvert d'organza aqua avec chapeau de même nuance et un bouquet d'oeillets roses.

Les petites bouquetières, Dolorès et Maureen Wild, nièces de la mariée, portaient des toilettes de mêmes teinte et tissu que celles des filles d'honneur, ainsi pour leurs bouquets d'oeillets. Les garçons d'honneur étaient M. Edwin Beaudin, cousin du marié, et M. Roger Perras.

Après la cérémonie, un diner fut servi à la salle Beauchemin pour une centaine d'invités, suivi d'une soirée dansante.

De retour de leur voyage de noces, M. et Mme Rémi Sauvé résideront à Montmartre.

Va-et-vient

Mme Engelbert Coupal s'est rendue à Vancouver et Port Alberni pour y visiter ses enfants, MM. et Mmes Gilles et Valère Coupal, Len Nichols et Daryl Pollock.

MM. et Mmes Joseph Labrèche et Ulric Giroux se rendirent à Viking, Alta, pour y visiter durant quelques jours M. et Mme Roger Labrèche et leur famille. Au retour, ils s'arrêtèrent à Saskatoon pour rendre visite à la soeur de Mme Giroux, puis ils allèrent à Viscount voir Mme E. Comeault, mère de Mme Giroux.

Mme P. Perras et M. et Mme Norman Perras se sont rendus à Coderre pour y visiter Mme Batistine Perras et sa famille.

M. et Mme Raymond Perras et Mlle Ida O'Shaughnessy étaient de passage chez M. et Mme Léger O'Shaughnessy, en fin de semaine.

M. et Mme Edouard Thévenot, de Winnipeg, M. et Mme Théodore Théorêt et Mlle Lorraine Beaudin, de Regina, ont visité M. et Mme Martial Beaudin.

Mme Argentine Buckingham, de Regina, a passé la fin de semaine avec Mme Irène Sauvé.

M. et Mme Victor Wild et leur famille, de Regina, M. et Mme Léon Breton, de Zenon Park, et M. et Mme L. Henrion, de Storthoaks, étaient de passage chez M. et Mme Emmanuel Breton, ils en profitèrent pour assister au mariage de leur soeur et tante, Hélène.

M. et Mme Adélard Rioux et leurs enfants, Hervé et Yvette, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Yvon Arguin et leur famille, à Coderre.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à MM. Louis Douan et Engelbert Coupal, de Montmartre, et à M. Paul LeClaire, de Mutrie.

Willow-Bunch

Décès

M. et Mme Armand Lautier sont partis, le samedi 17 novembre, pour Medecine Hat, après avoir reçu la nouvelle que leur frère, M. Louis Lauthier, était gravement malade. Il mourut avant leur arrivée, après une courte maladie.

Les funérailles eurent lieu le mardi 20 novembre.

Décédé à l'âge de 61 ans, il était le fils de M. Jules Lautier et vint à Willow-Bunch étant bien jeune pour aller demeurer ensuite à Fife Lake durant plusieurs années et ensuite à Medecine Hat.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et trois filles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

M. et Mme Adam Dosch, revenant de leur voyage en Colombie-Britannique, s'arrêtèrent à Moose Jaw pour y visiter leur fils et sa famille, ainsi que leur père, M. Antony Dosch, patient à l'hôpital Providence depuis quelque temps.

M. Alphonse Lafrenière et sa fille, accompagnés de Mme A. Beauchesne et de Mlle Pierrette St-Yves, sont allés à Moose Jaw, dernièrement, y visiter Mme A. Lafrenière, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

M. et Mme R. Vezina et leurs trois filles allèrent visiter leurs fils et frères, étudiants au collège de Gravelbourg, récemment.

MM. et Mmes Léo et Earl Fitzpatrick et leur soeur, Mme B. Philippon, visitèrent leurs parents à Moose Jaw, dernièrement.

Mme Alice Bonneau se rendit dernièrement à Regina pour y séjourner quelques semaines chez son fils, Jos., et sa famille; elle alla visiter son père, M. Philippe Légaré, et son frère à Coronach, avant son départ pour Regina.

Mme Albert Lemieux passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme J. Beattie, à Moose Jaw, récemment.

M. Charles Mathieu et Roch Granger furent nommés commissaires d'école le lundi 26 novembre.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme N. Soucy, de Gravelbourg, vinrent visiter leurs parents le dimanche 2 décembre. M. Grégoire alla chercher son père, M. Alcide Grégoire, qui fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

M. Albert Lambert est patient à l'hôpital d'Assiniboia, depuis quelque temps.

Ferland

Chevaliers de Colomb

Le mercredi 21 novembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, eut lieu la réunion générale du Conseil local qui recevait ce soir-là la visite du Conseil de Gravelbourg. Il y eut aussi l'élection des officiers: Grand Chevalier, M. Charles Fournier; Député Grand-Chevalier, M. Aimé Brisbois; secrétaire-financier, M. Lucien Beaudoin; conseillers, MM. Sylvio Clermont et Wilfrid Lacasse; aumônier, M. l'abbé J. Bernier, curé.

Réunion à Gravelbourg

Un grand nombre d'anciens et amis du collège se rendirent à l'Amicale et à la journée des parents au collège de Gravelbourg, le dimanche 25 novembre. Ce sont MM. et Mmes Alfred Chabot, Aimé Fournier, Lucien Beaudoin, Robert Chabot, Marcel et Adrien Brisbois, Alex. Laberge et M. Charles Fournier.

Bazar

Le bazar organisé par les religieuses pour l'achat d'un projecteur 16 mm. pour l'école eut lieu le 25 novembre et fut très bien réussi. Le tirage favorisa M. Léopold Morin, qui gagna un panier de conserves. La radio à transistor, don de M. l'abbé J. Bernier, curé, fut gagné par René Couture.

Çà et là

M. et Mme Charles Fournier et leur fils, Maurice, étudiant au collège de Gravelbourg, se rendaient à Moose Jaw et Regina, la semaine dernière.

M. et Mme Roland Fauchon et leur bébé sont partis pour les mois d'hiver à Regina, où M. Fauchon a un emploi.

M. et Mme Armand Boutin, de Domremy, et leur fille, Denise, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme E. Bouffard.

M. et Mme Gérard Fournier et leur fillette se rendaient à Shaunavon et Swift Current, le dimanche 25 novembre.

Mme Rosaire Chabot et son fils, Daniel, allèrent à Regina, dernièrement.

Mme Marcel Thibault, de Ponteix, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ephrem Bouffard.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, et sa mère, Mme Avila Chabot, ont visité les familles Rosaire, Joseph et Médelger Chabot et Charles Fournier.

M. et Mme Viateur Chabot sont revenus de leur voyage de noces dans la province de Québec. A leur retour ils ont visité leurs parents et ils passeront les mois d'hiver à Regina.

Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., rendait visite à ses enfants, M. et Mme Aimé Fournier, de la localité, et à son père, M. Adonias Morin, hospitalisé à Regina.

M. Adrien Bouffard a assisté, dernièrement, à un congrès de la G.M.C. à Regina et s'est rendu à Wolseley, y visiter des amis.

M. et Mme Gaston Fournier sont allés à Racine, Wisconsin, et à Oshawa, Ont., M. et Mme Marcel Côté, beau-frère et soeur de Mme Fournier, prennent soin de leurs enfants et de leur ferme pendant leur absence.

Mme Pierre Larose, de Ponteix, visite ses enfants, les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose.

Mme Céline Douville, de Ponteix, passe quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Médelger Chabot.

MM. et Mmes Paul Morin et Aimé Fournier sont allés à Regina rendre visite à M. Adonias Morin, hospitalisé.

M. et Mme Aristide Fournier passent quelques jours chez leurs enfants, M. et Mme Raymond Fournier, à Saskatoon.

Plus on croit au ciel, mieux on travaille au bonheur de la terre.
Chanoine CHEVROT.

La Journée de l'A.C.F.C.

VICTOIRE

$5.00: M. l'abbé W. Desfossés, curé, Gérard Pelletier, Ludger Préfontaine, Georges Charpentier, Léonce Duret, Léo Beaulac, J.-Louis Bilodeau, Gustave Brassard, Arthur Tremblay, Mme E. Bonneau, les Filles de la Providence.

$3.00: Joseph Brassard, Raymond Beaulac, Léo Préfontaine, Léonide Durette, Gilles Tremblay, Philippe Duret, Mlle Diane Pelletier.

$2.00: Mme G. Croteau, N.-E. Campagna, Maurice Pelletier, Achille Beaulac.

$1.00: Lawrence Collin, Gérard Boutin, Luc Tremblay, Léon Tremblay, Pierre Pelchat, Fernand Watrin, Victor Bouchard, Oscar Beaulieu, Omer Beaulieu, Albert Beaulieu, Wilfrid Parent, Pierre Proulx, Gédéon Pelchat, Maurice Frenette, G.-Henri Boudreault, J.-Paul Le Moal, Henri Frenette, Ovila Comtois, Mme Simone Doré.

.50: Francis Willis, Lorenzo Desjardins, André Proulx.

.25: Jean Rainville, Ludger Desjardins.

Total: $105.00

• • •

ALBERTVILLE

Contribution globale: $200.00

• • •

DEBDEN

$10.00: M. Alphonse Durette, les Soeurs de la Présentation.

$5.00: M. l'abbé Ernest Labbé, Eugène Durette, Emilien Cyr, Charles Cyr, Bruno Demers, Sylva Bisson, Henri Bilodeau, Wilfrid Bilodeau, Henri-Paul Fortier, Denis Blais, Roger Fortier, Roland Fortier, Daniel Paquette, Maurice Durette, Théodore Croteau, Léo Fortier, André Pouliot, Roland Paquette, Mlle Anne-Marie Gaudet, Mlle Lumina Cyr.

$4.00: Lionel Blais.

$3.00: Edouard Chrétien, Lucien Bisson, Elzéar Brûlé, Robert Bisson, Mme Philippe Lepage, Emile Couture.

$2.00: Albert Charpentier, Edgar Cyr, Antonio Cyr, Ovila Chrétien, Raoul Beaulac, Dassise Bisson, Athanase Lajeunesse, Philippe Pouliot, Léo Bilodeau, Henri Pouliot, Roland Lajeunesse, Léon Charlebois, Albert Pouliot, Arsène Bisson, Gérard Bisson, Hector Grimard, Robert Laitres, Théodore Gaudreault, Roland Beaulac, André Duret, Albert Bisson, Guy Tremblay, Hector Brunet, Ernest Sylvestre, Conrad Paquette, Marcel Durette, Mlle Ginette Courchêne, Lionel Delisle.

$1.50: Albert Blais.

$1.00: Jérémie Morrissette, Eugène Delisle, Lawrence Gibney, Albert Thibault, Philippe Lajeunesse, Jean Duret, Hubert Babin, Louis Jean, Alphide Jean, Honoré Tardif, Omer Chrétien, Armand Pouliot, Marcel Croteau, Emmanuel Croteau, George Klein, Bernard Paquette, Claude Francoeur, Pierre Pagès, Cébal Ruel, Denis Jean, Léo Couture, Ovila Doré, Willie Sévigny, Jacquelin Couture, Edouard Boutin, Edgar Chrétien, Adéodat Lepage, Gilles Lajeunesse, Victor Jean, Arthur Dumais, Alexandre Grimard, Germain Lehouillier, Casimir Charpentier, Roland Lavoie, Stanislas L'Heureux, Philippe Laitres, Patrice Lajeunesse, Camille Lepage, Armand Lepage, Jean Dumais, Yvan Bélair, Raymond Bonneau, Wilfrid Parent, Alfred Lavoie, Laurier Lehouillier, Jean Bonneau, Lloyd Coroy, Mme Victor Demers, Mme Rodolphe Beaulac, Amédée Ruel, Thomas Blais, Gérard Fontaine, Louis Pouliot.

.50: Mme Pierre Bilodeau, Henri Labonté, Roger Desjardins, Ubald Couture, Mme Alfred Lehouillier.

.25: Gérard Lepage, René Lehouillier.

Total: $245.50

• • •

DELMAS

Contribution globale: $212.00

• • •

EDAM

$5.00: Alcide Hamel.

Total: $5.00

• • •

SPIRITWOOD

$5.00: Guy Houle.

Total: $5.00

• • •

CODERRE

$5.00: M. l'abbé F. Ducharme, curé, Siméon Ducharme, Mme O. Boutin, Jean Carrobourg, Robert Alix, Léo Cossette, Edouard Coderre, L.-P. Coderre, Ivon Coderre, Paul Carrobourg, Lambert Alix, Césaire Caron, Emile Gaucher, Armand Gaucher, Mme Jeannotte et fils, Gérard Lépine, Raymond Lebrun, Louis Laverdière, Louis Gaucher, Yvon Tétrault, Mme B. Perras, Paul Lépine, Denis Gaucher, Georges Gagnon, Georges Cossette.

$3.00: Maurice Beaudette, Oscar Desnoyers, Ivon Arguin, Hervé Michel.

$2.00: Jean Alix, Conrad Alix, Mme Aurore Alix, Mme R. Brin, E. Ferrara, Alex. Fortin, Alix Gaucher, Willie Gaucher, Lionel Gaucher, Jean Huel, René Huel, Léo Brin, Origène Gaucher, Gérald Wirges, Emile Cossette, Holorion Marceau, Gilbert Bouvier, Oliva Desnoyers, Omer Gaucher, Armand Desnoyers, Mme B. Drake.

$1.00: Mme Bertha Gaucher, Mme A. Dubois, Mme E.-B. Coderre, Philippe Leclerc, Eugène Peltier, Ernest Brin, Ernest Arguin, Pat. Cossette, Anonyme, William Cossette.

Total: $189.00

• • •

COURVAL

$5.00: O'Neil Brin, Jos.-H. Tremblay, Lionel Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Raymond Tremblay, Joseph Landry, Charles Arguin, Roméo Tremblay, Jos.-W. Tremblay, Roland Tremblay, Mlle Délia Bourassa, Anonyme.

$3.00: René Patoine, Jean-Louis Marcil, Noël Blanchette, Marcel Tremblay.

$2.00: Mme B. Croteau, Mme Marie Tremblay, Richard Marcil, Robert Paulhus, Albert Grajczyk, Gaston Tremblay, Origène Leblanc.

$1.00: Roger Patoine, Jos.-E. Tremblay, Alfred Tremblay, Lionel Patoine, Emile Meili, Wilbrod Tremblay, Valère Patoine.

Total: $93.00

Val Marie

Assemblée

Le mardi 29 novembre avait lieu la réunion mensuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital chez Mme H. Ronceray. Mmes Y. Briand, L. Clément, M. Heisler, A. Laturnus, V. Carlier, A. Vadeboncoeur, C. Wanlin, Jos. Bellefeuille et H. Brooks y assistèrent. Elles demanderont à la Chambre de Commerce locale de s'occuper instamment de la recherche d'un médecin pour le district.

Çà et là

M. et Mme Antonin Cyr, de La Broquerie, ont visité M. et Mme Jos. Leblanc; M. et Mme B. J. Sewell (Gertrude Michaud), de Woodrow, chez M. et Mme A. Vadeboncoeur; M. et Mme Arthur Tessier, de Swift Current, chez M. J.-L. Denniel.

Mme Albert Pinel est allée à Regina pour traitements médicaux.

M. Arthur Lemire, sa fille, Alice, et sa belle-fille, Mme Robert Lemire, et une des filles de cette dernière, Corinne, sont allés à Shaunavon.

M. et Mme Robert Lemire et leur famille ont passé la fin de semaine à Ravenscrag, chez les Arnal, parents de Mme Lemire.

M. Hans Loken, de Masefield, et M. Jos. Curley, de Orkney, sont entrés en collision avec leurs automobiles. Mme Curley a été hospitalisée.

Décès

M. Ray Reid, de Hillandale, est décédé le 29 novembre à l'hôpital de Swift Current. Le défunt laisse dans le deuil, outre so népouse, trois fils, Cecil, Karl et Ivan, ainsi que deux filles, Mmes Gladys St-Laurent et Lorraine Haak.

Saskatoon

Mariage Leier-Sirois

M. l'abbé André Poilièvre, vicaire, bénissait l'union de Mlle Dolorès-Marie Sirois, fille de M. Paul Sirois et de feu Mme Sirois, à M. Joseph Benedict Leier, fils de M. et Mme J. P. Leier, de Saskatoon, dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en dentelle Chantilly. Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles, et son bouquet était composé d'orchidées bronze et taupe.

Les filles d'honneur étaient Mlles Lucille Box et Carol Ehman, de Saskatoon, ainsi que Mlle Valérie Sirois, de Gravelbourg. Leslie-Ann Sickler était la bouquetière. Toutes étaient vêtues de robes identiques couleur vert automne en poult-de-soie avec couronnes assorties. Leurs bouquets se composaient de marguerites dorées.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Sirois et Terrance Leier. MM. Allyre Sirois et Joseph Sickler agissaient comme huissiers.

Mlle Sylvia Nieder touchait l'orgue, et M. et Mme Rosaire Turcotte exécutaient des cantiques durant la cérémonie.

A la réception tenue à l'édifice Administration, Mlle Mélanie Leier avait charge du registre. M. Laurent proposait le toast à la mariée, et Me Allyre Sirois agissait comme maître de cérémonies.

Les nouveaux époux partirent en voyage à Spokane, Wash. La mariée portait une robe brune avec accessoires bruns et verts et un corsage de roses jaunes. A leur retour, ils éliront domicile à Saskatoon.

Çà et là

M. Onil Loiselle s'est rendu à Brandon, Man., visiter ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Jeanneau, et leurs fils, et à Winnipeg, Mme Oviline Loiselle et MM. et Mmes Hervé Loiselle et Edouard Dionne, ainsi que d'autres parents à Dunseith, D.-N.

Me et Mme Marcel Simonot, de Prince-Albert, ont visité M. et Mme Louis Lepage.

M. et Mme T. Préfontaine, accompagné de M. Bruno Poudrier, visitaient des parents et amis à Castor, Alta, ces jours derniers.

Mme Jules Lavertu, de Victoria, C.-B., MM. et Mmes Joseph Georget, Joseph Marsollier et Emilius Lavertu, de Domremy, ont visité MM. et Mmes Raymond Georget et Roger Marcotte.

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, était en visite chez M. et Mme Aimé Loiselle.

A l'occasion de la visite de M. et Mme Jean Bandet, de Victoria, C.-B., MM. et Mmes Simplice, Louis et Guy Bandet, ainsi que M. Paul Bandet, de Prud'homme, M. et Mme Alex. Lepage, de St-Denis, et M. et Mme Martin Marchildon et Mme Léon Marchildon se réunissaient chez M. et Mme Auguste Bandet.

Les paroissiens offrent leurs voeux de félicitations aux nouveaux mariés, M. et Mme Roger Marcotte, tous deux paroissiens des Ste-Martyrs-Canadiens, et à M. et Mme Joseph Leier (Dolorès Sirois), de cette paroisse.

Prompt rétablissement aux malades, le bébé Marc Raymond et M. H. Deschamps.

Les expulsions de prêtres continuent à Haïti

PORT-AU-PRINCE — Mgr Ferrofino, nonce apostolique à Port-au-Prince, vient d'être rappelé auprès du Saint-Siège pour des raisons qui n'ont pas été officiellement précisées.

Ce rappel est probablement lié à la tension qui s'accroit entre l'Eglise et le gouvernement haïtien depuis l'expulsion, il y a deux semaines, de Mgr Robert, évêque des Gonaïves, et de trois prêtres français.

Le curé des Gonaïves, M. l'abbé Auguste Pape, a été arrêté et ensuite expulsé. La ville des Gonaïves, qui compte 35,000 habitants, n'a plus qu'un seul prêtre.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Le collège Mathieu de Gravelbourg aura son Bureau des Gouverneurs?

GRAVELBOURG — La fin de semaine du 25 novembre fut passablement chargée au collège Mathieu. Samedi étant la journée des philosophes et dimanche celle des parents et de l'Amicale, nous en avons vu de toutes les couleurs. Cette grande fin de semaine chez nous a débuté le 24 novembre par la messe des philosophes célébrée à 11 h. a.m. par le R. P. W. Piédalue, O.M.I., titulaire de la classe. Pendant que deux des leurs servaient au saint autel, les autres amis de la sagesse faisaient monter leurs louanges vers le ciel par des cantiques et psaumes à quatre voix, pour les délices de nos oreilles. Un magnifique banquet leur fut servi au sortir de la messe et ils profitèrent ensuite d'un congé bien mérité.

Le lendemain dimanche, les parents arrivaient en grand nombre pour revoir leurs enfants et aussi pour assister aux diverses réunions de l'amicale. Vers 10 h. a.m., le terrain de stationnement du collège était déjà rempli. Elèves et parents se retrouvèrent bientôt à la chapelle pour assister à la grand-messe ensemble. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Léo Gauvin. Le poste de radio local avait transporté ses micros de la cathédrale au collège pour cette circonstance.

Après la messe, les parents se réunirent de nouveau pour se voir présenter les membres du corps professoral. Le R. P. A. Piché en profita ensuite pour exposer aux parents les divers aspects des études au collège et ces derniers furent invités à poser des questions. Tous se rendirent ensuite pour prendre le dîner au réfectoire des élèves et étaient de nouveaux convoqués pour entendre le R. P. L. Godbout parler de la direction spirituelle que les élèves reçoivent ici. Le R. P. F. Turgeon le suivit sur la tribune avec quelques mots sur la dicipline en général. Par ces diverses causeries, les parents ont donc pu se rendre compte du programme du collège et des nombreux aspects de l'éducation transmise à leurs enfants.

Enfin vers 2 h. p.m., les collégiens ont réellement eu l'occasion de demander aux parents ce qui se passait à la maison et, partout dans le gymnase, les petits groupes et les joyeuses réunions de famille semblaient donner au collège un cachet bien spécial.

Réunion de l'Amicale

Immédiatement après une partie de ballon-panier, entre deux clubs du collège, les parents étaient tous invités à assister à la réunion de l'Amicale, sous la présidence de M. le Dr Raymond Piché. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le président céda la parole au secrétaire pour la lecture du rapport de la dernière réunion générale. Le Père Piédalue suivit avec un rapport financier du club 2 M, formé en vue de la construction de la nouvelle bibliothèque du collège.

Le sujet à l'étude au cours de cette importante réunion était: "Le collégien du 20e siècle", un sujet d'importance primordiale qui semble un peu vague au premier abord, mais qui fut développé d'une manière très précise et concise par le R. P. Benoit Paris, qui n'est pas le dernier venu dans ce domaine. Le collégien 1962 vit dans un siècle d'évolution rapide, un siècle qui a vu tant de familles rurales s'établir dans la ville, un siècle où l'invention éblouissante d'aujourd'hui sera peut-être inutile dans deux ans; un siècle où la vie sociale prend de plus en plus d'importance. Et voilà notre collégien sur les trottoirs de ce siècle changeant. Tout autour de lui se présente un appât beaucoup plus tentant qu'auparavant, tant au point de vue intellectuel qu'aux points de vue moral et sentimental.

Le collège le prépare-t-il suffisammant pour affronter ce monde? Choisira-t-on l'école de la confiance avec son climat de plus grande liberté ou l'école de la surveillance avec son cadre rigide et fixe? Comment adapter notre système pour faire face aux exigences du jeune homme aux sentiments en éveil? Que penser de l'école mixte ou encore du jeune homme et la vocation?

A vrai dire, tous ceux qui étaient présents à la réunion de l'Amicale avaient du pain sur la planche. Ils ont discuté tous ces problèmes de même que le problème des permissions au collège pour les sorties, la question délicate de la vie sociale au collège qui pourrait être trop exagérée ou insuffisante.

La tasse de café à la main et dans un esprit de collaboration remarquable, les quelque 110 personnes présentes ont su prendre leurs responsabilités avec grand sérieux. L'animateur tira ensuite des conclusions qui ne feront qu'améliorer l'éducation au collège, de manière à faire face aux problèmes de demain.

Dames et messieurs

A 5 h. p.m. avaient lieu les réunions séparées pour les dames et pour les hommes. La réunion des dames, sous la direction du R. P. Piédalue aboutit à la formation officielle d'un comité féminin de l'Amicale. Un comité qui aidera le collège à sa façon pour son plus grand bien. A la réunion des hommes, ces derniers se virent offrir par le R. P. E. Dubreuil, recteur, une plus grande participation aux opérations du collège à titre de consulteurs laïcs par la fondation d'un nouveau conseil d'administration qui pourrait être nommé "Bureau des Gouverneurs du collège Mathieu de Gravelbourg". Les buts de ce Bureau des Gouverneurs seraient, en bref, de conseiller et assister le recteur au point de vue financier et académique et promouvoir des améliorations aptes à être profitables au personnel enseignant et aux étudiants.

Les membres proposèrent ensuite qu'on accepte l'invitation du collège dans ce sens et qu'une réunion de l'exécutif de l'Amicale se tienne le dimanche deux décembre dans ce but précis. Le Père Recteur termina en soulignant que le geste qui vient d'être posé fera époque dans l'histoire du collège Mathieu.

Pour terminer cette fin de semaine, tous se rendirent ensuite au gymnase pour assister à la soirée des philosophes. La pièce au programme, "Le poignard" de Théodore Botrel, fut jouée avec brio. Quelques morceaux de fanfare faisaient aussi partie du programme, de même que des chants par les deux chorales et plusieurs autres numéros des mieux réussis par nos philosophes. Après avoir félicité les philosophes et remercié les parents d'être venus en si grand nombre, le Père Recteur nous exorta tous à considérer les périls que notre langue et notre culture françaises doivent affronter dans l'Ouest et nous demanda d'être vigilants à ce point de vue, tant à la maison qu'au collège.

Parents et invités regagnèrent ensuite leurs domiciles respectifs et bientôt le grand gymnase apparut comme désert et mort après tant d'activités. La grande fin de semaine était passée, mais il semble, au dire des membres de l'Amicale, que cette fin de semaine aura des répercussions heureuses pour le collège durant plusieurs années à venir.

Paul LEROUX.





Jackfish

Çà et là

M. E. Gagné est revenu d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. Jos. Ethier s'est fait installer l'électricité et s'est aussi fait creuser un puits.

Tous sont peinés d'apprendre que Jeannine Baillargeon, fille de M. et Mme Alphonse Baillargeon, est décédée à North Battleford. L'inhumation eut lieu le 30 novembre à North Battleford. Les parents de Mlle Baillargeon sont hospitalisés à la suite d'un accident d'automobile.

St-Victor

Assemblée

Après la grand-messe du 28 octobre dernier, une assemblée des franco-canadiens de la paroisse de St-Victor eut lieu pour procéder à l'élection annuelle du cercle paroissial de l'A.C.F.C. et pour organiser la perception dans la paroisse ou "La journée de l'A.C.F.C."

Les membres suivants furent élus ou réélus: président, M. Laurent Collin, remplaçant M. François Caron, qui a quitté la paroisse pour St-Léon, Man., au cours de l'année; secrétaire-trésorier, M. Léo O'Rheilly; conseillers, MM. Roger Legault et Ernest Bissonnette, Mmes Dollard Bissonnette, Léon Isabelle, J.-D. Lalonde et Willie O'Rheilly.

Epreuve

M. Alexandre McGillis, un pionnier de 98 ans, vit sa maison, la plus ancienne du pays, détruite par les flammes, le vendredi soir 9 novembre. Son neveu, M. Magloire McGillis, malgré de nobles efforts, ne put à peu près rien sauver.

La sympathie et la charité générales furent si spontanées qu'en quelque dix jours une nouvelle maison était installée sur les lieux du sinistre, meublée et outillée pour ce vénérable vieillard et son dévoué neveu. Merci à tous.

Retour du pasteur

M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, à Rome en ce moment avec Son Exc. Mgr Decosse, sera de retour vers le 18 décembre.

Lac Pelletier

Çà et là

Mlle Claire Monette, du Manitoba, est en vacances pour quelque temps chez sa soeur, Irène, ainsi que chez sa mère, Mme Béatrice Monette. Elle visite en même temps ses beau-frère et soeur, M. et Mme Albert Létourneau, ainsi que M. et Mme E. Spence.

M. Irvin Studer est allé à Saskatoon dernièrement assister à une assemblée libérale.

M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg, sont venus visiter Mme J. Monette et Mlle Irène Monette, ainsi que la famille A. Létourneau, dernièrement.

M. et Mme Georges Pellerin, ainsi que leur fils, Claude, se rendirent à Gravelbourg pour la soirée des philosophes, le dimanche 25 novembre.

M. et Mme Joseph et leur famille, accompagnés de M. Aurèle Moreaux; se rendirent chez M. et Mme Henri Perron pour une soirée de famille, le dimanche 25 novembre.

Prompt rétablissement à Mme Bertha Studer et à Dianne St-Jacques, hospitalisées à Swift Current.

Mme André Laverdière rendit visite à M. et Mme Homner, de Swift Current, et à son époux hospitalisé au même endroit.

Wawota

Çà et là

M. et Mme André Baudu, de Vandura, visitèrent leurs parents à Kipling et, ensuite accompagnés de ces derniers, se rendirent à St-Hubert rendre visite à leur soeur et tante, Mme Raiwet.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

M. Georges Filteau est allé à Montréal assister aux noces d'or de sa soeur et visiter ses frères et soeur qu'il n'avait pas vus depuis longtemps. Pendant son absence, Mme Filteau demeure avec Mlle Fernande Blaise.

M. Antonio Lamontagne, de Duncan, est venu à la chasse et visita ses frères et soeurs.

M. et Mme Murock McLean, de Vandura, sont allés à Windsor, Ont., visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme R. Lalande. Ces derniers les ramenèrent en automobile.

M. et Mme Arthur Lamontagne, de Midale, visitaient leurs parents récemment.

M. et Mme Georges-Edouard Filteau sont allés à Regina pour affaires.

La Pool Elevators a déménagé son élévateur à grain de Dumas à Vandura.

Périssent les levers et les couchers du soleil, s'ils ne jettent leur gloire que sur notre nuit intérieure.

A. D. SERTILLANGES, O.P.

Radville

Ouverture d'un bureau médical

Le 25 novembre, M. le Dr E. V. Jones, venu d'Angleterre, a ouvert une salle de consultation sous le plan médical du gouvernement, à l'angle de l'avenue Bertrand et de la rue Geisen, au numéro 638. Tous les lundis, il sera à Ceylon durant la matinée et à Minton l'après-midi. M. le Dr Uldukis, de Weyburn, spécialiste pour les yeux, les oreilles et la gorge, viendra tous les lundis à Radville et sera à la disposition de la clientèle, probablement aux bureaux du Dr Jones.

Çà et là

Le vendredi 23 novembre, M. et Mme Horace Bourassa, ainsi que M. et Mme Napoléon Fradette, ont visité M. et Mme Roméo Fradette, celui-ci étant gérant de la Coopérative de Willow-Bunch.

Le Wheat Pool a complété la construction d'un entrepôt à côté de l'élévateur, pouvant contenir 65,000 boisseaux de grain.

La Rév. Sr Antoinette, de Moose Jaw, est venue en visite chez ses parents, M. et Mme J.-L. Tétreault, ces jours-ci.

Naissances

Le 22 novembre, une fille est née à M. et Mme André Van de Bosshe, de Ceylon.

Le 23 novembre, un fils est né à M. et Mme Norman Fradette, de Radville.

Le 23 novembre, un fils est né à M. et Mme Michel De Vreese, de Ceylon.

Malades

M. Edmond Fradette, Mme James Dietrich, ainsi que M. Gustave Gabriel, sont hospitalisés à l'hôpital St-Joseph de Radville.

Debden

Va-et-vient

Au cours du mois de novembre, Mlle Maria Bec, recevait la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Rémi Bec, de Edam. Mlle Bec retourna avec eux et alla passer quelques semaines chez ses autres parents de Edam ainsi que chez sa mère et une de ses soeurs, à North Battleford.

M. et Mme Albert Thibault ont eu la visite de M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux, et de Mme Théodore Préfontaine, de Saskatoon.

Mme Emery Boudreau, de Prince-Albert, et son fils, Gilles, de Gagetown, N.-B., sont venus visiter leur parenté à Debden.

Malades

Mme Amédée Ruel et M. Eugène Durette sont de retour d'un séjour à l'hôpital de Big River.

M. Lionel Delisle et Mlle Elisabeth Sévigny sont à l'hôpital de l'Université de Saskatoon; M. Albert a aussi passé plusieurs jours à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Soirée paroissiale

Une soirée paroissiale au profit de l'église avait lieu le dimanche 25 novembre. Le programme varié auquel prirent part les élèves des cours élémentaires et plusieurs adultes, fut très apprécié par les nombreux gens présents. Merci et félicitations aux organisatrices, les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie et Mme Lawrence Gibney.

Après le programme récréatif, il y eut bingo. Voici les noms des gagnants de cette soirée: au bingo, MM. Gérard Lepage, Bernard Paquette, Charles Cyr, Raoul Paul, de Pascal, Roger Desjardins, Denis Blais, Edgar Ruel, Louis Jean, Ovila Doré, Laurier Lehouillier et Bernard Lukan; les prix d'entrée, Mme Roland Paquette et la jeune Ginette Bilodeau, M. Amédée Ruel et le jeune Gaétan Couture; les prix de la loterie, MM. Arthur Dumais, Philippe Ruel, Mlle Alma Arstead, de Park Valley, MM. Albert Bisson et Laurier Lehouillier.

Cette soirée rapporta la somme nette de $488.20.



Franche discussion à St-Victor de la situation du français

ST-VICTOR — Le mercredi soir 21 novembre eut lieu à St-Victor une franche discussion de la situation du français en Saskatchewan.

Une quinzaine de parents de la région, convoqués par M. Dollard Bissonnette, président de la Commission Centrale de l'école de Willow-Bunch, prirent part à une série de discussions "à la ronde", ou kinéposium, dirigée par M. Nelson Boyer, professeur à l'école de Willow-Bunch. (Remarquons ici que les enfants de St-Victor fréquentent l'école de Willow-Bunch.) Mlle Claudette Mailhiot et M. Emile Campagne, également de Willow-Bunch, assistaient aussi à cette réunion.

Points importants

A leur grande surprise, presque la totalité des parents se trouvaient d'accord sur les points suivants:

1. Les jeunes Canadiens français de nos régions ont la tendance de parler anglais à l'école, dans la rue, et même au foyer entre frères et soeurs. Même les parents parlent le français de moins en moins et plusieurs d'entre eux presque pas du tout!

2. Cette tendance de parler surtout l'anglais est attribuable en partie à la télévision, au cinéma, à la lecture anglaise, mais surtout aux amis que fréquentent enfants et parents.

3. Nos écoles et nos professeurs font leur part et même plus pour la survivance de la langue française. Ils doivent surmonter les nombreuses difficultés qu'occasionnent les situations suivantes: a) l'intérêt faible des élèves et de beaucoup de parents envers le français; b) la pauvre préparation à l'enseignement du français qu'ont reçu les instituteurs; c) un programme de français inadapté au temps et à notre milieu; programme surchargé qui relègue la langue parlée au dernier plan; d) un grand nombre d'élèves (peut-être même la majorité) qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent suivre le programme de l'A.C.F.C.

4. "Qui perd sa langue perd sa foi!" est un dicton qui aurait pu avoir une certaine valeur autrefois mais qui est absolument faux de nos jours. On a même précisé que trop souvent on empêche la propagation de la langue française d'une part, et de la religion catholique de l'autre, en identifiant les deux. Est-ce que nous respectons les convictions d'un enfant anglo-protestant (et de ses parents) lorsque, sous prétexte de lui enseigner le français, on lui demande d'apprendre soit la grammaire ou le vocabulaire par l'entremise d'un texte qui nous ferait honneur dans une classe de catéchisme? Enfin, a-t-on conclu, les problèmes de la religion et ceux de la langue française sont trop nombreux pour qu'on s'en occupe par la même association et les mêmes méthodes!

5. Il est temps que le programme de l'A.C.F.C. (et sa philosophie) change! On doit d'abord améliorer le programme lui-même ainsi que les instituteurs qui sont chargés de l'enseigner. Et les examens du samedi, surveillés par des personnes autres que le personnel enseignant, ne sont-ils pas une insulte aux élèves, aux instituteurs et aux parents?

La réunion a alors traité de la résolution qu'avaient présentée les délégués de St-Victor au dernier congrès de l'A.C.F.C., voulant que l'A.C.F.C. donne plus de responsabilité à l'A.F.C.I.S. et non à des professeurs ou instituteurs choisis par les dirigeants de l'A.C.F.C. pour le programme de français.

Solutions pratiques

L'assemblée en est finalement arrivée aux solutions pratiques. Que doit-on faire pour:

a) les élèves qui sont trop faibles pour suivre le programme de l'A.C.F.C. (on a appris par exemple que certaines matières au programme de l'A.C.F.C. pour la 5e année correspondraient à ce qu'on enseigne aux 7e et 8e années dans la province de Québec; de plus, on a constaté que le programme est plus chargé qu'il ne l'était il y a 15 ans; est-ce possible?);

b) les élèves de langue anglaise qui veulent apprendre le français d'une manière efficace et suivie, de la première à la douzième année? Que dire de certains élèves de langue anglaise qui ont suivi les examens de l'A.C.F.C., souvent avec grand succès, mais qui ne peuvent parler effectivement en français? Evidemment, le programme de l'A.C.F.C. suppose une connaissance antérieure de la langue parlée, une atmosphère franchement française au foyer, aux jeux, dans la rue, à la télévision. En est-il vraiment ainsi, même dans la plupart de nos familles canadiennes-françaises?

Tous étaient d'accord qu'il faut appuyer le projet de l'A.F.C.I.S. à Willow-Bunch, tout en encourageant les élèves qui le peuvent à suivre le programme de l'A.C.-F.C. En effet, on décida de faire circuler un document à cet effet. On décida d'organiser d'autres réunions afin de discuter davantage les nombreux problèmes qu'envisagent les parents, les élèves et les professeurs pour l'amélioration du français à l'école.

Projet de l'A.F.C.I.S.

Le projet de l'A.C.F.C.I.S. à Willow-Bunch est précisément ceci: Les 18 instituteurs et institutrices de cette école, appuyés par le Département d'Education de la province, par la Saskatchewan Teachers Federation et par le Conseil de l'Unité Scolaire Borderland, s'appliqueront pendant l'année scolaire qui s'ensuit à préparer un programme de français (langue parlée) pour les 11e et 12e années. Ce programme sera destiné à: 1) ceux qui ne peuvent suivre le programme de l'A.C.-F.C.; 2) à ceux de langue anglaise qui désirent apprendre à parler le français.

Ensuite, si le Département d'Education le trouve opportun, on désignera une école de la province (vraisemblablement Willow-Bunch) où ce programme sera mis à l'épreuve pendant un certain temps. Par la suite, on pourra suivre ce même programme dans d'autres écoles de la province, voire même dans toutes les écoles, sous la direction du Département d'Education.

Remarquons ceci: La loi scolaire de la Saskatchewan permet l'enseignement du français une heure par jour sous certaines conditions. Or, cette même loi exige aussi que le programme officiel du Département soit suivi dans l'enseignement de toutes les matières (le français n'y est pas exclu!) Donc, il revient au Département, légalement, de fournir aux écoles un programme à suivre pour l'enseignement du français, là où celui de l'A.C.F.C. n'est pas entièrement satisfaisant.

Les parents de St-Victor présents à la réunion du 21 novembre solicitent votre appui pour ce projet de l'A.F.C.I.S.

Roger-A. LALONDE.

Titanic

Bingo

Le dimanche 25 novembre eut lieu, en la salle paroissiale, un bingo, avec prix en argent, au profit du "Club des bons chemins". Une somme de $115.00 fut réalisée malgré l'assistance peu nombreuse. Merci à ceux qui sont venus.

Voici les noms des gagnants: Mme M. J. Peterson, Mlle B. Peterson, MM. H. Larivière et A. Riffer, de Wingard; MM. D. Mekanik et R. Perrin et Mlle Yvonne Perrin, de Rosthern; MM. L. Doucette, L. Mauvieux et J. Forseille, Mmes R. Paul et D. Mariani, de Duck Lake; Mmes Marcel Fiolleau et B. Greffith, de Saskatoon; Mlle Diane Mercereau et Mme J. Robin, de Carlton; MM. Arsène, Lionel et Maurice Fiolleau, Armand Rio et Emile Mercereau, de Titanic. M. Jean Forseille, de Duck Lake, gagna la cagnotte de $12.00.

Va-et-vient

MM. Gustave, Albert et Ernest Mercereau sont déménagés la semaine dernière à Duck Lake où ils demeureront jusqu'au printemps prochain.

M. et Mme Laurent Delisle et leur famille, ainsi que M. Edmond Mercereau, sont allés à Meachum, la semaine dernière, pour aider M. Auguste Mercereau et sa famille à déménager de Duck Lake à leur nouvelle demeure à Meachum, Sask.

M. Denis Delisle est de retour dans sa famille pour quelques semaines après avoir été employé sur une ferme à Duck Lake.

M. et Mme Peter Brown, de Birch Hills, M. et Mme Marcel Fiolleau et leur famille, ainsi que Mlles Agathe Mercereau et Jacqueline Ledoux, tous de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents durant la dernière fin de semaine.



Au Collège St. Thomas More

Fête de saint Thomas More

Après avoir assistés à la messe en l'honneur de leur patron, les diplômés et les membres du corps enseignant du collège St. Thomas More, avec leur toge traditionnelle, se rassemblèrent pour le déjeuner-communion, le dimanche 4 novembre, pour célébrer la fête de saint Thomas More.

M. O. E. Lange, doyen du collège de loi et ancien diplômé de St. Thomas More, adressa la parole. Il intitula son allocution "Saint Thomas More, l'homme équilibré".

"Jeune homme, dit-il, More fut soumis à plusieurs forces qui formèrent son caractère pour sa future grandeur. De son père, il acquit sa vivacité d'esprit, et son génie en loi qui le rendirent célèbre dans les cours anglaises; de sa mère il acquit le zèle et l'affection qu'il démontra dans toutes ses entreprises; de l'archevêque Morton, il acquit une compréhension de la politique et de la souveraineté.

"More hésita entre le monastère et la loi, mais même s'il devint avocat, il garda toujours les principes du monastère.

"Henri VIII rechercha More, étant enchanté de la vivacité d'esprit de celui-ci. A contre-coeur d'abord, il finit par accepter de servir le roi. Il réalisait son devoir de citoyen disant: "Si de bons hommes ne conseillent pas le roi, de mauvais hommes le feront."

"Comme ministre de la justice, position la plus élevée du royaume, il devait faire face à plusieurs dilemmes, le plus sérieux étant celui du divorce de Henri VIII et ses conséquences religieuses. Prévoyant un lien personnel, More renonça sa position.

Seul, il demeura ferme contre la volonté du roi, même s'il fut accusé de trahison; il se défendit cependant avec dignité et habileté. Renfermé dans une chambre sombre et humide, il fut questionné par les officiers royaux. En effet, c'est la contortion délibérée de l'une de ces conversations qui finit par condamner saint Thomas More.

"Il aurait facilement pu être libéré s'il avait reconnu la suprématie de Henri VIII en religion. Même sa famille et ses amis tentèrent à le convaincre de céder, de suivre l'exemple des évêques, mais il refusa. "J'ai ma conscience et ils ont la leur", répondit-il.

"A son procès, quand la sentence fut prononcée contre lui, il déclara librement la suprématie du pape. Il brava la mort avec courage et bonne humeur.

"L'homme reconnaitra toujours la grandeur de saint Thomas More," ajouta le doyen Lang en concluant son allocution.

La fête se termina par une agréable soirée au club Newman, où M. Grant Maxwell parla aux étudiants sur la personne de saint Thomas More comme homme de famille, montrant ainsi le plan pour l'éducation de sa famille.

Céline BOUDREAU.

Gravelbourg

Çà et là

La Chambre de Commerce de Gravelbourg tint dernièrement des élections pour l'année 1962-1963, qui rapportèrent les résultats suivants: président, M. Léo Beaudry; vice-président, M. Emery Allard; secrétaire, M. James Currie; directeurs, MM. J.-A. Jacobs, Alectance Allard, Paul Bonneau, Bill Douglas et Jean Gauthier.

Mme Marius Morissette, de Beamsville, Ont., fut en promenade à Gravelbourg, dernièrement. Elle fut appelée au chevet de son père, M. Louis Loutier, mort subitement à Medecine Hat, Alta.

M. Ernest Colpron est revenu chez lui après avoir passé quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Lisieux

Baptême

Le 2 décembre: Martin-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Albert Emond, né le 21 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Dreher, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Emilien Préfontaine sont revenus d'un voyage au Manitoba.

M. Georges Préfontaine a fait un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, dernièrement.

M. et Mme Philippe Préfontaine et leur fille, Thérèse, ont visité des parents à Prince-Albert, en fin de semaine du 25 novembre.

MM. Arthur Sabourin, Lionel Lamontagne et Albert Emond, ainsi que M. et Mme Paul Lamontagne, ont assisté au service de leur beau-frère et oncle, M. Tony Rabsky, à Moose Jaw, le 22 novembre.

M. Joseph Chrétien est actuellement hospitalisé à Assiniboia. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

MM. et Mmes Adrien Lamongne et Ernest Fraser sont en promenade à Castor, Alta.

M. l'abbé L. Poulin a été l'heureux gagnant de $50.00 au bingo d'un journal local.

Foyer-Ecole

Deux résolutions importantes furent acceptées par Foyer-Ecole à sa réunion du 30 novembre: la continuation du travail sur la patinoire et l'organisation d'un bingo afin de procurer un projecteur de films pour l'école. Ce bingo aura lieu le 16 décembre.

Les autres questions discutées se rapportaient à la discipline des enfants, à un journal d'école et à la visite de quelques élèves dans d'autres foyers que le leur. Un délicieux goûter termina cette soirée.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Partie de cartes

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de la partie de cartes de la Ste-Catherine, le 25 novembre. Ce succès est dû à la coopération de tous, paroissiens, bienfaiteurs et amis de la paroisse.

Voici les noms des gagnants: au bridge, dames, 1er prix, Mme R. Langlais, consolation, Mme A. Gatin; hommes, 1er prix, M. E. Queslan, consolation, M. A. Gatin; au whist, dames, 1er prix, Mme M. Wolbaum, consolation, Mme A. Poissant; hommes, 1er prix, M. M. Wolbaum, consolation, M. W. Kennedy; prix de surprise, Mlle C. Miller; prix d'entrée, Mme A. Weisgarber; prix de loterie, Mme M. Wolbaum.

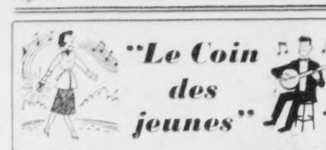
Condoléances

Sincères condoléances à la famille Deaust à l'occasion de la mort de M. Charles Deaust, décédé à l'âge de 95 ans au Foyer d'Youville de Gravelbourg. M. Deaust fut pendant plusieurs années résidant de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. Fernando Martin, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.





Leur plus belle peur

Vous avez déjà eu peur? Certainement. Cela arrive fatalement à tout le monde, même à ceux qui vivent le plus tranquillement. Mais vous avez probablement eu peur pour une raison banale, un accident de voiture évité, une crampe en nageant, une cause irraisonnée. Or il y a d'autres peurs, des peurs qui sortent de l'ordinaire, celles des risque-tout, de ceux qui font des métiers dangereux. Voici deux moments dangereux dans la vie de deux hommes dont la profession est de braver la peur. Et vous allez voir qu'eux aussi ont eu peur.

— I —

Vous avez entendu parler du casse-cou Roland Toutain. Il y a deux ans il a failli mourir. Il boite encore à la suite de cet accident.

"C'était mon quatre-vingt-cinquième accident, m'a raconté Roland Toutain. Mais c'est la plus belle peur de ma vie, la seule fois où j'ai senti que j'allais mourir.

Je m'entraînais pour un film. Une fois de plus, il fallait que je reste debout sur les plans d'un avion volant à quelque 100 milles à l'heure.

C'est une accrobatie que je fais depuis des dizaines d'années. Aussi n'avais-je aucune appréhension lorsque nous avons décollé. Je connaissais le pilote, habitué à ce genre de travail.

Dès que l'avion a pris de la hauteur, je suis sorti de mon baquet arrière et j'ai grimpé sur le plan supérieur. Sans parachute, naturellement. J'ai mis mes pieds dans deux étriers spécialement disposés à cet effet et je me suis redressé, tenant tête, de toutes mes forces, au vent de la vitesse.

C'était merveilleux, une fois de plus, mais soudain, alors que nous survolions la Brie, il y a eu une secousse. Brusquement l'avion a piqué du nez. J'ai failli tomber. J'ai vu que les commandes s'étaient bloquées. L'avion piquait de plus en plus vite: 200, 250, 300, 320 . . .

Je hurlais de peur. Impossible de me dégager de mes étriers à cause de la vitesse. A chaque seconde pourtant je risquais d'être arraché de mon aile et précipité dans le vide.

Et le sol se rapprochait. Je me suis dit: "Tu as encore trente secondes à vivre . . ."

Il n'y avait plus rien à faire. Je voyais déjà la prairie où nous allions nous écraser. Je savais que le choc allait disloqué mon corps comme un pantin de paille. Si j'avais pu me dégager, j'aurais sauté, même sans parachute, pour ne pas avoir cette impression d'impuissance.

Puis, au dernier moment, il y a eu le miracle. A cinquante verges, peut-être, le pilote a réussi à redresser en partie. Brusquement la force qui me collait à l'aile a disparu. Nous étions à quelques verges du sol. J'ai sauté. L'avion s'est écrasé d'un côté, moi de l'autre. Encore un miracle: je n'avais que deux fractures, une au bras et une à la jambe. Mais quelle peur!

— II —

Amerrissage forcé

Cette histoire est récente. Elle a bouleversé le monde entier. En pleine nuit, un "Super Constellation" de la compagnie américaine Flyns Tigers est tombé dans l'Atlantique. Par miracle, sur les 78 passagers, il y a eu 49 survivants dont le commandant de bord John Murray.

Cela a été la nuit la plus longue de sa vie. Il l'a racontée à ses sauveteurs, sur le cargo suisse "Celerina".

"Nous étions partis de New York sans histoire, a raconté John Murray. Après cinq heures de vol, j'ai fait une escale à Gander pour refaire le plein d'essence. Puis nous sommes repartis pour Francfort. Huit heures après, le premier incident s'est produit. Mon mécanicien m'a averti que le moteur intérieur gauche cafouillait. J'ai donné l'ordre de stopper et de mettre l'hélice en drapeau. Ce n'était pas grave. Avec trois moteurs, je pouvais parfaitement conserver mon plafond.

La nuit était tombée et les passagers ne s'étaient aperçu de rien.

Soudain, une demi-heure plus tard, le mécanicien me cria:

— Moteur no 4 en panne.

C'était l'extérieur droit. La situation devenait sérieuse: avec deux moteurs je commençais à perdre de l'altitude. J'ordonnais à mon radio d'envoyer les premiers messages de détresse. Mais j'espérais tenir jusqu'à la côte irlandaise. Lentement nous perdions de l'altitude. Je m'accrochais de toutes mes forces aux commandes pour garder l'avion en ligne. Les passagers étaient réveillés et guettaient le moindre bruit.

Soudain je perçus des vibrations anormales dans l'aile droite. Un coup d'oeil au tableau de bord et je fus fixé: le moteur intérieur droit s'emballait . . . Je réduisis les gaz au maximum. L'avion s'enfonça dans le noir, vers la mer.

Je laissai passer quelques instants. Puis je tentais de remettre le moteur en route. Il repartit. Pendant une demi-heure environ, je maintins mon altitude. Soudain, les voyants rouges d'incendie s'allumèrent: le moteur s'était encore emballé et menaçait de prendre feu. Il n'y avait plus le choix. Je coupai et inondai le moteur de neige carbonique. Mais il n'y avait plus aucune chance de rejoindre l'Irlande. Avec un moteur, je pouvais encore tenir un quart d'heure. Alors je pris mon micro et annonçai aux passagers:

— Nous allons plonger!

— En moi-même je pensais: "Il nous reste à tous cinq minutes à vivre". Je savais que la mer était mauvaise. Nous allions nous disloquer en touchant l'eau. Mon radio envoyait message sur message. De toutes parts, des bateaux et des avions venaient à notre secours. Mais moi j'étais seul pour poser mon avion de nuit sur la mer démontée.

J'ai prié Dieu. Je savais que j'allais mourir. De toutes mes forces j'ai tiré sur le manche pour cabrer l'avion. L'altimètre indiquait zéro. Un choc épouvantable: ma tête cogna contre le manche et je me fis une profonde blessure.

Etourdi, je reçus une gerbe d'eau glacée. Nous flottions! Déjà l'équipage mettait les radeaux à la mer. Il fallait maintenant échapper à la noyade et sauver les passagers.

Une leçon de manucure

Vous ne vous en doutez peut-être pas, mais on remarque autant vos mains que votre visage. Alors, attention! Vous devez les soigner aussi méticuleusement que votre teint ou vos cheveux.

Des mains nettes, des mains soignées . . .

Pour les mains normales, il n'y a guère de problèmes. Il faut les laver souvent avec un savon ni alcalin ni détergent. Les savons aux protéines sont certainement les meilleurs. Utilisez ensuite un peu de crème protectrice et nourrissante, qui entretient la douceur de l'épiderme.

Mais si vous avez des mains sensibles, c'est-à-dire:

— Gonflées: Mettez-les sous un robinet d'eau très chaude, puis froide, et recommencez une dizaine de fois chaque matin.

— Desséchées: Trempez-les pendant cinq minutes dans un bain d'huile d'olive tiède une fois par semaine. Lavez-les ensuite à l'eau tiède.

Bien entendu, si vous avez à faire des gros travaux genre vaisselle, lessive, jardinage, enfilez toujours des gants de caoutchouc.

Pour tous les jours

Des griffes d'un rouge arrogant sont aussi déplacées que des ongles rongés. Vous devez mettre une base qui protège l'ongle et l'embellit. Voici le processus à suivre:

— Enlevez ce que vous avez déjà sur les ongles avec un tampon d'ouate imbibé de dissolvant. Maintenant, prenez votre lime, pas une métallique qui attaque l'ongle, mais une lime émeri. Tenez-la légèrement inclinée sous l'ongle et faites un mouvement régulier de l'extérieur vers le milieu. Pas de va-et-vient énergique qui échauffe la corne et finit par l'abîmer. Ne limez pas non plus sur le dessus, vous dédoubleriez l'ongle. D'une façon générale, ne limez jamais vos ongles lorsque vos mains sont encore humides.

— Trempez maintenant vos doigts quelques minutes dans une eau légèrement savonneuse. Vous ramollissez ainsi les peaux mortes qui vont s'enlever plus facilement. Sur la cuticule (bourrelet qui entoure l'ongle) passez un peu de Cuticle Remover, puis avec ce petit bâtonnet de bois, appelé repoussoir, détachez bien le tour de l'ongle. Vous verrez les peaux mortes se détacher toutes seules. Rincez vos doigts et passez un dissolvant pour enlever l'excès d'humidité.

Pour une sortie

Vous voulez des ongles vernis. Procédez exactement comme ci-dessus, sans oublier de mettre la base, puis passez le vernis suivant le schéma ci-dessus. Quatre coups de pinceau sont suffisants pour obtenir un vernis uniforme.

— Attendez que la première couche soit à peu près sèche, puis passez-en une seconde. Si vous désirez conserver votre vernis une dizaine de jours dans un état parfait, recouvrez-le de nouveau immédiatement et recommencez le lendemain.

— Lorsque vous venez de faire vos ongles, comptez un bon quart d'heure pour le séchage. N'agitez pas nerveusement vos doigts, ne les exposez ni à la chaleur ni aux courants d'air.

La Relève à CKSB

Une émission nouvelle prend l'horaire de CKSB à tous les vendredis de 2 h. à 2 h. 30 p.m. Cette émission est dédiée tout spécialement à la Relève manitobaine et le programme en question est intitulé "Chansons d'hier et d'aujourd'hui". L'animateur de cette émission hebdomadaire est M. Jean Morin.

Les élèves qui ont des requêtes à présenter sont priés de les envoyer à Mlle Caroline Desjardins, responsable du programme, a/s de l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue Cathédrale, St-Boniface.

Il y a trente ans, il était lui aussi élève dans les grades élémentaires d'une école. Maintenant comme évêque Mgr De Roo, que l'on voit ici avec des élèves de l'école Holy Cross, aura à s'occuper de l'éducation chrétienne de tout un diocèse. Il comptera sans doute, comme tous les évêques sur les prières de ces enfants.

Les villes de l'avenir

Les grandes villes du monde s'étendront-elles en superficie ou bien vont-elles croître en hauteur?

Un Américain, le Dr Fleischer, vient de déclarer: "Les villes, aujourd'hui, grandissent comme des tumeurs, au détriment des régions cultivables qui les entourent". Un autre urbaniste américain précise: "En 1950, 15 pour cent seulement d'habitants des pays en cours d'industrialisation vivaient dans les grandes villes. Cette proportion est aujourd'hui de près de 60 pour cent et elle dépassera 70 pour cent en 1980". Et la plupart des économistes sont d'accord pour estimer qu'à ce moment-là, les villes comprendront en moyenne 25 millions d'habitants, et parfois même 59 millions.

Vingt villes pour un pays

Au lieu d'une multitude de villes moyennes, réparties sur tout le territoire d'un pays, ne subsisteraient qu'une dizaine ou une vingtaine de cités gigantesques appelées "megalopolis". Le reste du territoire serait réservé à l'agriculture. Cette proposition du Dr Fleischer signifie que, d'une part, il y aurait les champs et les prés, avec l'activité agricole, et d'autre part, des groupements d'habitation s'étendant sur des zones qui rassembleraient les activités industrielles, commerciales et administratives.

Comment ces cités qui couvriraient l'équivalent de sept ou huit pourraient-elles subsister? "Il faudrait d'abord supprimer la circulation automobile, explique le Dr Fleischer. A l'extérieur des villes, des véhicules publics de plusieurs centaines de tonnes, se déplaçant sur des coussins d'air, assureraient le transport des denrées alimentaires jusqu'à des centres de vente. L'électrification sera produite dans des centrales atomico-électriques. A l'intérieur de ces villes, les 'piétons' se déplaceraient sur des trottoirs roulants. Le seul problème actuellement insurmontable reste celui de l'approvisionnement en eau des mégalopolis. Pourquoi ne pas organiser ces cités près des côtes? Il serait alors possible de dessaler l'eau de mer sur place".

Des gratte-ciel suspendus

A cette vision raisonnée du futur, l'architecte Gorden Rose Each répond par un autre projet: les gratte-ciel actuels dépassent rarement 50 étages parce que la résistance des matériaux a des limites. Si l'on veut éviter le tassement quand on construira des immeubles de 500 étages, abritant 50,000 personnes, des techniques nouvelles devront être appliquées. M. G. R. Each imagine donc d'édifier trois colonnes qui soutiendraient à l'aide de filins d'acier, dix blocs de 50 étages chacun.

On a alors le choix: des villes hautes ou des villes plates . . .

Pour rire un peu

Le duc de Nivernais se trouvait au chevet de son intendant moribond.

— Excusez-moi, monsieur le Duc, murmura celui-ci, de mourir ainsi devant vous . . .

Et le duc, troublé et ému, répondit:

— Allons, allons . . . mon ami, ne vous gênez pas pour moi.

• • •

Une dame très aimable au fils de son amie:

— Et toi, mon petit garçon, que veux-tu être quand tu seras grand?

— Quand je serai grand, je veux être nain.

• • •

Le professeur fait venir Toto devant le tableau.

— Qui a découvert l'Amérique? demande-t-il.

Toto cherche, cherche et ne trouve pas.

— Christophe Colomb, hurle le professeur furieux.

Toto retourne à sa place et s'assied.

— Eh bien, Toto, pourquoi t'en vas-tu?

— Mais, monsieur, vous venez d'appeler le suivant . . .

Seriez-vous un bon témoin?

Imaginez qu'un jour vous soyez le témoin d'un fait divers: accident, cambriolage, agression . . . et que vous ayez à témoigner devant la Justice des faits qui se sont déroulés sous vos yeux. Croyez-vous que vous serez capable de relater de façon parfaitement exacte et précise ce que vous avez vu lors de l'incident? Répondez aux douze questions de ce test et vous saurez ce qu'il en est.

1. Votre professeur d'histoire porte-t-il une montre ronde, carrée, ovale, un oignon ou pas de montre du tout?
2. A qui avez-vous téléphoné au cours du dernier week-end?
3. La porte de votre chambre était-elle ouverte ou fermée lorsque vous êtes rentré tout à l'heure?
4. Quelle est la couleur de la boîte aux lettres la plus proche de chez vous?
5. Que faisiez-vous jeudi dernier en fin d'après-midi?
6. La boulangerie où vous vous approvisionnez est-elle éclairée à l'électricité ou au néon?
7. Quel était le menu de votre déjeuner d'hier?
8. Combien la façade de votre école comporte-t-elle de fenêtres?
9. Dans quel magasin avez-vous acheté le dernier disque (ou livre) de votre collection?
10. Quelle robe portait votre mère hier au dîner?
11. Quelle note avez-vous obtenue à votre dernière interrogation écrite?
12. Quelle est la marque de la voiture qui stationnait devant chez vous ce matin lorsque vous est sorti?

REPONSES

Comptez un point par réponse juste. Mais, attention: allez d'abord vérifier leur exactitude (nombre de fenêtres de l'école, couleur de la boîte aux lettres . . .) avant de vous attribuer ce point. Et pour les réponses qui ne peuvent être entièrement vérifiées (emploi de votre après-midi, porte ouverte ou fermée . . .), comptez un point seulement si vous êtes absolument sûr de vous.

Plus de neuf points: vous êtes extrêmement observateur et attentif; votre mémoire visuelle est remarquablement développée. Vous êtes susceptible de fournir un témoignage véridique.

De cinq à neuf points: vous observez et retenez sans difficulté les choses qui vous concernent personnellement ou revêtent à vos yeux un certain intérêt. Interrogé à l'improviste sur un fait extérieur à vos préoccupations propres, il est probable que vous aurez fort peu de chose à en dire.

Moins de cinq points: vous êtes si distrait que vous n'avez rien vu de l'incident dont vous avez pourtant été le témoin. Pressé de questions, votre imagination féconde pourrait cependant vous suggérer un véritable scénario. Vous êtes capable, en toute bonne foi, de porter un faux témoignage. Mieux vaut le savoir et refuser de témoigner!

L'année missionnaire 1961-1962: ses difficultés, ses réuisstes

C'est avec patience et fermeté que les missionnaires ont poursuivi leur travail cette année — bien que, parfois, les circonstances aient été difficiles tant du fait des changements politiques et sociaux intervenus en de nombreux pays que des violences et conflits armés soulevés en certains autres. Contentons-nous de rappeler, entre autres, le massacre de 20 missionnaires Spiritains à Kongolo, les troubles et exodes au Ruanda-Urundi, la guerre d'Algérie, sans oublier les sacrifices de missionnaires et de chrétiens au Laos, au Vietnam et, bien sûr, en Chine. C'est donc dire que le Crucifix qu'il est d'usage de remettre aux missionnaires lors de leur premier départ en mission, symbole de notre Foi, prend devant ces circonstances toute son éloquence!

Dans le bref aperçu que nous allons donner de l'année missionnaire écoulée, nous devons nous limiter aux généralités tout en mettant en relief, quelques faits plus saillants au risque, d'ailleurs, d'en omettre d'autres tout aussi dignes d'attention tant sont vastes les pays de mission et multiples les activités apostoliques.

Afrique

En Afrique, la situation politique a grandement évolué au cours des deux dernières années, beaucoup d'anciennes colonies ou de territoires sous-mandat étant devenus des pays indépendants. Bien que le transfert des pouvoirs ait eu lieu le plus souvent dans le calme, ces changements ont eu leur répercussion dans les Missions, et là où des troubles se sont produits, ils y ont causé des dégâts. Les arrivées de nouveaux missionnaires se sont ralenties, tandis que le personnel sur place était accablé de travail.

En effet, de 1959 à juin 1961, le nombre des catholiques des territoires d'Afrique confiés à la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, passait de 17,740,000 à 22,000,000, tandis que le nombre des prêtres passait de 12,000 à 12,500, les religieux de 4,680 à 4,800 et les religieuses de 21,400 à 22,000.

C'est donc dire que le besoin de prêtres, de frères et de soeurs, augmente chaque jour, non seulement pour porter la lumière de l'Evangile aux missions qui ne l'ont pas encore reçue, mais aussi pour approfondir la vie chrétienne déjà existante, les fidèles des nouvelles nations indépendantes devant être préparés à prendre leurs responsabilités dans une société qui évolue rapidement.

Ajoutons cependant que le travail de l'Eglise n'est pas exclusivement entre les mains des prêtres, des frères et des soeurs. Les laïcs missionnaires ne sont plus si peu nombreux, qu'il faille annoncer l'arrivée de chacun d'eux en Afrique ou ailleurs, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Seulement, ils travaillent avec une telle discrétion que leur existence elle-même est souvent passée sous silence.

L'apostolat des laïcs se développe énormément. Des catholiques autochtones sont entrés dans les rangs des Mouvements de Jeunesse Catholique, de la Légion de Marie, etc. Un exemple intéressant à ce sujet est le récent congrès de l'Apostolat des Laïcs de l'Est africain, tenu au Tanganyika qui a réuni 135 délégués venant de 35 diocèses.

Une initiative très simple, mais à laquelle il fallait penser, est l'école de catéchistes du diocèse de Mwanza au Tanganyika. Cette école, imitée depuis en d'autres circonscriptions, consiste à former non seulement des catéchistes qui enseigneront par la parole, mais des catéchistes qui, avec leur famille, prêcheront par l'exemple. A cette fin, les candidats vivent au Centre en compagnie de leur femme et de leurs enfants, des cours de formation étant donnés à tous.

Même au Congo-Léo, où existent les obstacles de tous genres, les réussites de qualité ne font point défaut. Par exemple, Lovanium, seule université catholique du continent noir, et qui a débuté en 1954 avec 33 étudiants, revêt déjà cette année un caractère international, comptant une centaine d'Africains non-Congolais et environ 60 non-Africains, sur un total de 700 étudiants. Dans les écoles catholiques primaires ou secondaires, 40,000 instituteurs congolais se sont dévoués courageusement à l'enseignement de 1,400,000 élèves, même si dans plusieurs régions leur salaire n'était pas assuré.

En Urundi, on a administré en 1961 76,000 baptêmes, soit environ 1,500 par semaine; tandis qu'au Rwanda, 90 pour cent des écoles du pays appartiennent aux missions catholiques. Ce sont deux autres preuves de la vitalité missionnaire en Afrique.

Asie

Au 30 juin 1961, les catholiques des territoires d'Asie dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, exception faite des régions sous domination communiste, atteignaient le chiffre de 10,575,000, pour 9,700,000 en 1959. Dans ce même laps de temps, les prêtres autochtones ont passé de 6,500 à 6,900, tandis que le nombre total des prêtres en ces territoires passait de 11,800 à 12,500, celui des frères de 4,160 à 4,400 et celui des religieuses de 31,340 à 34,860.

Les chiffres énumérés plus bas montrent combien sont divers les problèmes missionnaires d'un pays à l'autre. Ainsi, au 30 juin 1961, on comptait en Corée du Sud 487,958 catholiques et 82,948 catéchumènes. En deux ans, 66,517 adultes ont été baptisés. Les prêtres sont au nombre de 317 dont 282 Coréens, tandis que 298 grands séminaristes font actuellement leurs études; on y compte 96 frères, 1,137 soeurs et 2,763 catéchistes. Soulignons en passant que l'événement ecclésiastique le plus important de cette dernière année en Asie fut l'érection de la hiérarchie en Corée.

D'un autre côté, le Vietnam-Sud avait, au 30 juin 1961, 1,337,965 catholiques et 111,324 catéchumènes. Le personnel missionnaire comprenait alors 1,521 prêtres dont 1,322 Vietnamiens, 900 frères, 4,651 religieuses et 2,603 catéchistes.

Enfin, au Japon, pays de 94,280,000 habitants dont 287,943 catholiques — une augmentation de 10,411 sur 1960 — le nombre des prêtres était de 1,704 dont 435 autochtones, celui des frères 395 et celui des religieuses 4,870 dont 3,804 japonaises. Il est à noter que l'île de Kyushu compte à elle seule 112,554 des catholiques de tout le pays.

La même constatation est à faire dans l'Inde, quand on compare les catholiques du Kérala à ceux du reste de l'Union. Ce grand pays compte 6,169,257 catholiques dont 1,603,934 de rite oriental. Les prêtres y sont au nombre de 6,437 dont environ 70 pour cent d'autochtones. La Hiérarchie catholique du pays travaille actuellement à l'établissement d'une grande Ecole catholique de Médecine à Bangalore.

L'intérêt pour l'apostolat des laïcs s'est manifesté au cours de l'année écoulée, par des réunions importantes d'étudiants et de jeunes ouvriers. C'est ainsi, par exemple, que 2,500 étudiants se sont rencontrés à Ernaculam pour approfondir la doctrine sociale de l'Eglise, à la lumière spécialement de "Mater et Magistra". Un important rassemblement national des "Young Christian Workers" a eu lieu à Madras; enfin, les problèmes sociaux ont également fait l'objet d'un Congrès interdiocésain de prêtres à Nagpur.

Au cours de cette année, les missionnaires de Hong Kong et de Macao ont fourni un effort considérable pour venir en aide aux milliers de réfugiés en provenance de la Chine communiste. Inutile d'expliquer les problèmes que cette situation a posés à la fois aux autorités et aux organisations charitables qui, toutes deux, ont déployé une grande générosité envers tous ces nécessiteux. Le diocèse de Hong Kong comptait, en juin 1961, 174,279 catholiques et 17,463 catéchumènes; 22,676 baptêmes d'adultes ont été administrés l'an dernier.

40 nouveaux évêques

En moins d'un an, soit de septembre 1961 à la fin de juillet 1962, le Saint-Père a élevé 40 prêtres à l'épiscopat pour les territoires de la Sacrée Congrégation "de Propaganda Fide". Sur ce nombre on compte 11 Africains, 18 Européens, 6 Asiastiques, 3 Américains et 2 Océaniens. Suivant les postes qu'ils occupent, ils se répartissent ainsi: 5 archevêques résidentiels, 2 coadjuteurs, 7 auxiliaires et 2 vicaires apostoliques. Des territoires — diocèses ou vicariats — dont ils ont pris la tête, 23 sont situés en Afrique, 11 en Asie, 4 en Océanie, 1 en Amérique du Sud et 1 en Europe.

La formation des prêtres autochtones

Personne assurément ne mettra en doute l'importance de la formation des jeunes qui, en pays de mission, se destinent au sacerdoce ou à la vie religieuse. Nous nous bornerons ici à quelques considérations générales au sujet des séminaires qui ont reçu cette année l'aide de l'Oeuvre Pontificale de St-Pierre-Apôtre pour le Clergé indigène.

L'année dernière, l'oeuvre de St-Pierre-Apôtre a aidé 445 séminaires totalisant 29,083 petits séminaristes et 5,594 grands séminaristes. Cette oeuvre a également contribué de façon notable à la construction de nouveaux séminaires en bien des endroits ainsi qu'à l'agrandissement ou à la réparation de plusieurs autres.

En fait, au cours de 1961, cette oeuvre a accordé $3,680,000 en subsides ordinaires et $3,985,556 en subsides extraordinaires pour les nouvelles constructions ou les réparations importantes. Cette dernière somme a été distribuée de la façon suivante: $1,983,140 pour l'Afrique, $1,494,876 pour l'Asie, $380,386 pour l'Amérique, $50,453 pour l'Europe et $76,700 pour l'Océanie.

Ces sommes, qui sont insuffisantes pour couvrir les dépenses engagées par les séminaires, donnent une idée du problème puisque 445 séminaires sont à la charge de St-Pierre-Apôtre.

Moyens d'information

De nos jours, l'importance des moyens d'information tels la presse et la radio, est de plus en plus grande. Il est évidemment difficile, à l'heure actuelle, de posséder son propre poste émetteur, tant le coût d'installation est élevé et aussi à cause des contrôles officiels. En bien des endroits, les missionnaires peuvent cependant utiliser ce moyen d'information, soit en répondant aux invitations qui leur sont faites par des stations émettrices ou même en payant pour la durée des émissions qu'ils se proposent de donner.

Egalement, à mesure que diminue le nombre des analphabètes, l'importance des imprimés — notamment des journaux — augmente de jour en jour. La presse catholique a fait de grands progrès en pays de mission et ses imprimés se voient un peu partout, soit dans les langues européennes ou autres. De façon générale, ces publications ont pu faire leur travail paisiblement, bien qu'au prix d'un labeur acharné et de dépenses fort coûteuses.

Ces journaux catholiques et ceux des autres pays de mission ont absolument besoin d'être constamment à la page et d'un niveau très élevé à tous points de vue. C'est seulement à ce prix qu'ils s'attireront des lecteurs malgré la concurrence et pourront ainsi vivre et se développer jusqu'à se suffire à eux-mêmes. Mais pour en arriver là ils ont besoin d'une sérieuse aide financière dont l'Oeuvre de la Propagation de la Foi reconnaît l'importance en mettant à sa disposition, l'an dernier, une partie des sommes qu'elle a recueillies.

Subsides distribues l'an dernier

Les sommes recueillies par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi lui ont permis de distribuer l'année dernière $20,341,437 aux missions. Nous avons déjà énuméré les subsides alloués à l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre aux séminaires. Notons ici qu'une partie de ces subsides, soit $3,930,819, lui a été fournie par la Propagation de la Foi. Ajoutons aussi que la Congrégation par les Eglises orientales, d'une part et l'Amérique latine d'autre part, ont reçu de cette oeuvre respectivement $951,884 et $691,439. Le reste a été distribué aux 740 diocèses, vicariats et préfectures apostoliques dépendant de la Sacrée Congrégation de "Propaganda Fide" — soit $7,848,981 en subsides ordinaires et $6,673,000 en subsides extraordinaires.

Quant à l'Oeuvre Pontificale de la Ste-Enfance, elle a déjà distribué une première série d'allocations se montant à un total de $3,451,200, tandis qu'une seconde série suivra en décembre prochain.

Les missions, oeuvre de tous les catholiques

Dans cette revue de l'année missionnaire, nous avons essayé de mettre en lumière quelques aspects du travail de l'Eglise en ce domaine et peut-être avons-nous trop insisté sur les besoins financiers requis par ce travail, alors que l'essentiel pour les missions n'est point l'argent — comme l'a fort bien fait remarquer Son Em. le cardinal Agagianian en clôturant le dernier congrès des Directeurs nationaux des Oeuvres Pontificales Missionnaires.

Les missions sont une oeuvre spirituelle que l'on ne peut mener à bien qu'avec la prière, l'amour surnaturel et, par-dessus tout, la grâce de Dieu. L'Union Missionnaire du Clergé a précisément pour but de développer l'amour des Missions parmi les catholiques. Cet amour pour l'extension du Règne de Dieu — car tel est bien le but des Missions — ne peut être satisfait par une offrande routinière. Le véritable amour des missions doit faire que chacun participe au travail de l'évangélisation par la prière; il doit également faire lever des vocations toujours plus nombreuses pour une participation personnelle à cette oeuvre; il doit enfin multiplier les dons qui ne seront plus alors le résultat d'un geste machinal mais bien de sacrifices généreusement consentis. C'est de là d'ailleurs que l'amour tire tout son prix, car "offrir quelque chose sans donner de soi est bien peu".

La grandeur la plus grande est peut-être de se perdre dans une grandeur anonyme. — PEGUY.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 3

— Ce sera là ton domaine! dit maternellement tante Anny. Ton oncle et moi exigeons que tu t'y reposes une semaine afin de te remettre de ta dure épreuve . . . ensuite, nous envisagerons ensemble la meilleure manière d'assurer ton avenir!

Virginia remercia d'un sourire. Pour la première fois depuis la mort de sa mère, elle éprouvait le réconfort d'une affection sincère. Son oncle et sa tante étaient résolus à lui porter secours. Ils acceptaient de remplacer les parents qu'elle n'avait plus.

Durant plusieurs jours, elle se laissa aller au bienfait d'une détente nécessaire. La certitude d'avoir retrouvé une famille comblait un peu le grand vide de son coeur. Il lui parut bientôt qu'à vingt ans, la plus cruelle des séparations n'enlevait pas tout espoir de bonheur et qu'il lui serait encore permis d'être heureuse. Sans cesser de penser à la chère morte, elle reprit peu à peu son entrain et sa gaieté.

— J'ai songé à une chose! dit un jour tante Anny qui, en Américaine pratique, n'avait pas perdu de vue l'avenir de sa nièce. Tu es jolie et porte à ravir les toilettes parisiennes. La société élégante de Tokio n'a pas encore oublié ton triomphe lors de la présentation de la collection Lydia. Après avoir passé trois années dans une des plus importantes maisons de Paris, pourquoi ne pas essayer de créer ici une maison de Haute Couture, modeste à ses débuts mais qui prendrait bien vite de l'extension, j'en suis certaine. Tout ce qui vient de France est au Japon fort apprécié, surtout en ce qui concerne l'élégance et le bon goût. Tu possèdes assez de relations à Paris pour te faire expédier les dernières créations et les ouvrières japonaises sont suffisamment adroites et intelligentes pour travailler parfaitement sous ta direction. Cette maison se ferait rapidement une intéressante clientèle.

— Je me déclare prêt à t'avancer les fonds nécessaires! ajouta l'oncle Jack, enchanté de l'idée de sa femme. Tu me rembourseras par la suite, à mesure qu'augmenteront tes bénéfices. Que dis-tu de cela, Virginia?

Les yeux de la jeune fille s'animèrent. La perspective de reprendre contact avec le métier qu'elle aimait était faite pour lui sourire. Elle avait été d'autre part avec Mme Sabert à excellente école et restait fortement marquée de son empreinte . . . L'idée de faire revivre en ce pays lointain les directives et la réputée couturière ne l'effrayait pas. Elle se sentait de l'audace et le courage des jeunes.

— Je veux bien essayer! répondit-elle. Et je vous remercie de me faciliter la tâche!

— Hurrah! cria Hariet, ravie à la pensée d'ajouter à ses futiles occupations la recherche et l'installation d'un magasin. Compte sur moi, Virginia, pour te révéler ce Japon mystérieux où l'on fait chaque jour de nouvelles découvertes. Si tu veux abandonner aux élégantes leurs soyeux kimonos pour faire adopter le premier cri de Paris, il faut étudier leur caractère et agir avec diplomatie. Je te ferai profiter de mon expérience!

— Et moi, belle cousine, de mes talents de comptable . . . ajouta Eric avec complaisance. Car je suppose que tu fais très mal les additions!

— Tu ne te trompes guère! dit Virginia, complètement désidée par l'entrain de ses cousins.

Ce fut ainsi que, dès le lendemain, toute la famille Morton se mit en campagne pour découvrir dans le quartier le plus sélect de Tokio la boutique susceptible de donner asile aux dernières créations de la Couture Parisienne.

Ce fut Eric qui dénicha dans un immeuble neuf un élégant salon donnant sur la rue et comprenant en outre une pièce pouvant servir d'atelier. Une cuisine, une chambre et une salle de bains y attenaient. Le prix en était élevé; mais l'oncle Jack se montra généreux et l'achat fut rapidement conclu. Aussitôt, on procéda à l'acquisition des meubles; la boutique fut baptisée, non sans discussions, "Le Cri de Paris" et Virginia n'eut plus qu'à s'occuper de la manière la plus pratique de se faire expédier de France les modèles que devaient reproduire ses ouvrières.

Ainsi qu'elle s'y attendait, Mme Sabert offrit de la seconder et promit d'envoyer des "créations". Virginia devenait en quelque sorte la correspondante à Tokio de la Maison Lydia . . . Jamais elle n'avait osé tant espérer.

Il devenait urgent de songer à la publicité de la nouvelle maison de couture et Jack Morton demanda conseil à Daniel Duchâteau, le sympathique journaliste français, toujours très au courant des questions reliant Tokio à Paris.

— Virginia Morton est dans notre capitale et je ne le savais pas? fit celui-ci, indigné de ne pas avoir été informé de ce fait d'importance . . . Elle va créer ici une maison de couture et personne n'est encore prévenu? . . .

Jack Morton eut peine à lui faire comprendre que sa nièce s'était fixée à Tokio pour des raisons d'ordre familial qui n'avaient aucun rapport avec son précédent voyage et qu'un silence de bon ton avait été jusqu'ici en parfait accord avec un deuil récent.

— Qu'à cela ne tienne, nous rattraperons le temps perdu! fit le dynamique journaliste avec véhémence. Je vais alerter mes collègues de la presse japonaise et américaine, signaler "Le Cri de Paris" à tous ceux qui ont une imprimerie à Tokio. Il faut que la maison de couture de Virginia Morton prenne son essor en flèche. Personne n'a oublié le ravissant "mannequin" de la Maison Lydia. J'en fais mon affaire!

— O.K.! fit l'Américain, enchanté de ce zèle inattendu. Faites tout ce que vous voudrez, mon cher . . . je suis d'ailleurs prêts à payer. L'avenir de ma nièce me tient à coeur!

Animé d'une soudaine ardeur, Daniel Duchâteau se précipita à l'embassade française et demanda à parler à Olivier de Favre. En quelques mots, il expliqua la situation.

— Vous comprenez, dit-il, qu'il importe de faire à cette jeune Parisienne un chaleureux accueil . . . le prestige de la Haute Couture française en dépend! . . . Battez le rappel. Faites quelque chose. Claironnez partout que Virginia Morton va ouvrir une boutique à Tokio!

— Je ne demande pas mieux, dit en riant l'attaché culturel, amusé par l'exubérance de son compatriote. J'aurais grand plaisir à aider cette fille ravissante. Je ne suis moi-même pas resté insensible à son charme et me montrerai fort heureux de la retrouver. Je ne la savais pas de retour à Tokio.

— Elle vient de perdre sa mère. Les Morton sont la seule famille qui lui reste et elle est venue habiter avec eux.

Le visage d'Olivier de Favre s'éclaira.

— Eh bien! je suis prêt à la servir de mon mieux. Tenez-moi au courant, mon cher ami. De mon côté, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'on connaisse son retour.

Ainsi que l'avait promis Daniel, l'alerte fut donnée dans de nombreux journaux et bientôt, la moitié de la capitale nippone sut que la jolie Virginia Morton allait ouvrir, sur une artère des plus fréquentées, une boutique parisienne . . . Cette nouvelle fut encore mieux accueillie par l'élément féminin de la société japonaise que par celui de la colonie européenne. Depuis l'occupation américaine, un grand nombre de femmes avaient abandonné le kimono et s'habillaient à l'occidentale. Aucune n'ignorait que, seul, Paris donnait vraiment le "ton" de la mode . . . Tokio se devait d'avoir sa maison de couture française.

Un jour, Virginia reçut les premiers modèles envoyés par Mme Sabert. D'autres suivirent peu après. Un peu émue, elle les disposa avec goût dans la vitrine encore voilée de la nouvelle boutique. A l'atelier, une dizaine d'ouvrières travaillaient déjà sous sa direction. Sur le conseil d'Olivier de Favre et avec l'appui de l'ambassade française, il avait été décidé de fêter par un cocktail l'inauguration du "Cri de Paris". Des invitations avaient été lancées parmi les personnalités susceptibles d'assurer à la jeune directrice une intéressante clientèle.

— Dans deux jours, le sort en sera jeté! s'écria enfin Virginia, gagnée par l'effervescence générale . . . Je pendrai chez moi la crémaillère et cela grâce à vous, oncle Jack, tante Anny . . . jamais je ne l'oublierai. Eric et Hariet ont été aussi de très chics camarades et nos amis se sont montrés si gentils . . . j'en reste très émue. Olivier s'est chargé de la présentation de mes invités et Daniel de la décoration des salons . . . N'est-ce pas merveilleux.

— Splendide! approuva Jack Morton avec satisfaction. Je connais les Japonais, ils t'ont déjà adoptée, chère petite . . . Quant aux Américains et aux Français, tu as depuis longtemps fait leur conquête.

La veille de la fête, Virginia voulut faire un dernier tour à l'atelier et se rendit seule à la boutique . . . Elle contemplait avec un certain orgueil l'enseigne qui venait d'être fraîchement peinte, se détachant en bleu sur le gris perle de la devanture, lorsqu'une main se posa doucement sur son bras.

C'était Toshi Tanaka qui, arrivé depuis quelques heures par l'avion, venait faire la connaissance de la nouvelle maison française . . .

— Virginia! murmura-t-il . . . Comme je suis heureux!

— Vous, Toshi? . . . Je vous croyais à Paris!

— J'y étais encore il y a deux jours, mais me voici revenu pour toujours. Pourquoi êtes-vous partie sans me revoir?

Les yeux de Virginia se voilèrent.

— Ignorez-vous donc ce qui s'est passé?

— Oui . . . je sais . . . Votre concierge m'a dit . . . J'ai souffert avec vous.

— Je suis venue retrouver ici ma famille. Mon oncle a acheté pour moi cette maison . . . Demain, nous fêterons son ouverture. Serez-vous des nôtres, Toshi?

— Je serai le premier à venir vous admirer, "petite image de la France! . . ."

CHAPITRE III

Dans le vaste salon du "Cri de Paris", de nombreux invités commencent à arriver pour le cocktail. Plusieurs grandes dames japonaises sont vêtues du traditionnel kimono en soierie magnifique. Leur "obi" s'étale dans leur dos en un noeud gigantesque. De riches éventails s'agitent dans leurs mains comme de mouvants papillons.

Virginia les accueille avec grâce. Elle porte une robe d'après-midi émeraude qui moule ses formes parfaites et s'harmonise avec ses yeux. Autour d'elle sont déjà ses amis et sa famille qui l'aident à faire les présentations. Toshi Tanaka est arrivé dans les premiers et s'est blotti dans un coin, comme à l'ordinaire respectueusement admiratif.

— Ma chère Virginia, je voudrais que vous fassiez la connaissance de mon amie Doris Savage! lança tout à coup la voix d'Olivier de Favre. Elle désire être l'une des premières clientes de votre maison.

Tout en parlant, il tenait familièrement par le bras une superbe jeune femme dont le type hindou s'harmonisait avec la robe étroite, faite de draperies savantes. Elle avait l'air d'une statue telle qu'on en voit dans les monastères de l'Inde. Son regard était à la fois langoureux et provocant.

— J'en serai très heureuse! dit Virginia en serrant la main chargée de bagues qui se tendait.

Doris Savage avait épousé très jeune un diplomate français. Devenue veuve, elle s'était fixée à Tokio où elle dépensait sans compter une assez imposante fortune. Elle plaisait aux hommes et aimait à les attirer dans son sillage.

— J'adore tout ce qui est français! dit-elle de son accent chantant. J'espère, Mademoiselle Morton, que nous serons bonnes amies!

— Certainement! répondit Virginia, déjà conquise.

(à suivre)

— No 353 —

HORIZONTALEMENT

1—Dans les gares, petite locomotive de manoeuvre.
2—Très maigre. — Au-delà de.
3—En Angleterre, ensemble des nobles ayant droit à des armoiries mais non titrés. — Inscription sur la croix.
4—Puits naturel. — Figuier de l'Inde.
5—Arr. de Gourdon. — Qui fait preuve de snobisme.
6—Enlie. — Maréchal de France.
7—Avant-midi. — Nom donné à un groupe de dialectes. — Unité de travail.
8—Tissu de lin. — Foncé.
9—Se servir de ruses. — Partie foncière de certaines choses. — Note.
10—Signifie égalité. — Grand lac. — Trop compact.
11—Chéri souvent. — Usages. — Songe.
12—Façonner aux moeurs européennes.

VERTICALEMENT

1—Qui donne des lois à un peuple.
2—Lettre grecque. — Couvert de mousse.
3—Tube chirurgical. — Signifie égalité.
4—Arr. de Cherbourg. — Note de musique.
5—Art de lancer. — Qui est au bon air.
6—Ecrivain français. — Chemin de ville.
7—Phonétiquement: amplement. — Fit une incision.
8—Angle. — Débarrasse les étoffes des noeuds.
9—Capitale de la Tunisie. — Pronom. — D'un verbe gai.
10—Ecarter d'un lieu. — Miens.
11—Endroit pour uriner. — Chou-navet.
12—De la gamme. — Crier, en parlant de la chèvre.

SOLUTION DU PROBLEME No 352

■ **Horizontalement**: 1. Embrocations; 2. Larigot — Nuée; 3. Ete — Ruade; 4. Cotte — Rivant; 5. Tutu — Dative; 6. Essex — Truc; 7. On — Sanitaire; 8. Carotte — Bloc; 9. Userai — Il — Nil; 10. Tan — Neume — Et; 11. Elater — Tsé; 12. Reius — Osme.

■ **Verticalement**: 1. Electrocuter; 2. Matou — Nasale; 3. Breite — Renale; 4. Ri — Tussor — Tu; 5. Ogre — Salanes; 6. Cou — Dentier; 7. Ataraxie; 8. Dil — Iman; 9. Inévitable; 10. On — Avril — Té; 11. Né — Neurones; 12. Sen — Cécilés.



Poisson et votre ligne

Bonne saveur et bas prix ne sont pas les seuls avantages qu'offre le poisson. La plupart des poissons se recommandent aussi par une cuisson facile et rapide. Ajoutons que plusieurs espèces sont relativement faibles en calories, ce qui les rend éminemment valables dans la lutte contre l'embonpoint. Cuit au four ou sur le gril, avec peu ou pas de gras, le poisson vous fournira un repas nourrissant et délicieux que vous pourrez savourer sans craindre que votre ligne n'ait à en souffrir.

Les filets d'aiglefin et de morue, frais ou congelés, provenant de nos eaux côtières de l'Est du Canada, figurent parmi les espèces de poisson les plus maigres; leur teneur en graisse est particulièrement faible et ils ne fournissent que peu de calories. Quatre onces de ces poissons constituent une portion suffisante pour satisfaire l'appétit et présentent une abondance d'éléments nutritifs. Mais, attention! N'allez pas frire le poisson ou lui ajouter des sauces et autres garnitures riches; vous rateriez le but dans votre lutte pour la ligne!

Les conseils suivants s'accordent très bien avec un régime amaigrissant. Les plats que vous en obtiendrez, toutefois, feront les délices de tous vos convives, désireux ou non de perdre quelques livres de poids.

Poisson grillé pour les gens au régime

Il n'est pas nécessaire de graisser le plat dans lequel on fait griller le poisson — les jus naturels du poisson l'empêcheront de prendre au fond. (On peut, si l'on veut, foncer le plat avec du papier d'aluminium.) Réchauffer le plat à griller, puis y déposer le poisson maigre. Le couvrir avec l'une des garnitures indiquées plus bas; griller à deux ou trois pouces de distance de la source de chaleur. Le poisson est à point lorsqu'il s'effeuille aisément sous la dent d'une fourchette, soit après quatre minutes de cuisson pour un filet mince. (On compte dix minutes de cuisson par pouce d'épaisseur du poisson.) Une cuisson trop prolongée durcit le poisson.

Les garnitures proposées ci-dessous ont été étudiées pour rehausser la saveur et l'attrait du poisson, sans toutefois augmenter sensiblement sa valeur en calories.

Garnitures alléchantes

1. Badigeonner le poisson d'une mince couche de sauce Worcestershire et saupoudrer de paprika.
2. Pendant les trois dernières minutes de cuisson, couvrir le poisson avec un hachis de concombre, piment rouge doux et oignon, assaisonné de sel et poivre.
3. Vers la fin de la cuisson, parsemer le poisson de fines herbes mélangées (à titre d'exemple: thym et sauge, ou romarin et basilic sont des combinaisons particulièrement valables pour le poisson). Un peu de carotte crue râpée ajoutera une note de couleur attrayante.
4. Enduire le poisson d'une mince couche de ketchup ou de sauce chili.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les Fêtes, c'est le temps où chacun s'affaire pour les autres. Le mal que l'on se donne est largement compensé par la joie que l'on sème parmi les parents, les amis, et même parmi des inconnus.

Seul un sentiment de désintéressement motive les actes. Plus ils sont désintéressés, plus ils procurent de satisfaction personnelle. Mais, ô paradoxe, n'est-ce pas en se donnant le plus de satisfaction que l'on est le plus égoïste?

Cet esprit du temps des Fêtes ne devrait-il pas persister à l'année longue? Les actes de la vie quotidienne sont-ils une source de joie et de contentement?

Ou, autrement dit, sait-on dans quelle mesure ce monde prosaïque récompense nos efforts? Plus l'effort est grand, plus la tâche accomplie enrichit la vie. Non seulement il procure une joie et une satisfaction immédiate, mais il réserve des compensations illimitées et souvent incommensurables.

✦ ✦ ✦

Le patron, au garçon qui arrive une demi-heure en retard:

— Vous auriez dû être ici à huit heures!

— Vraiment! que s'est-il donc passé?

✦ ✦ ✦

Les dents contribuent à l'apparence et à la santé et l'on devrait en prendre soin toute la vie. Un sourire qui révèle des dents décolorées ou difformes n'a rien d'attrayant. On peut éviter cela d'habitude en faisant traiter ses dents à temps et en les brossant fidèlement, immédiatement après avoir mangé.

✦ ✦ ✦

Pour laver des flanelles ou autres tissus laineux, ajoutez 1 c. à thé de glycérine à l'eau dans laquelle vous lavez de même qu'à celle du rinçage. Vos flanelles ou lainages seront plus souples et plus soyeux.

✦ ✦ ✦

En retirant un gâteau du four, ayez soin de le mettre quelques instants sur un linge trempé à l'eau froide. Il laissera plus facilement le moule.

✦ ✦ ✦

— C'est quel prix pour faire publier un avis de décès dans votre journal?

— Notre tarif est de $1.00 au pouce.

— Ah bien! dans ce cas-là je vais laisser faire. Je ne puis me permettre une telle dépense: mon pauvre frère mesurait six pieds.

✦ ✦ ✦

Pour empêcher que la coquille des oeufs, cuits durs, ne colle aux oeufs, frappez-les légèrement et plongez-les dans l'eau froide. Si vous n'avez pas l'intention de vous en servir immédiatement, mettez-les dans le réfrigérateur.

✦ ✦ ✦

Si une de vos plantes a des vers, il suffit de verser sur celle-ci un petit fond de verre de vin rouge. Les vers n'aiment pas du tout cette boisson et vous les verrez sortir rapidement.

✦ ✦ ✦

Si vous trouvez votre femme laide, ne vous en prenez qu'à vous-même. Une femme qui se sent aimée ne peut pas n'être pas jolie. — Y. L.

✦ ✦ ✦

Si votre enfant a une voiturette, mettez-y votre panier à linge quand vous étendez. Ainsi vous ne vous courberez pas et votre linge ne se salira pas. Ce sera un plaisir pour l'enfant de vous rendre service.

✦ ✦ ✦

La scène se passe dans un petit magasin de frivolités.

— Je voudrais acheter ce poudrier pour l'offrir à ma femme. Pouvez-vous me faire un joli emballage?

— Certainement, répond l'employée en s'affairant. C'est pour une surprise, je suppose?

— Et comment! Ma femme m'a demandé un manteau de fourrure.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: J'étais sur un panel.

Ce qu'on doit dire: J'ai pris part à un débat, à une équipe d'étude.

Patron imprimé




Numéro du patron: 9235
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

L'IMMACULÉE CONCEPTION

De tous temps, orateurs et écrivains catholiques se sont appliqués à faire valoir de leur mieux les arguments capables de rendre plus éclairée et plus ardente la dévotion traditionnelle du peuple à Marie Immaculée.

Saint Laurent de Brindes, dont on a commencé à publier les oeuvres complètes, nous a laissé à lui seul onze sermons sur le sujet.

Jetons-y un rapide coup d'oeil.

Selon sa manière habituelle l'auteur entre directement et puissamment dans le sujet.

"Evangéliste sacré, dit-il, qui est Marie? De quelle famille est-elle? Quels furent ses parents? Où et quand est-elle née? Quelles ont été sa fortune, ses moeurs et sa vie?

Mais non! Peu importe tout cela. Il me suffit de savoir qu'elle a été la Mère du Christ, fils de Dieu; il me suffit de savoir que c'est d'elle qu'est né Jésus.

En effet, le verbe consubstantiel et égal au Père, qui avait résolu de se faire homme, a su certainement se créer et se former une mère de choix.

Pensez à ce qu'est Dieu, à ce qu'Il peut, à ce qu'Il veut et à ce qui convient à son infinie majesté: songez ensuite que Marie est vraiment Mère du Christ, fils du Dieu, et vous conclurez avec moi.

* * *

Qui a été l'architecte et le constructeur de cette maison? — Le Très Haut Lui-même.

Lorsqu'Il a voulu fonder la nation juive, Dieu a d'abord jeté le fondement des saints patriarches; lorsqu'Il a voulu fonder le sacerdoce, Dieu a choisi Moïse, Aaron et les principaux sacrificateurs de l'Ancienne Loi; lorsqu'Il a voulu fonder l'Eglise, Dieu a placé les douze à sa base et son divin Fils comme pierre d'angle.

Toujours l'architecte divin s'est montré plein de sagesse.

Il n'en a pas agi autrement quand est venue l'heure de construire la demeure de la Divinité, la maison de Dieu qu'est Marie. Il l'a fondée sur le roc solide de la vertu et non sur le sable mouvant du péché originel; Il l'a fondée sur des montagnes de sainteté et appuyée sur sept colonnes très solides, colonnes des vertus divines, des dons du St-Esprit et des charismes célestes.

Celui qui a pu, d'un fiat de sa volonté, tirer le monde du néant et la lumière des ténèbres; Celui qui a pu faire la lune pleine de lumière et le soleil étincelant, le paradis lieu des délices, l'homme à son image et ressemblance n'aurait pas pu créer Marie pleine de grace et la protéger du péché originel?

Celui qui a délivré Noé des eaux du déluge, Loth de l'incendie, Moïse des flammes du buisson, Daniel des lions et les jeunes gens du feu de la fournaise n'aurait pas pu protéger Marie sa mère du péché originel?

Celui qui a le pouvoir de faire des lois n'aurait-il pas la faculté d'accorder des privilèges? — Qu'est-ce qu'un privilège sinon une loi particulière, une loi d'exemption?

Si Assuérus a pu dire à Esther: cette loi est pour tous mais non pour toi. Dieu ne pouvait-Il pas le dire à Marie et la soustraire à la loi commune du péché originel?

L'honneur de Dieu, l'honneur du Christ et l'honneur de Marie requéraient ce privilège.

* * *

Est-il concevable que Satan eusse pu dire au Fils de Dieu fait homme: Marie, ta mère, je l'ai réduite en esclavage; par le péché originel j'ai défloré son innocence virginale spirituelle, elle m'a été soumise, je l'ai eue sous ma domination. Non, cela ne convenait pas.

Il ne convenait pas que Marie, appelée de toute éternité à devenir la mère du Fils de Dieu pût être dite, même un instant, fille de colère, fille de Satan.

Il ne convenait pas que Marie appelée à écraser la tête du serpent infernal fut souillée un instant de sa bave maudite.

Consolez-vous, cela n'a pas eu lieu. Une charité éternelle a enveloppé Marie et le fruit de ses entrailles. Elle est née sans tache et pleine de grâce. Marie a reçu à elle seule plus de grâce que tous les anges du ciel et tous les saints de la terre. Elle n'est inférieure qu'à Jésus, son divin Fils. Elle a été créée dans la sainteté. Il n'y a pas de tache en elle; elle est toute belle, elle est pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes.

Quand Dieu a créé le soleil Il l'a fait lumineux, quand Il a créé Marie, Il l'a faite sainte. La sainteté est aussi inséparable de Marie que la lumière du soleil.

Oui Marie est Lumière. Alors que les ténèbres du péché couvraient le monde, Elle est apparue comme une aurore brillante d'où devait sortir le soleil de justice.

Sa lumière n'a jamais été cachée par les ombres du péché. Belle comme la lune sa tête a été couronnée de douze étoiles.

Qu'est-ce à dire sinon qu'à sa justice originelle est venue s'ajouter la pratique de toutes les vertus.

Dieu, Lumière de Lumière, a toujours été avec Marie; Satan, père des ténèbres, jamais.

Arche de la Divinité, Marie a été enrichie et embellie des trésors les plus précieux. Qu'est-ce que la richesse et la beauté de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des marbres et des bois réputés, dont la valeur était cependant incroyable, à côté des splendeurs de Marie, arche de la divinité? Le temple a été bâti de mains d'hommes; Marie, de mains divines.

Le temple était une merveille de richesses matérielles; Marie est un miracle de pureté et de beauté spirituelles. Dans cette arche Dieu seul a habité, le démon jamais.

* * *

L'Immaculée Conception de Marie manifeste la gloire de celui qui a fait en elle de grandes choses. Dieu aurait pu se contenter de purifier Marie dès le premier instant de sa conception. Il a voulu la préserver de toute souillure dès avant sa conception; Il a voulu, comme nous l'avons dit, la créer dans la grâce et la vertu.

Pourquoi? Parce que le péché est le plus grand de tous les maux. Ce que Dieu a voulu le moins pour Marie c'est le péché. Le péché de sa nature comporte un mal en quelque sorte infini puisqu'il nous prive de Dieu, bien suprême. Le péché est pire que la mort qui cependant nous enlève la vie, la gloire, les honneurs; le péché nous arrache la vie éternelle.

Comme on le voit la méditation de saint Laurent sur l'Immaculée Conception nous porte à chanter la puissance et l'amour de Dieu; elle nous porte à proclamer la gloire de celle que toutes les nations appellent bienheureuse; elle nous porte enfin à concevoir une grande horreur pour le péché. L'homme sage, dit-il, doit préférer la mort au péché.

Prions Marie Immaculée. Demandons-lui de nous aider à cheminer dans la vie des vertus qui nous rendront agréables au Dieu des miséricordes, son Divin Fils.

Fr. ALBERT,
capucin.

Agenda "Aujourd'hui 63"

L'agenda "Aujourd'hui 63" créé par Françoise Gaudet-Smet, vient de sortir de l'imprimerie. Il comprend 52 poèmes, chacun accroché à un mot, à une phrase, à un message biblique de la liturgie de chaque dimanche. 52 dessins s'y accordent. Et 52 menus sont là à la main.

Pour faire des cadeaux de Noël sans se casser les jambes à courir, pour offrir des étrennes qui dureront toute l'année d'un soleil à l'autre, commandez "AUJOURD'HUI 63". Prix: $2.00 l'exemplaire.

Adresse:
Françoise Gaudet-Smet,
Edition Claire-Vallée,
St-Sylvère, Nicolet,
Qué.

L'agenda "Aujourd'hui 63".

* * *

Et alors, mon vieux Dupont, comment va votre belle-mère?

— Pas bien. Le médecin m'a dit que si elle passe la nuit, elle se rétablira, mais si elle ne passe pas la nuit, alors . . . il nous reste peu d'espoir.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Usez de votre liberté avec un brin de gros bon sens

par le Dr Adrien Plouffe

Mais oui, cher lecteur, vous êtes un homme libre et comme tel vous pouvez boire tout votre soûl, vous pouvez abuser de toutes les délices de la table, vous pouvez même vous payer une indigestion toutes les semaines, vous pouvez envoyer promener toutes les directives des médecins hygiénistes et tous les régimes et traitements des médecins praticiens. Oui, c'est entendu, cela vous regarde, mais pensez-y un peu et demandez-vous où tout cela va vous conduire. Je vous le dis en deux mots. Dans la trentaine vous serez un alcoolique invétéré ou un malheureux qui ne digère plus rien. Vous aurez le cerveau imbibé d'alcool, un estomac en capilotade, un foie engorgé. Bref, vous serez le monsieur qui a vieilli avant le temps, un pauvre diable de malade! Et ce sont vos propres abus qui vous auront conduit à cette lamentable situation. Voilà, ami lecteur, où la liberté mal comprise vous aura mené et, à l'âge de quarante ans, vous serez un vieillard ou presque. Croyez-vous sincèrement que vous aurez fait du beau travail avec vos excès? Avez-vous songé qu'il vous sera bien difficile de reprendre le chemin de la vie saine? Et vous n'aurez même pas le plaisir de manger à votre guise, car on ne se refait pas un estomac neuf quand on l'a malmené trop longtemps. Tous les médecins du monde ne pourraient pas arriver à vous redonner un appareil digestif flambant neuf!

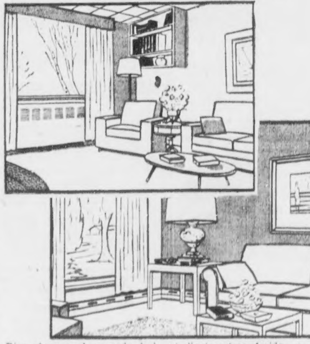
Et si vous êtes devenu un alcoolique chronique après dix ou quinze ans d'un régime quotidien de quarante onces de whisky, vous serez une loque, une ruine. Aurez-vous alors la volonté de ne plus boire, de vous astreindre à l'abstinence totale? Ne vous moquerez-vous pas alors des Alcooliques Anonymes qui pourraient vous sauver?

C'est entendu, prévenir vaut mieux que guérir, c'est une rengaine, mais une rengaine qui contient le secret d'une vie saine, bien équilibrée, bien ordonnée, à l'enseigne du gros bon sens. Une rengaine ennuyeuse peut-être mais marquée au coin de la sagesse, de la raison!

D'accord, cher lecteur, vous êtes libre mais êtes-vous libre de vous suicider, de faire tout votre possible pour vous préparer à mourir avant la cinquantaine! Allons donc! Oui, cela vous regarde, mais les disciples de Pasteur ont le droit de vous crier casse-cou et de vous mettre en garde contre votre insouciance - négligence - inconscience!

De grâce, faites un retour sur vous-même. Un petit examen de conscience vous sera grandement profitable. Vive la liberté, mais tant pis pour vous si vous la noyez dans l'alcool ou si vous vous préparez à l'enterrer sous les abus de la table.

La chaleur du foyer



Bien sûr, quand on parle de la chaleur du foyer c'est le plus souvent au sens figuré. On fait allusion à la douceur de vivre auprès d'êtres qui nous sont chers, dans une maison confortable. Mais n'est-ce pas significatif que pour exprimer le bien-être, le confort, on emploie le mot "chaleur". En effet, il ne peut y avoir de confort sans chaleur, et il ne peut y avoir de foyer accueillant sans un bon système de chauffage. Dans un foyer réellement accueillant, on s'ingénie à assurer le confort et la santé de toute la famille, quelle que soit la saison; et, pour la protéger des rigueurs de l'hiver, il faut que la maison soit bien chauffée.

Le chauffage est une science précise qui permet de choisir et d'installer le système de chauffage qui assurera votre confort et votre santé, en tous temps.

Savez-vous pourquoi vos mains sont froides si vous les tenez près d'un bloc de glace . . . ou pourquoi vous avez chaud dans une pièce chauffée? Le corps humain brûle les calories qu'il absorbe par la nourriture; ceci lui fournit l'énergie nécessaire et dégage de la chaleur. Dans le cas du bloc de glace, votre main dégage plus de chaleur — chaleur absorbée par la glace — que votre corps ne peut en produire. Vous manquez de chaleur et vous sentez le froid. Dans une pièce chauffée, votre corps n'a pas besoin de dégager beaucoup de chaleur et c'est pourquoi vous êtes confortable. Le corps produit toujours plus de chaleur qu'il n'en a besoin en temps ordinaire et le surplus se dégage pour maintenir votre température au niveau normal.

Un bon système de chauffage empêche votre organisme de dépenser inutilement sa chaleur et vous permet d'être confortable dans toutes les pièces de la maison. Une mauvaise installation, où certaines pièces sont surchauffées et d'autres trop froides, ne peut être saine.

Le gros défaut de beaucoup de systèmes de chauffage, nous dit l'Institut canadien de Plomberie et Chauffage, c'est qu'ils sont incapables de chauffer également tous les coins de toutes les pièces. Il y a toujours des zones de froid près des fenêtres et des murs extérieurs. La pièce peut être bien chauffée près du thermostat, mais il y a des courants d'air froid.

Le chauffage à ras de plancher, connu également sous le nom de chauffage par plinthes rayonnantes, est un des plus populaires aujourd'hui. L'eau chaude circule automatiquement dans de petits tuyaux dissimulés dans des plinthes métalliques qui remplacent les anciennes plinthes de bois. Ce sont donc les plinthes qui remplacent les anciennes plinthes de bois. Ce sont donc les plinthes qui réchauffent toute la pièce, également, de mur à mur et du plancher au plafond.

Ce système est tellement efficace et agréable que, de plus en plus, les propriétaires qui veulent moderniser leur maison remplacent les calorifères démodés par les plinthes rayonnantes. On peut généralement effectuer ce changement sans avoir à remplacer la fournaise. Le coût est raisonnable . . . l'amélioration, énorme. Un des avantages qui vaut la peine d'être signalé est l'espace accru dont jouira la maîtresse de maison pour disposer ses meubles.

L'Institut canadien de Plomberie et Chauffage vous conseille de consulter un entrepreneur en chauffage afin de remplacer votre système de chauffage ou d'améliorer celui que vous avez présentement. Seul un spécialiste peut vous assurer le confort et l'efficacité que vous êtes en droit d'attendre de votre système de chauffage.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 33

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

UNE AFFAIRE A PROFIT constamment renouvelé sera la vôtre si vous vous joignez à Familex! Vendez, dans un territoire protégé, 250 utilités domestiques garanties. Commission élevée, période d'essai. PRODUITS FAMILEX, Dept. D.1, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Couple français et catholique, âgé de 60 à 65 ans. Pour prendre soin d'un monsieur dans maison moderne à 2 milles du village. Logement et nourriture gratuits. S'adresser à Boîte 1670, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-1670-35C.

ON DEMANDE VENDEURS avec expérience, pour ventes directes. Rédigez vous-même votre chèque de paie. Adressez-vous personnellement à: 343, avenue Notre-Dame, Winnipeg, et demandez M. Green. 35-1660-35C.

ON DEMANDE — Dame de 25 à 30 ans pour travail domestique et avoir soin de 2 enfants. Signaler: CHapel 7-3889 après 5 h. 35-1676-35C.

LE DEPARTEMENT DE POLICE DE ST-BONIFACE demande une sténodactylo, grade XI. Salaire: $197. Se présenter en personne au Chef de Police de St-Boniface. 35-1668-35C.

JEANNE'S GENERAL STORE, 127, rue Dumoulin, est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.; le mercredi, de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.; le dimanche, de 10 h. a.m. à 8 h. p.m. 35-1665-37C.

A LOUER — Norwood, 168, rue Horace. Logis: 2 pièces complètement meublées. Aussi, atelier de menuisier. Signaler: CHapel 7-7453. 34-1655-35C.

ON DEMANDE — Personnes avec expérience de ventes par téléphone. Emploi à temps partiel. S'adresser personnellement à: 343, avenue Notre-Dame, Winnipeg, et demander M. Green. 35-1659-35C.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.

Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.

Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggar, 75c
Coupe pour enfants, 50c

ELM BARBERS

398, rue Talbot

Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans. 29-1554-42C.

A LOUER — St-Norbert. Maison. Signaler: GLobe 2-0651. 35-1678-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-7510. 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $50 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Entrée privée. Près rue Marion. Centre commercial. Disponible à un couple raisonnable, le 1er décembre. Signaler: CHapel 7-1674. 32-1630-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 3 chambres meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près écoles et autobus. Libre immédiatement. Pour couple tranquille ou personnes qui travaillent. Signaler: 247-1688. 34-1654-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Facilité de cuisine. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-4757. 34-1653-35C.

A LOUER — 401, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. Complètement privé. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1853 après 6 h. 34-1652-35C.

A LOUER — St-Boniface. Dans duplex. Logis: 4 grandes pièces et salle de bain. Le tout entièrement privé. Garage. Signaler: CHapel 7-8722. 34-1648-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces, salon-chambre à coucher et cuisine meublés. Pour demoiselle. Près magasin et autobus. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. p.m. 34-1646-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A LOUER — Avenue Provencher. Beau logis: 3 pièces. Libre: 15 décembre. AUTRE LOGIS: 3 pièces. Libre: 1er janvier. Garage. Les deux non-meublés. Signaler: CEdar 3-3268. 38-1684-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et machine à laver fournis. Pour demoiselle tranquille. $23 par mois. Signaler: CHapel 7-6082. 35-1664-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 475, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Près de toutes commodités. Possession immédiate. Signaler: 247-9464. 35-1663-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 1er janvier. Pour personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-4345. 35-1669-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, non-meublé. Entrée privée. Stationnement. Signaler: CHapel 7-2616. 35-1671-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CEdar 3-4009. 35-1675-35C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-3588. 35-1676-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 3 pièces. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 heures. 35-1677-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9821. 33-1681-T.F.

A LOUER — Norwood, appartements Lomar, 137, rue Horace. Logis: 4 pièces dans immeuble très moderne. Laveuse et sécheuse automatiques. Concessions spéciales et généreuses pour possession immédiate. Signaler: CEdar 3-4382 ou CHapel 7-3533. 35-1682-35C.

A LOUER — Norwood. Logis non-meublé: 3 pièces. 2e plancher entier. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-6613. 35-1683-36C.

A LOUER — St-Boniface, 130, rue Masson. Chambre meublée. Réfrigérateur et literie inclus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-4919. 35-1686-35C.

ON DEMANDE — Maison de 4 pièces ou Duplex dans centre de St-Boniface. Signaler: CHapel 7-9970. 34-1657-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement moderne: 5 logements. Revenu mensuel: $360. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 30-1570-T.F.

A VENDRE — Parts dans la Porcherie de St-Léon Limitée. Bon placement. S'adresser à Robert LaBossière, St-Léon, Man. Téléphone: Somerset 304-12. 35-1662-35P.

POSSESSION IMMEDIATE — Parc Windsor. $17,900. $71 P.I. sur une hypothèque. Grande cuisine. Grandes fenêtres dans chaque pièce. Inspection par rendez-vous seulement. Signaler: EDison 4-2014. 35-1674-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces très propre. Prix raisonnable. Titre clair.

Au sud de Winnipeg — Sur chemin pavé. Terre: 200 acres; 30 en culture, 100 en foin, reste en pâturage. Près toutes commodités. Titre clair. $10,500.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204

33-1589-35C.

A VENDRE

Norwood — $12,000. Maison: 1½ étage. Stuc. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Age: 15 ans. Garage. Près écoles catholiques. Belle location.

St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie

ou

MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874

35-1680-35C.

PAUL'S REALTY LTD.
269, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Très bon état. Grand lot. Garage: 18' x 22'. Plein prix: $11,000.

Norwood — Belle grande maison de famille construite sur demande. 14 ans. Finition stuc et plâtre. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Près Précieux-Sang. Plein prix: seulement $14,900.

Norwood — Rue Horace. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires en acajou. PLUS LOGIS: 2 pièces. Garage. Beau grand lot. Plein prix: $9,900.

St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de jeux. Chauffage: gaz. $2,000 comptant. Balance facile. Plein prix: $10,900.

Pour plus d'information

appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603

35-1687-35C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Deschambault — Duplex: 4 et 3. 2 plomberies. $11,900. $2,500 comptant. Balance assumée par propriétaire.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 5 logis. Revenu mensuel: $365. Prix: $32,000. $8,000 comptant. Propriétaire assumerait balance. Rapporte 10% sur placement.

NORWOOD
Maison — 6 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $23,500. Termes faciles.

ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,300. $4,000 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $13,500. Termes faciles.

A LOUER
Rue Masson — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Telephone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011

30-1590-35C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

Nouveaux sommets atteints par la Banque de Montréal

MONTREAL — Le 145e rapport financier annuel de la Banque de Montréal révèle des records de fin d'année en ce qui a trait aux prêts, aux dépôts et à l'actif, ainsi que de nouveaux sommets aux chapitres des profits et des impôts.

Les prêts de la Banque de Montréal y figurent à leur plus haut sommet — $2,269 millions, soit 17.33 pour cent de plus qu'il y a un an. Ils reflètent une année très active sous le rapport des demandes de crédit. Par contre, les valeurs en portefeuille de la banque ont diminué de 12.5 pour cent, soit de $1,107 millions à $969 millions.

L'actif de la Banque de Montréal s'établit à $4,015 millions, un nouveau record de fin d'année, au lieu de $3,950 millions il y a un an. Les dépôts sont passés de $3,647 millions à $3,713 millions. Les épargnes des particuliers, s'élevant à $1,834 millions, ont augmenté de $85 millions.

Le profit net, après les impôts, pour les opérations de la banque traitées par plus de 900 bureaux au pays et à l'étranger, s'établit à $16,013,512, soit 9.84 pour cent de plus qu'en 1961. Les impôts ont atteint également un nouveau sommet, se chiffrant par $18,353,442, soit 14.6 pour cent de plus que le profit net.

Dividende de $2.10

Les paiements de dividendes pour l'année aux 22,000 actionnaires de la banque, se sont élevés à $12,757,500, soit $2.10 par action, cinq cents de plus qu'en 1961 et dix cents de plus qu'en 1960.

Un montant de $1,000,000 des réserves latentes et dont les impôts ont été acquittés, a été ajouté aux bénéfices non répartis de $4,531,938, pour former un total de $5,531,938, et de ce dernier montant, $4,150,000 est viré à la réserve qui s'établit maintenant à $150,000,000. Le solde des bénéfices non répartis se chiffre ainsi par $1,381,938.

L'actif rapidement réalisable figure pour $1,820 millions, ou 47.85 pour cent du passif de la banque envers les tiers de $3,803 millions, à comparer à 54.56 pour cent en 1961, reflet au bilan de l'ampleur des demandes de crédit faites à la Banque de Montréal au cours de l'année.

La valeur des immeubles de la banque figure pour $65,878,133, soit 4.46 pour cent de plus que le chiffre de $63,062,983 en 1961, ce qui fournit l'indice de la poursuite du programme de construction et de modernisation des succursales.

Billets de banque de couleur différente

Si l'ex-trésorière des Etats-Unis avait gagné son point, les billets de banque américains seraient de couleurs différentes au lieu d'être tous verts. Et s'il semble qu'elle voulait par là copier la méthode canadienne, ce n'est pas sans raison.

Mme Elizabeth Rudel Smith Gatov est née à Montréal. Elle devint trésorière aux Etats-Unis peu de temps après l'élection de M. Kennedy, soit en 1961. Elle quitta son poste pour se marier et déménagea en Californie.

Elle pense que son projet ne fut pas adopté parce que certaines personnes craignaient que lors des campagnes électorales futures, on dise que l'administration Kennedy s'était limitée à introduire dans le pays des billets de couleurs différentes.

Menace pour les revues québecoises — P. Brouillé

Le directeur-fondateur de la revue "Actualité" a lancé un cri d'alarme devant ce qu'il a qualifié de "situation alarmante": le colonialisme intellectuel qui menace les périodiques français du Québec."

"Au moment où, à tous les niveaux, nous souhaitons être maitres chez nous, nous n'avons pas le droit de nous laisser coloniser surtout sur le plan intellectuel, par une foule de périodiques financés par le capitalisme anglo-saxon," a dit le R. P. Jean-Louis Brouillé.

Devant le Jeune commerce de Montréal, le directeur d'"Actualité" a souligné qu'il existe au Québec environ 56 périodiques, édités par des entreprises canadiennes-françaises; 5 magazines à caractère général et 50 revues spécialisées qui représentent un tirage de 1,000,702 copies par mois.

"La majorité de ces publications, affirme-t-il, se voient menacées de disparaître à cause de la concurrence des gros éditeurs de Toronto. Il s'exerce actuellement une pression considérable sur nombre de ces éditeurs canadiens-français. Déjà quelques-uns ont dû céder plutôt que de tout perdre, car le procédé qu'on emploie est net et catégorique. On dit à ces éditeurs: on vous donne tant de jours pour vous vendre; si vous n'acceptez pas, nous lancerons notre propre magazine français comme compétiteur du vôtre. "Et comme les éditeurs rivaux sont plus riches, et commme ils possèdent déjà le magazine correspondant en langue française, ça devient un jeu d'enfant de faire crever l'éditeur canadien-français."

Le Père Brouillé de citer plusieurs magazines de langue française achetés ou lancés au Québec avant octobre 1960 par MacLean-Hunter et depuis octobre 1960, par MacLean-Hunter, Southam-MacLean, Age Publications et Wadham Publications.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Maison moderne: 6 pièces. $12,500. Comptant requis: $1,800. ......

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $7,000. Equipement moderne: $5,400 plus marchandise, environ $5,000.

St-Boniface — Maison: semi-duplex, 6 pièces. Chauffage: gaz. $10,500.

St-Boniface — Appartement: 8 logis. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces. $18,900.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134

35-1679-35C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Près Holy Cross. Prix: $12,600. Maison: 6 pièces. En stuc. 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $3,000. Possession immédiate.

Norwood ou St-Boniface — Maisons de rapport. Nous en avons de tout genre.

Winnipeg — Magasin: tabac, cigares, magazines, liqueurs, nouveautés, etc. Bel emplacement. Equipement moderne. Bon revenu. Aubaine au comptant pour couple intéressé.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Telephone: CEdar 3-2027

35-1673-35C.

LONDRES — Les féministes viennent de gagner une autre bataille dans leur lutte pour l'égalité en Grande-Bretagne. Le gouvernement a promis de reconsidérer les lois qui empêchent la plupart des femmes de faire partie d'un jury.

DES SOUMISSIONS SERONT REÇUES jusqu'au 12 décembre 1962 pour la position de secrétaire du Village Incorporé de St-Claude, Manitoba. Homme ou femme, la personne devra être bilingue, avoir un grade 10 ou plus et être âgée de 21 ans ou plus. Environ trois heures de travail par jour. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Le Conseil du Village de St-Claude, Man. 35-1666-35C.

ON DEMANDE

Maitre ou maitresse pour l'école consolidée de St-Pierre, no 2395, pour enseigner le grade 7 à partir du 1er janvier 1963. Salaire selon l'échelle.

P1 A1 minimum $2,900, maximum $4,000
P1 A2 minimum $3,300, maximum $4,600

Pour plus de renseignements s'adresser à J.-N. Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man.

35-1685-37C.

ON DEMANDE

Pour l'école Frontenac no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vingt élèves. Entrée en fonctions: 3 janvier 1963. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à Mme Marguerite Comeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15.

34-1650-36C.

ON DEMANDE DES PROFESSEURS

On reçoit maintenant les demandes d'instituteurs ou institutrices qualifiés (possédant leur B.A.) qui désirent enseigner comme substitut à temps partiel, dans les Instituts Collégiaux de la Division, soit à St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.

Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Division.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à midi, 12 heures, le 14 décembre 1962, des soumissions pour l'approvisionnement en mazout (no 2) de chacune des écoles suivantes, pour l'année 1963.

Ecole secondaire de Woodridge
Institut Collégial La Broquerie
Institut Collégial Lorette
Institut Collégial St-Adolphe

Les prix devront être indiqués au coût de base par gallon, livraison gratuite aux écoles tel que demandé.

On n'accepte pas nécessairement la plus basse ou aucune autre soumission.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

Décès

MME HELENE CARON

Mme Hélène Caron, âgée de 70 ans, anciennement de 45, rue Lydia, Winnipeg, est décédée le 12 novembre à l'hôpital Taché de St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme H. Allardyce, de Californie, un petit-fils et une soeur, Mme C. Léveillé.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface.

DÉPOSITAIRES de *La Liberté et Le Patriote*

On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, aux endroits suivants:

LA CANTINE
Hôpital St-Boniface

EPICERIE CARRIERE
248, ave de la Cathédrale
(à l'angle de la rue Longevin)

GABE'S VARIETY STORE
406, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)

PHARMACIE ARCHIBALD
665, rue Archibald

NIAKWA MOTOR HOTEL
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

LIBRAIRIE FIDES
135, avenue Provencher

PHARMACIE PAQUIN
157, avenue Provencher

PARK CONFECTIONERY
412, rue Taché

PHARMACIE ST-BONIFACE
354, avenue Marion

MAGASIN SHOP RITE
470, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.